TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 438

22 PAGES

MARDI 22 AOUT 1978

POUR LA PREMIÈRE FOIS

Des physiciens du CERN ont « stocké » des antiprotons

LIRE PAGE 22



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

TERRORISME ET REPRÉSAILLES

IRAN : l'opposition rejette la responsabilité de l'attentat d'Abadan

Une horreur devenue routine

L'incendie criminel — et « politique » — du cinéma d'Abadan en Iran a fait, samedi soir, deux fois plus de victimes que l'incroyable attentat de Beyrouth, qui avait déjà enseveli, le 13 août dernier, cent quatre-vingt-six personnes sous les décombres d'un immeuble palestinien. Ainsi, à la multiplication des actes terroristes dans le monde s'ajoutent une escalade sauvage dans les procédés employés et une augmentation du nombre des victimes. Les moyens que fournissent aujourd'hui — et que fourniront demain — les techniques de mort laissent prévoir, pour l'avenir, des bilans plus terrifiants encore.

Pourtant, une chose paraît plus inquiétante encore que cette xtension quantitative et « qua-tive » du terrorisme : c'est ontumance progressive de nion à une horreur devenue ne, l'insidieuse anesthésie capacités d'indignation née la morne répétition de ces ntats. Une bombe chasse tre à la « une » des journaux trois cents morts iraniens font te oublier les précédents, qui ouvaient être palestiniens, iraniens, basques ou africains. emain, d'autres morts et d'au-es terroristes mobiliseront fugi-rement l'attention. A l'insu de us se produit ainsi un redou-le phénomène d'assimilation terrorisme par des sociétés erties, dont il devient — au me titre que les accidents de route ou les pollutions mor-s — un des nouveaux fléaux.

Cette banalisation est d'autant plus grave qu'elle favorise les atermoiements idéologiques, les soupirs fatalistes et les faiblesses de jugement dont tirent partie les auteurs d'attentats, fussent-ils frappés de démence meurtrière. Quoi qu'on dise, et malgré les condamnations de principe, le terrorisme, « arme des opprimés », bénéficie encore trop souvent d'une obscure et funeste complaisance. On s'abandonne, ici et là, à cette molle dialectique de la « violence étatique, juridique ou économique » censée justifier philosophiquement le meurtre artisanal, « dernier recours des faibles ». L'histoire, au demeurant, n'enseigne-t-elle pas que des terroristes d'hier, pour peu qu'ils aient triomphé, sont souvent devenus d'honorables protagonistes de la diplomatie officielle ? Faute de fermeté et de certitudes morales minimales, on oublie de s'indigner ou, pis, on s'indigne « sélectivement » en condamnant avec promptitude le terrorisme de l'adversaire, et lui seul. Ceux qu'horrifie aujourd'hui, à juste titre, le forfait d'Abadan, et qui dénoncent le fanatisme de l'opposition iranienne, prenaient-ils tous la peine de s'émouvoir des crimes innombrables du régime impérial ? Pour ordinaire qu'elle soit, l'objection vaut toujours.

En réalité, le premier pas dans une croisade sincère contre le terrorisme consiste à réaffirmer clairement et sereinement un vieux principe oublié, à savoir que jamais, sans aucune exception possible, la fin ne justifie les moyens. Autrement dit, qu'aucun projet politique, faute d'être corrompu à l'avance et dans son essence même, ne saurait être bâti sur l'assassinat d'innocents. Pour en revenir à l'Iran, où d'énormes enjeux et de ténébreuses manœuvres sont en question, deux hypothèses demeurent, jusqu'à plus ample informé, possibles. Celle d'une provocation par les services du chah n'est pas moins crédible que l'autre. Elle ajouterait une grimace sanglante aux traits déjà bien lugubres d'un régime qui n'en serait que plus condamné par l'histoire. Mais s'il apparaissait vraiment que des opposants à la dictature sont responsables de ce brasier, ils doivent savoir qu'une telle folie aura fait plus, en une heure, pour sauver ce régime que vingt-cinq années de propagande impériale et de police politique.

L'attentat perpétré samedi 19 août dans un cinéma d'Abadan, le grand port pétrolier d'Iran, a fait trois cent soixante-dix-sept morts. Ce bilan n'est pas définitif et, selon des sources officielles citées par l'A.F.P., il est possible que plus de quatre cents personnes aient péri dans l'incendie. Seules dix personnes, légèrement blessées, sont parvenues à s'échapper du cinéma en flammes.

Les autorités ont rejeté la responsabilité de l'attentat sur les « éléments subversifs », sans autres précisions. Mais l'opposition, qui a condamné sans équivoque cette action, n'exclut pas l'hypothèse d'une provocation gouvernementale.

On possède peu de détails sur les circonstances de la catastrophe et sur la manière dont l'incendie a été déclenché. On sait seulement que les portes d'entrée et les issues de secours étaient verrouillées de l'extérieur. Un des survivants a déclaré que de nombreuses personnes étaient mortes piétinées alors que les gens cherchaient précisément à débloquer ces issues.

Il a notamment indiqué au journal *Ettelaat* que le feu avait éclaté *« de tous les côtés de la salle ». « Nous étions dans l'obscurité en train de regarder le film*, a-t-il ajouté, *quand, tout à coup, j'ai entendu du bruit qui provenait de l'arrière de la salle. J'ai senti une odeur de brûlé, et puis j'ai vu les flammes... Tout s'est passé en quelques minutes. »*

(Lire la suite page 3.)

ISRAËL : l'aviation bombarde deux camps palestiniens après la fusillade de Londres

L'aviation israélienne a mitraillé lundi matin 21 août deux camps d'entraînement palestiniens — Bouzj-Barajneh et Damour — situés à proximité de Beyrouth. Quatre Mirage israéliens ont participé à ce raid, qui s'est déroulé à l'aube et a fait, selon les Palestiniens, trois morts et quatorze blessés dans le camp de Barajneh. Le mitraillage de Damour, en revanche, où sont installés les anciens réfugiés du camp de Tall-El-Zaatar, n'aurait fait aucune victime.

Ce raid aérien répondait, a souligné un communiqué militaire israélien, à l'attentat meurtrier perpétré dimanche à Londres contre des agents de la compagnie israélienne El Al. Au cours d'une attaque surprise lancée en plein jour contre un autobus d'El Al, des membres du Front de libération de la Palestine (F.L.P.) avaient tué une hôtesse de l'air israélienne et blessé neuf personnes. L'un des terroristes a été tué par l'explosion de sa propre bombe, un autre a été arrêté par la police britannique.

De notre correspondant

Londres. — Un raid audacieux, effectué en plein jour à Mayfair, au cœur même de la capitale, par un groupe de terroristes arabes, a bouleversé le calme qui régnait, dimanche 20 août, à Londres. L'affaire a commencé à 13 h. 30, au moment où un autobus, transportant les membres de l'équipage de l'avion New-York - Tel-Aviv de la compagnie israélienne El Al, se rangeait devant l'entrée de l'hôtel Europa, sur Duke Street.

D'après les récits des témoins, les terroristes attendaient l'arrivée de l'autobus. L'un d'eux sortit alors une mitraillette d'un sac de camping et ouvrit le feu, tandis que son camarade, tirant des grenades d'un autre sac, les lançait sur l'autobus. Une hôtesse de l'air, qui était déjà descendue du véhicule, a été tuée sur le coup. Un terroriste, trébuchant sur le trottoir, a été tué lui aussi par l'explosion de la bombe qu'il s'apprêtait à lancer. Neuf autres personnes, parmi lesquelles des passants, ont été sérieusement blessées et conduites à l'hôpital, où une seconde hôtesse de l'air d'El Al est dans un état critique.

Quelques instants après l'attentat, qui n'avait duré que vingt secondes, la police arrêtait, dans une rue de Mayfair, un des terroristes qui, aux dires des témoins, s'était éloigné sans courir du lieu de l'attentat.

Un peu plus tard, le Front populaire pour la libération de la Palestine revendiquait la responsabilité de l'attaque, considérant El Al comme un *« objectif militaire »*, étant donné sa *« participation à l'effort de guerre israélien contre le peuple palestinien »*.

La police, qui a renforcé sa surveillance sur l'aérodrome de Heathrow, n'a pu encore indiquer combien de terroristes avaient participé à l'attentat, et surtout n'a pas précisé si l'autobus transportant l'équipage d'El Al était protégé ou non par une escorte de policiers. Cette absence éventuelle de protection pourrait justifier les remarques du ministre des transports israélien, M. Amit, qui a évoqué les responsabilités de la police britannique et regretté un certain relâchement de la surveillance policière.

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 3.)

M. Hua Kuo-feng à Belgrade

La visite du chef du P.C. chinois consacre un rapprochement spectaculaire mais limité

Poursuivant sa tournée dans les Balkans, M. Hua Kuo-feng est arrivé lundi 21 août en fin de matinée à Belgrade, où il a été accueilli par le maréchal Tito. Le président du parti et du Conseil d'Etat chinois avait quitté Bucarest quelques heures auparavant, après des entretiens jugés « fructueux et positifs » avec M. Ceausescu. Les deux chefs d'Etat ont notamment signé plusieurs accords renforçant les relations entre la Roumanie et la Chine.

Le séjour de M. Hua Kuo-feng en Yougoslavie doit se prolonger jusqu'au 29 août, après quoi le dirigeant chinois doit regagner Pékin ; sur la route du retour, M. Hua Kuo-feng doit cependant s'arrêter quelques heures à Téhéran.

Pendant sa visite d'« amitié » en Yougoslavie, M. Hua Kuo-feng visitera Skoplje (Macédoine), Zagreb (Croatie), l'île de Brioni, où il aura des entretiens avec le maréchal Tito, et Pula, sur le littoral adriatique. Comme l'explique ci-dessous notre correspondant à Belgrade, la visite de M. Hua Kuo-feng consacre le changement spectaculaire, encore que limité, intervenu depuis un an dans les relations sino-yougoslaves. La presse soviétique, pendant ce temps, poursuit ses attaques contre la tournée de M. Hua Kuo-feng.

De notre correspondant

Belgrade. — La Chine continuant à se heurter à l'hostilité soviétique et à l'incompréhension américaine, quoi de plus naturel que de la voir rechercher des contacts dans le tiers-monde, parmi les non-alignés et donc avec la Yougoslavie. En un an à peine des progrès spectaculaires ont été enregistrés dans de nombreux domaines dans les relations entre Pékin et Belgrade. Les délégations politiques, économiques et militaires de haut niveau, des groupes d'artistes et de sportifs, ne cessent de se rendre d'un pays à l'autre. On organise même ici des voyages touristiques réguliers en Chine et tous les avions au départ affichent complet. Après la visite du président Tito à Pékin en 1977, les deux partis communistes se sont rapprochés eux aussi. Le télégramme adressé en juin dernier par le parti chinois au onzième congrès de la Ligue, puis le séjour à Pékin de M. Mikoulitch, membre de la présidence de la Ligue, ont consacré la normalisation de leurs rapports après quelques années du guerre idéologique impitoyable.

Sous le couvert de la lutte contre la « bande des quatre », les successeurs de Mao procèdent, estime-t-on à Belgrade, à une rénovation du système. L'entreprise est gigantesque et non sans risque dans un pays où les forces dogmatiques sont encore puissantes. C'est pourquoi les Yougoslaves attribuent une importance particulière au retour à la discipline dans le parti ainsi qu'à l'abandon de la théorie sur la priorité absolue de la politique sur l'économie.

Le comportement plus libéral à l'égard de la culture, nationale et étrangère, et des mass media *semble enfin annoncer que la* Chine s'écarte du sectarisme rigide dans lequel elle s'était enfermée.

Mais avant de s'engager résolument sur des voies nouvelles, la Chine se livre à un travail d'observation. C'est l'un des objectifs des nombreuses délégations qu'elle envoie en Yougoslavie. Avec curiosité, les Belgradois voient flâner dans les rues des groupes de Chinois sobrement vêtus et souriants, regardant les vitrines et traînant des sacs en nylon bourrés de marchandises. Les portes des entreprises et des institutions leur sont ouvertes. Les questions qu'ils posent témoignent d'un large intérêt pour ce qui se passe dans ce pays et les réponses obtenues sont soigneusement inscrites dans de gros cahiers. Et l'étonnement de leurs hôtes est grand, lorsqu'ils constatent que, dans chaque groupe, un Chinois au moins parle clairement leur langue nationale...

Les Yougoslaves sont conscients qu'il n'est pas question pour la Chine de copier un modèle de socialisme. Ils jugent cependant très important que Pékin, après maintes hésitations, ait fini par reconnaître le caractère authentiquement socialiste de la révolution yougoslave. De leur côté, les Yougoslaves n'ont jamais perdu de vue, même pendant les polémiques les plus acerbes entre *« révisionnistes »* et *« dogmatiques »*, le rôle que la Chine joue sur la scène internationale et ses possibilités en tant que partenaire économique.

Les échanges entre les deux pays n'en sont, il est vrai, qu'à leurs débuts. En 1978, ils n'atteindront que 200 millions de dollars, chiffre modeste, bien que double de celui de l'année précédente. Mais 197 entreprises envisagent de conclure dans les plus brefs délais des affaires à long et moyen terme avec ce partenaire lointain.

PAUL YANKOVITCH.

(Lire la suite page 4.)

LIRE PAGE 5.

LES RÉFUGIÉS D'INDOCHINE EN FRANCE

I. - Mille arrivées par mois

par JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Mission impossible ?

par ROBERT FABRE (*)

Quel bruit, parfois quelle fureur, autour de la mission que m'a proposée le président de la République !

Au R.P.R., c'est le silence réprobateur. Chez les socialistes, là tristesse et le soupçon. Pour les communistes, c'est la trahison, avec, division, la complicité socialiste...

A la direction du Mouvement des radicaux de gauche, c'est, hélas ! l'incompréhension et la critique...

J'ai cru devoir m'abstenir de polémiquer, tant avec ceux qui furent nos partenaires de l'union de la gauche qu'avec ceux de mes camarades radicaux qu'une passion trop vive a emportés. L'opposition a mieux à faire que de se déchirer sans cesse. Elle doit réfléchir, méditer sur les causes de son échec ; tirer des conclusions de cette analyse et en faire son profit pour reconstruire, sur des cendres encore brûlantes, une gauche moderne, crédible, et susceptible d'aspirer à nouveau aux responsabilités du pouvoir.

Dès le 19 mars, en ce soir où sonna le glas de l'espérance de tant de Français, j'ai pris acte de l'échec d'une expérience menée, pour ma part, avec loyauté et persévérance pendant près de six ans.

On m'a reproché d'avoir été trop rapide dans ce constat. Mais c'est depuis septembre 1977 que nous savions le refus du parti communiste d'accéder au gouvernement d'une gauche qu'il ne dominerait pas. C'est par discipline et respect de nos engagements de 1972 que nous avons mené, que j'ai personnellement, et sans défaillance, mené, le combat de la gauche. Avec au cœur l'espérance de plus en plus vacillante d'un retour du parti communiste à la raison...

Il a fallu plus de deux mois pour que François Mitterrand déclare à son tour le programme commun « forclos ».

Mais nombre de nos amis, radicaux ou socialistes, confrontés pourtant à l'évidence continuent obstinément ne pas en tirer la logique conséquence : l'impossibilité de gouverner avec le parti communiste, à qui les Français refusent de confier des responsabilités gouvernementales essentielles, et qui, de son côté, n'envisage l'accès du pouvoir que s'il est en position de force, et dans le but de mettre en place, à échéance, un système économique nous entraînant de façon irréversible vers un système politique étatique et centralisateur.

Le pari de François Mitterrand — gagné jusqu'aux élections municipales de mars 1977 — était fondé sur deux données :

1) Mathématiquement, et compte tenu de la loi électorale de type majoritaire, la gauche ne pouvait l'emporter qu'avec l'appoint des 20 à 25 % de voix communistes ;

2) L'évolution du parti communiste vers la démocratie pluraliste devait assurer sa sortie définitive du « ghetto » et l'intégrer à la vie politique française.

Mais cette évolution, amorcée jusqu'aux municipales, a été brutalement stoppée, avec un retour — ce sont les socialistes qui le dénoncent, — aux pratiques staliniennes.

S'il était vrai que la gauche ne pouvait, jusqu'en 1978, être victorieuse qu'avec la participation communiste, la preuve vient d'être administrée que la gauche ne peut pas gagner dans l'alliance avec un communisme auquel restent allergiques tant de Français.

Ceux qui se figent dans le schéma antérieur refusent d'ouvrir les yeux. Leur comportement basé trop souvent sur des calculs électoralistes aventureux (quelles seront les circonstances des législatives de 1983 ?) aura comme conséquence la prolongation du maintien au pouvoir de la droite, dominée par sa fraction conservatrice.

Les hommes et les femmes de ce pays qui souhaitent une évolution vers plus de progrès social, c'est-à-dire vers une plus juste répartition des richesses, mais aussi vers l'accès de tous à une meilleure qualité de la vie, ne comprennent pas l'attitude fermée, négative, des états-majors des partis de gauche.

Bien sûr, le parti communiste porte la responsabilité essentielle de la désunion, de l'échec, et entretient à loisir une nuisible polémique. Tout en lui répondant avec vivacité, les dirigeants socialistes ne semblent rêver, pour la plupart, que de retrouvailles. On s'insulte au sommet et on fait parfois semblant de s'embrasser à la base, à l'occasion d'élections partielles. L'opinion de gauche ne comprend plus.

(Lire la suite page 7.)

(*) Député de l'Aveyron, ancien président du M.R.G.

AU JOUR LE JOUR

J'ai de mes nouvelles !

Retour de voyage, j'apprends que je viens d'acheter Boussac. C'est bien. Ma banque et quelques associés ont bien voulu mettre à la disposition des exécutants les fonds nécessaires...

J'en suis d'autant plus fier que, toujours par l'intermédiaire de ma banque, je m'étais refusé un auto-crédit à faible intérêt pour acheter un petit studio.. Maintenant je comprends qu'il me fallait viser plus haut.

Remarquez, j'en ai les moyens : non seulement j'ai mobilisé mes fonds strictement bancaires dans l'opération, mais aussi ceux dont je confie la gestion à l'Etat...

Déjà, pendant mes vacances de juillet, j'apprenais que j'avais acheté un grand journal, par l'intermédiaire d'un supermarché que je finance régulièrement...

C'est gentil qu'on s'occupe tant et aussi bien de mes affaires ; je suis tellement distrait...

PABLO DE LA HIGUERA.

« TANNHAUSER » RETRANSMIS DE BAYREUTH

En écoutant chanter Wolfram

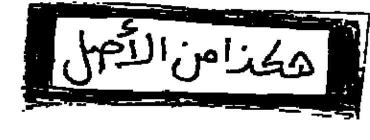
En différé du Festival de Bayreuth, France-Culture diffusait *Tannhäuser* dimanche soir. Il est de bon ton, lorsqu'on a découvert les beautés des grands drames lyriques de Wagner, de mépriser un peu ses premiers opéras romantiques. Pourtant s'il est possible que *Tannhäuser*, par exemple, ait des défauts, on ne peut pas lui reprocher d'être ennuyeux (mais c'est là une qualité bien mince pour les wagnériens dont certains ont érigé l'abnégation en vertu au point de s'ennuyer sans arrière-pensée là où il y aurait pourtant du plaisir à prendre) exception faite peut-être, dans l'épisode central du Tournoi de la Wartburg, lorsque Wolfram von Eschenbach, Biterolf et Walther von der Vogelweide se mettent en tête d'expliquer leur conception de l'amour courtois à Tannhäuser qui s'est fait le chantre de la sensualité.

C'est à ce moment qu'on se demande si, en donnant tant d'importance à ces joutes oratoires, le philosophe que voulait être Wagner n'a pas joué un mauvais tour au dramaturge et au musicien... Ne suffisait-il pas que Tannhäuser fasse seulement allusion à son séjour chez Vénus pour provoquer la colère de l'assistance et son bannissement ? N'importe quel librettiste l'aurait compris. D'autre part, quel est le compositeur assez maladroit pour tirer un aussi piètre parti d'une situation musicale *a priori* (puisqu'il s'agit précisément de chant : belle occasion d'offrir des airs, des romances, des cavatines ou des ballades !) à tel point qu'on se demande, en écoutant Wolfram, si la musique est bien à sa place dans cette querelle où s'opposent deux conceptions de l'amour.

En fait, ce n'est pas tant de l'amour qu'il est question que de la façon de le célébrer. L'une sobre, dépouillée, chaste, c'est celle de Wolfram qui ne veut pas boire à la source merveilleuse de peur d'en troubler l'eau ; l'autre, celle de Tannhäuser, emportée, violente, effrénée. Tout cela apparaît très explicitement dans la musique : aux personnages conventionnels les formules bien assises, à Tannhäuser ou à Vénus (voire à Elisabeth) les phrases libérées du moule classique.

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 13.)



Le Monde

idées

LES AGES DE LA VIE

La houle des générations

par JACQUES RUFFIÉ (*)

LE biologiste peut concevoir le cycle vital à deux niveaux : le niveau individuel, fait de sujets, c'est-à-dire de combinaisons génétiques provisoires qui subissent de plein fouet le tri de la sélection naturelle, et le niveau populationnel fait de l'ensemble de l'information génétique, dont le polymorphisme permet l'adaptation permanente de la population aux variations sélectives et assure, quand l'écart entre la situation ancienne et la situation nouvelle est suffisamment grand, l'apparition de types inconnus jusque-là. Ce processus rend compte de la naissance d'espèces nouvelles.

L'homme, en tant qu'individu, n'échappe pas au cycle vital. Notre mort représente même le seul événement certain de notre vie. Mais nos chromosomes ne meurent pas. Nous les avons hérités de nos parents, et, par eux, des générations précédentes dont l'origine se perd dans la nuit des temps ; nous les léguons à nos enfants et, à travers eux, à toutes les générations qui vont se succéder après nous. Ce qui compte, pour l'évolution, ce n'est pas tellement les individus, qui représentent l'émergence matérielle et provisoire des combinaisons génétiques propres à une population, c'est la nature de ces informations. Leur richesse et leur variabilité assurent la pérennité du groupe ; elles permettent son adaptation à tous les changements. La mort constitue un événement individuel ; la survie un événement collectif.

Tous les caractères héréditaires passent au crible de la sélection naturelle. Parmi eux, les facteurs comportementaux sont sans doute les premiers à être « accrochés » par le tri sélectif. Devant une nouvelle exigence, l'animal essaie d'abord de répondre par un comportement adapté. Dans le mouvement évolutif, les comportements sont d'abord innés. L'amibe qui fuit la lumière, l'araignée qui tisse la toile, l'oiseau qui construit son nid, obéissent à un programme contrôlé par un ensemble de gènes qu'ils ne peuvent pas modifier. Si de nouvelles contraintes se manifestent, l'animal risque de disparaître. Mais le groupe subsiste s'il trouve, dans son pool génétique, des combinaisons capables de faire face à ces exigences.

Au cours de l'évolution, les comportements innés, rigides, fixés une fois pour toutes par le programme génétique, sont peu à peu remplacés par des comportements appris, souples, sans cesse modifiables et qu'un même sujet peut améliorer tout au long de sa vie.

Dans une société à comportement appris, l'inventeur remplace le mutant. Pour transmettre une innovation, il n'a pas besoin d'attendre sa descendance, il lui suffit d'avoir des imitateurs ou des « élèves ». Les comportements appris culminent chez l'homme, où la masse des connaissances, des croyances, des habitudes constituent la culture. Au niveau culturel, la mort individuelle peut sembler absurde : l'homme apprend toute sa vie. Beaucoup de civilisations ont glorifié la sagesse du vieillard. Or, n'est-ce pas au moment où nous avons le plus d'expérience que la mort vient frapper ? Le *sapiens* a senti très tôt cette contradiction : pour y répondre, il inventa l'immortalité, rationalisée par les religions.

Depuis un siècle, et surtout dans les pays industrialisés, le fait religieux a beaucoup perdu de son importance, en même temps que le volume des connaissances progressait à pas de géants. Dans tous les domaines, science et technologie accomplissaient des prouesses. La médecine a considérablement allongé l'espérance de vie. Ayant perdu l'explication religieuse, beaucoup de nos contemporains se sont tournés vers la science, capable de tant de prodiges, pour lui demander une réponse au défi de la mort. Mais la science demeure impuissante et le demeurera toujours. Devant cet échec, on en arrive à nier la mort, considérée comme un événement honteux, inavouable, que l'on n'évoque guère. Cette négation, qui nous écarte d'une vérité fondamentale, est en partie responsable du déséquilibre actuel.

Au fond de lui, chaque homme aspire à pérenniser son œuvre, ce qui lui confère une certaine soif d'éternité. Mais cette éternité ne doit pas être cherchée dans le biologique ; en tant qu'individu, le *sapiens* est mortel, et le demeurera toujours, comme tous les représentants des autres espèces vivantes. Son immortalité se situe ailleurs : dans le domaine socio-culturel. Nous mourons, mais nos actions nous survivent. Même les plus modestes viennent s'inclure dans le capital culturel du monde qui, depuis l'aube de l'humanité, s'accroît de génération en génération. Ce capital constitue la civilisation, à laquelle chacun, où qu'il soit, apporte sa part. Sans les chasseurs de rennes du paléolithique, sans les premiers agriculteurs du néolithique, le monde actuel ne serait pas ce qu'il est. Peut-être même l'humanité aurait-elle disparu. Nous cultivons toujours nos champs : dans ce geste, les hommes du néolithique sont encore auprès de nous.

Au temps présent, rien ne serait plus utile à nos sociétés que de prendre conscience de cette « solidarité de génération » et du véritable sens de la mort.

(*) Professeur au Collège de France.

« Autogérer sa retraite »

par le docteur M. CALONI (*)

DEPUIS six ans, nous animons des stages de préparation à la retraite. Cette activité nous a permis de rencontrer plus de 1 800 futurs retraités. Nous avons pu constater, en les écoutant, que les systèmes de retraites, dans leurs formes actuelles, étaient loin de satisfaire la majorité d'entre eux.

Ils remarquent que d'importantes inégalités existent face à la retraite. Nous ne parlerons pas du montant des pensions, qui varie selon les catégories socio-professionnelles ; les différences sont telles qu'elles constituent par elles-mêmes une injustice sociale flagrante basée sur des privilèges, pourtant abolis lors de la nuit du 4 août 1789, mais aussitôt reconstituées...

De même, l'âge auquel on a le droit — et trop souvent l'obligation — de prendre sa retraite dépend non pas des besoins, ou de l'état bio-physiologique des futurs retraités, mais des fonctions ou des emplois.

La liberté est, elle aussi, bien bafouée lors de la mise à la retraite. Prendre sa retraite (et non pas y être mis) à la date de son choix, n'est pas encore un droit reconnu à tous ; bien souvent le droit à la retraite se transforme en un devoir contraignant contre lequel le futur retraité ne peut rien. Quand à la fraternité, ce n'est pas au niveau des retraités qu'on la rencontre. Chaque groupe professionnel, chaque catégorie sociale, s'accroche avec une énergie farouche aux privilèges et aux avantages acquis, en refusant tout changement, toute évolution des systèmes actuels.

La principale demande des futurs retraités de 55/60 ans n'est pas l'abaissement de l'âge de la retraite pour *tous*, mais bien au contraire la possibilité pour chacun de partir quand il le désire, selon ses besoins. Cette demande, très précise, très bien formulée au cours des stages, correspond à une personnalisation de la retraite. Il est grand temps de chercher des solutions pour satisfaire ces demandes, et apporter un peu plus de justice sociale dans le domaine inégal des retraites.

En voici quelques-unes.

Tout salarié, tant du secteur public que du secteur privé, aurait la possibilité de prendre sa retraite entre soixante et soixante-dix ans, à sa convenance, en dehors des contraintes patronales. Il serait possible de partir dès cinquante-cinq ans pour ceux dont l'âge bio-physiologique serait reconnu plus élevé que leur âge chronologique par leur médecin traitant, le médecin du travail et le médecin-conseil de la Sécurité sociale.

Il suffit, pour cela, de modifier légèrement les règles actuelles de la mise à la retraite anticipée pour inaptitude au travail, ou pour invalidité. Cette possibilité de partir à la retraite à la date de son choix, à sa demande, suivant ses aptitudes, ses besoins, ses désirs, à partir de cinquante-cinq ans pour les plus fatigués, à soixante ans pour les autres, serait donnée à tous. Pour être équitable, il serait nécessaire de reconnaître aux *femmes* qui élèvent leurs enfants en restant chez elles leur droit à la retraite, et leur donner autant de trimestres de cotisation qu'elles en ont passé à se consacrer aux tâches familiales jusqu'à ce que le dernier enfant ait atteint son autonomie scolaire. Cette mesure favoriserait en outre une politique nataliste qu'il semble urgent d'entreprendre. Actuellement, il est accordé, aux femmes assurées personnellement, deux ans de cotisations gratuites par enfant, ce qui est insuffisant.

En contrepartie de ces avantages, toutes les personnes qui choisiraient de partir à la retraite après soixante ans ne verraient plus leur pension augmenter de 1,25 % par trimestre supplémentaire de travail, comme c'est le cas actuellement, et ce jusqu'à soixante-dix ans. Le montant de la pension ne dépendrait plus de l'âge auquel on prendrait sa retraite : cela permettrait de choisir la date de son départ sans être pénalisé, comme dans le système en vigueur de nos jours. Ceux qui continueraient à travailler après soixante ans continueraient à cotiser à la Caisse vieillesse (quel vilain nom ! Est-on forcément vieux à soixante-cinq ans ?), sans pour autant voir augmenter leur pension. Pour assainir le marché de l'emploi et libérer des postes de travail, il ne serait plus possible, tant pour les salariés du secteur public que pour ceux du secteur privé, de cumuler une retraite et un salaire ou des honoraires : il faudrait choisir entre la retraite ou un emploi, ou entre une demi-retraite et un travail à mi-temps.

Certes, ces propositions demandent une importante évolution des idées et des textes, mais non une révolution.

(*) Correspondant de la faculté de médecine de Créteil pour le troisième âge auprès de l'université du Val-de-Marne.

RÉPLIQUE A... ...DOMINIQUE BIDOU

M. Alfred Sauvy nous a fait parvenir la réponse suivante à l'article de Dominique Bidou, « Un vieillissement inéluctable » (le Monde du 26 juillet 1978) :

JE relèverai seulement deux inexactitudes, de bonne dimension :

« *Il y a balancement* [l'auteur a sans doute voulu écrire *balance*] *entre les jeunes (encore inactifs) et les vieux (retraités).* »

Même en restant sur le plan strictement matériel, il n'y a pas balance, équilibre, car un vieux coûte à la société beaucoup plus qu'un jeune. Il y a d'ailleurs confusion (fréquente chez les meilleures plumes) entre l'Etat et la nation. Pour une grande partie, les dépenses pour les jeunes sont assumées par la famille.

« *Passage d'un régime de croissance quantitative à un régime de stabilité.* » Tout démographe sait que, depuis plus de trois ans, les générations françaises n'assurent plus leur renouvellement. Nous n'allons donc pas vers la stabilité, mais vers le recul. Si la fécondité reste la même (1978 sera d'ailleurs en recul sur 1977), la diminution commencera dans une génération (27 ans). Pour assurer la « stabilité » ou, plus exactement, l'état de population stationnaire, la fécondité devrait être relevée de 12 à 15 %.

FEUILLETON 37 — 22 AOUT 1978

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair MacLean

Fidèle à sa promesse faite la veille sur toutes les chaînes de télévision de Californie, le terroriste Morro, qui détient en otage cinq des plus grands physiciens nucléaires des Etats-Unis, a fait exploser son engin à 10 heures précises sur le plateau de Yucca. Son intimidation a réussi au-delà de tout espoir, car la terreur s'est emparée des habitants de la côte ouest. Le sergent Ryder, dont la femme et la fille sont détenues par Morro, n'en continue pas moins son enquête minutieuse.

C'ETAIT un Dunne reposé par une bonne nuit de sommeil qui les attendait, entouré de Delage et de Leroy, lesquels paraissaient beaucoup moins frais.

« Deux agents dévoués, confirma Dunne en les désignant. J'ai reçu un rapport de Daimler.

— Le chef du service de sécurité de la centrale de l'Illinois ?

— Oui. Vous avez une excellente mémoire.

— Daimler raconte que Carlton s'était acoquiné avec un groupe de gens bizarres. Nous avons donc expédié là-bas un gars qui a interrogé le fils de l'ex-logeuse de Carlton. Il n'a pas été très explicite ; il a dit qu'il n'était allé qu'à deux ou trois réunions du groupe en question.

— Quel était le nom de ce groupe ?

— Les Disciples de Damas. On ne sait rien d'eux. Ils n'ont jamais été inscrits sur la liste des Eglises ou des sectes religieuses.

— Mais ils avaient une religion ? Je veux dire : ils prêchaient un message ?

— Ils ne prêchaient pas, mais ils avaient en effet un message : ils préconisaient la damnation éternelle de tous les chrétiens, de tous les juifs, de tous les bouddhistes, de tous les shintoïstes : enfin, pour autant que je puisse m'en rendre compte, de tous ceux qui n'étaient pas Damascènes.

— Ce n'est pas très original. Mais... est-ce que les musulmans figuraient sur leur liste ?

— C'est bizarre, ils n'y figurent pas, dit Dunne après avoir consulté le message de son envoyé. Pourquoi ?

— Simple curiosité. Est-ce que le fils de la logeuse pourrait reconnaître l'un ou l'autre de ces disciples de Damas ?

— Ce serait difficile. Il paraît que ces Damascènes-là portaient des dominos, des masques et des chapeaux de sorcier pointus comme ceux qu'affectionnait le Ku-Klux-Klan. Mais, eux, ils s'habillaient en noir.

— Pas moyen de les identifier alors, les Damascènes ?

— Aucun. Si ce n'est que le fils de la logeuse a dit à notre agent que l'un des disciples en question était l'homme le plus grand qu'il ait jamais vu, un géant d'au moins 2 mètres de hauteur.

— Est-ce qu'il n'a rien remarqué de particulier à propos de leurs voix ?

— Ma foi, non... A en croire notre agent, ce garçon est presque demeuré.

— Mais Carlton ne l'est pas. C'est intéressant, n'est-ce pas ? Et vous avez du nouveau à propos de Morro ?

— A propos de son accent ? Nous avons reçu quantité de nouveaux rapports émanant de phonologistes dans tout l'Etat ; il y en a déjà eu trente-huit, et il en arrive encore. Tous ces experts sont prêts à jurer sur leur réputation, etc. Or, le fait est que vingt-huit d'entre eux affirment que le type est originaire de l'Asie du Sud-Est.

— Ah, oui ? Mais ont-ils fait la moindre tentative pour indiquer une origine plus précise ?

— Ils n'ont pas pu aller plus loin.

— Egalement intéressant. Et Interpol ?

— Rien de ce côté-là.

— Avez-vous une liste de tous les endroits qu'ils ont contactés ? »

Dunne jeta un coup d'œil à Leroy, qui fit oui de la tête.

« Les Philippines, par exemple ? demanda Ryder.

— Non, dit Leroy, après avoir consulté la liste.

— Essayez d'avoir un contact avec Manille. Demandez-leur de chercher dans la région de Cotabato, à Mindanao.

— La région de quoi... où... ?

— Mindanao est la plus grande île des Philippines, tout au sud, et Cotabato est l'un des ports de cette île. Oh ! il est probable que Manille ne s'intéressera guère à ce qui se passe à Cotabato, qui se trouve à près de 1 000 kilomètres à vol d'oiseau.

— Je vois, dit Dunne après un silence. Est-ce que vous savez quelque chose que nous ignorons ?

— Non, et je risque bien de me rendre ridicule, car il s'agit d'une conjecture hasardeuse fondée sur une improbabilité grotesque ; et je préférerais tout de même n'avoir pas l'air trop niais. Et notre ami LeWinter ?

— Une chose est extraordinairement étrange. Vous vous rappelez que, dans son carnet d'adresses, il avait noté les numéros de téléphone d'une série de gens avec lesquels on n'aurait pas pensé qu'il puisse se trouver en relations sociales ou professionnelles : des ingénieurs, des foreurs, des spécialistes des équipements de prospection pétrolière. Au total, quarante-quatre personnes. Pour des raisons qu'il connaît mieux que moi — il est presque aussi renfermé que vous, — Barrow a chargé un agent de nos services d'aller interroger personnellement chacun de ces types. Mais le fait est que vingt-six de ces agents sont revenus avec le même résultat surprenant, je dirai même ahurissant : vingt-six des hommes dont les noms figurent dans le carnet d'adresses de LeWinter ont disparu. Que vous en semble ?

— Eh bien ! c'est intéressant.

— Intéressant, intéressant, intéressant. C'est tout ce que vous trouvez à dire ?

— Eh bien ! comme vous l'avez dit vous-même, c'est extrêmement étrange.

» J'ai l'intention d'aller discuter avec notre ami LeWinter. Ou, plutôt, c'est lui qui va devoir discuter avec moi ! Il est aussi clair que le nez au milieu du visage que c'est pour Morro qu'il a établi cette liste, et que c'est Morro qui a suborné ces vingt-six types ou les a enlevés par la force. Et vos vingt-six agents pourraient avec profit enquêter sur les antécédents criminels de ces hommes... LeWinter parlera. Pour sûr, qu'il parlera. »

La férocité froide et tranquille qui imprégnait la voix de Ryder glaça tous ceux qui se trouvaient dans la pièce.

Le téléphone sonna. Leroy prit l'appareil, écouta en silence, remercia l'interlocuteur et raccrocha en disant :

« C'était la station locale de télévision. Il paraît que Morro va faire une nouvelle déclaration à 11 heures justes, c'est-à-dire dans huit minutes. Bien entendu, elle va être transmise par toutes les stations de radio et de télévision de Californie. »

∴

Cette fois, le présentateur était un homme beaucoup plus âgé, ce qui, en soi, ne présageait rien de bon.

« *Nous avons reçu une nouvelle communication du criminel Morro. Ce message contient un sinistre avertissement, une menace d'une gravité sans précédent dirigée contre les citoyens de la Californie, qu'on ne saurait prendre à la légère, compte tenu de ce qui s'est produit ce matin sur le plateau de Yucca. Voici d'abord la voix de Morro : « Bonsoir. Ce message est enregistré à l'avance.* »

Comme les fois précédentes, la voix était calme et détendue.

« *Je l'ai enregistré d'avance, car j'ai pleine confiance dans le résultat de ma petite expérience du plateau de Yucca, et, au moment où vous entendrez ces mots, vous saurez que ma confiance n'était pas déplacée.*

» *Cette petite démonstration de mes ressources nucléaires n'a incommodé personne et n'a fait de mal à personne. La prochaine démonstration aura lieu sur une beaucoup plus grande échelle, elle pourra incommoder des millions de personnes, et elle pourrait s'avérer désastreuse pour un nombre incalculable de gens s'ils étaient assez stupides pour ne pas apprécier à sa juste valeur la gravité de cet avertissement. Toutefois, je suis persuadé qu'il vous plaira d'en avoir la confirmation scientifique au niveau le plus élevé dont je dispose en ce moment. Professeur Burnett ?*

» — *Il dispose de tous les moyens, ce noir salaud !* »

C'était la voix de Burnett.

« *Il m'est odieux de recourir au verbe « supplier » en présence d'un monstrueux dément, mais je vous supplie de me croire : il dispose des ressources qu'il prétend avoir. Mes collègues et moi ne conservons aucun doute à cet égard. Il ne détient pas moins de onze engins nucléaires à l'hydrogène, dont chacun pourrait transformer la Californie méridionale en un désert aussi aride que la vallée de la Mort. Vous vous rendrez mieux compte de la signification de mes paroles si je vous dis que chacune de ces bombes est environ deux cents fois plus puissante que celle qui a détruit Hiroshima ; et il possède onze de ces monstres.*

» *Rectification : il n'en a que dix ici ; la onzième est déjà en place. L'endroit où ce salopard dément l'a placée...*

» — *La révélation de l'endroit où est situé cet engin,* interrompit Morro, *est un privilège que je me réserve. Docteur Schmidt, docteur Healey, docteur Bramwell, peut-être serez-vous assez aimables, maintenant, pour confirmer la déclaration de votre collègue.* »

Avec des degrés divers de vigueur, de gravité et d'indignation, les trois autres physiciens s'efforcèrent de dissiper chez les auditeurs le moindre doute quant à l'effrayante authenticité de la menace. Quand Bramwell eut fini de parler, Morro reprit la parole :

« *Et maintenant, voici la confirmation la plus éclatante de toutes, celle que va nous fournir le professeur Willi Aachen, probablement le physicien le plus éminent du pays en matière d'armement nucléaire, qui a personnellement supervisé chaque étape de la construction de ces bombes. Vous vous rappelez sans doute que le professeur Aachen a disparu voici un peu plus de sept semaines. Depuis lors, il a travaillé avec moi.*

» — *Moi, j'ai travaillé avec vous ? Travaillé avec vous ?* chevrota Aachen, dont la voix avait les résonances pathétiques de la sénilité. *Monstre. Vous... Vous... Jamais je ne travaillerais avec vous !...* »

Il éclata en sanglots.

« *Il a été torturé !* cria Burnett. *Torturé, je vous le dis. Lui et six techniciens kidnappés ont été soumis aux plus inexprimables...* »

Sa voix se brisa dans un curieux hoquet, comme s'il avait été étranglé.

« *Comme vous y allez, professeur Burnett !* reprit Morro d'un ton résigné. *Eh bien, professeur Aachen, qu'en est-il du bon fonctionnement de ces bombes ?*

» — *Elles fonctionnent,* dit Aachen d'une voix faible et tremblante.

» — *Comment le savez-vous ?*

» — *C'est moi qui les ai construites,* murmura Aachen avec une profonde lassitude. »

Il y eut un bref silence, puis Morro reprit :

« *Bon, nous y sommes. Vous avez entendu la confirmation des faits apportée de façon si explicite que même le plus arriéré des arriérés mentaux doit l'avoir comprise.* »

Il s'arrêta de parler pendant un instan, et Dunne dit d'un air très convaincu :

« Il est tout à fait siphonné.

— On dirait bien », acquiesça Ryder.

« *Cette bombe,* reprit Morro, *un petit objet de 50 centimètres sur 1 mètre qui tiendrait aisément dans le coffre d'une voiture, se trouve au fond du Pacifique, un peu en dehors de Los Angeles, en gros, aux confins de la baie de Santa-Monica. Quand elle explosera, la lame de fond qui résultera sera, on l'a calculé, d'une hauteur de 5 à 7 mètres, mais, quand le raz de marée s'engouffrera dans les artères est-ouest de Los Angeles, il pourrait bien atteindre deux fois cette hauteur. Les effets s'en feront ressentir au moins jusqu'à Point-Arguello au nord, et jusqu'à San-Diego au sud. Les personnes qui résident dans les îles, en particulier à Santa-Catalina, auraient intérêt à chercher refuge plus haut. Ce qu'on ignore, j'en ai peur, c'est si ce raz de marée est susceptible de déclencher un séisme dans la faille de Newport-Inglewood.*

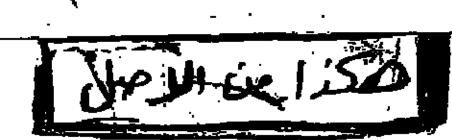
» *Je n'ai pas besoin, je pense, de mettre quiconque en garde contre toute tentative de repérer l'emplacement de cet engin. En effet, je puis provoquer l'explosion de la bombe à n'importe quel moment, et je le ferai si l'on cherche par n'importe quel moyen à l'empêcher : en pareil cas, l'explosion aurait lieu avant qu'on puisse procéder au moindre début d'évacuation de la zone menacée, et le résultat ne saurait manquer d'être catastrophique. Autrement dit, toute personne qui enverrait un avion, un hélicoptère ou un bateau pour explorer une zone située en gros entre l'île de Santa-Cruz et celle de Santa-Catalina serait directement responsable de la mort de centaines de milliers de personnes.*

» *J'ai certaines exigences à formuler : elles seront annoncées à 1 heure, cet après-midi. Si ces exigences ne sont pas satisfaites aujourd'hui à minuit, je ferai exploser la bombe à l'hydrogène dont je viens de parler, demain matin, à 10 heures. Si, après cela, mes exigences ne sont toujours pas satisfaites, les autres bombes — pas une bombe, mais toutes celles qui restent — exploseront à un moment non précisé, entre le crépuscule et l'aube, dans la nuit de samedi.* »

Le message de Morro s'achevait sur cette note encourageante.

(A suivre.)

Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.



Le Monde

étranger

ISRAËL

M. Begin estime que le président Carter devrait jouer le rôle d'un « honnête courtier » lors du prochain sommet de Camp David

Dans une interview à « Newsweek », publiée dimanche 20 août, le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, estime que le président Carter devrait jouer le rôle d'un « honnête courtier », le 5 septembre, lors du prochain sommet de Camp David. « Nous parlerons des traités de paix à Camp David. Nous serons prêts à en signer un avec l'Egypte, si elle y est aussi disposée, tout en sachant que d'autres traités de paix seront ensuite signés avec les pays voisins », a affirmé M. Begin, en citant aussi, au cas où cette signature se révélerait impossible, l'exemple de l'Allemagne fédérale vivant en paix avec d'anciens pays ennemis sans traité de paix formel.

Le premier ministre a assuré avoir quatre ou cinq formules possibles quant à une éventuelle « déclaration de principes », mais il a rejeté la possibilité d'un plan de paix proposé par les Américains comme « n'aidant à rien », car « tout plan de paix doit résulter de négociations menées librement entre les deux parties concernées ». M. Begin a cependant souligné qu'il ne s'opposerait à aucune suggestion du président Carter.

M. Begin a seulement défendu la récente décision de son gouvernement d'autoriser la création de cinq nouvelles colonies de peuplement sur la rive gauche du Jourdain, rappelant qu'elle remontait au 28 juin dernier, avant l'annonce du sommet de Camp David et que son application avait été suspendue.

UN « ACCORD PARTIEL ET PERMANENT » ?

De notre correspondant

Jérusalem. — Ce n'était pas seulement un ballon d'essai. M. Menahem Begin a confirmé, le 20 août, qu'il soumettrait aux pourparlers de Camp David l'idée d'un « *accord de paix partiel et permanent* », expression qu'il a employée pour la première fois le 16 août dans un discours, en précisant que la recherche d'un accord de paix global lui semblait impossible actuellement (*le Monde* du 18 août).

M. Begin a fait cette déclaration après le conseil des ministres hebdomadaire consacré à la préparation de la conférence tripartite organisée par le président Carter. Le premier ministre a indiqué que cette préparation se poursuivrait au cours du prochain conseil — le 27 août, — que des « *décisions* » devront alors être prises mais qu'elles ne seront probablement pas annoncées avant la rencontre de Camp David afin d'en réserver la primeur à MM. Sadate et Carter.

M. Begin n'a pas fourni davantage de précisions sur le contenu de sa nouvelle proposition. Les commentateurs politiques de la presse israélienne continuent de s'interroger sur la signification du terme « *accord partiel et permanent* ». Le premier ministre a seulement déclaré que ce type d'accord pourrait porter sur l'instauration de relations normales entre Israël et l'Egypte : « *La fin de l'état de guerre, l'ouverture des frontières, la libre circulation des touristes et l'établissement de relations économiques* », cela pouvant être la contrepartie de concessions territoriales dans le Sinaï. Sur ce dernier point, M. Begin a fait savoir qu'Israël ne voulait pas signer un nouvel accord « *intérimaire* » analogue à ceux signés par l'Egypte et par Israël, en 1974 et en 1975.

M. Begin a précisé, d'autre part, que le « *plan de paix* » israélien, présenté en décembre dernier, et prévoyant l'autonomie de la Cisjordanie et du territoire de Gaza, restait valable. Israël serait toujours prêt à rediscuter le statut des territoires occupés après une période de cinq ans d'autonomie, ce que M. Moshe Dayan, ministre des affaires étrangères, avait déjà accepté au nom de son gouvernement à la dernière réunion israélo-égyptienne à Leeds, le mois dernier. Le premier ministre estime enfin, plus que jamais, qu'Israël doit proposer un accord séparé avec l'Egypte.

FRANCIS CORNU.

Egypte

LE PREMIER MINISTRE SERAIT DÉMISSIONNAIRE

Le Caire (A. F. P.). — M. Mamdouh Salem, premier ministre égyptien, a présenté sa démission au président Sadate et, en attendant qu'elle soit acceptée par le chef de l'Etat, il continue d'assumer ses fonctions, affirme, lundi 21 août, l'hebdomadaire « Al Ahrar », organe du parti des libéraux-socialistes (droite). M. Salem a annoncé sa décision au cours de la réunion, dimanche, du bureau politique du parti majoritaire gouvernemental Misr, poursuit l'hebdomadaire. Il aurait également indiqué son intention de quitter définitivement la scène politique.

La décision de M. Salem fait suite, explique « Al Ahrar », à l'adhésion massive des députés du Misr au nouveau parti national-démocrate fondé par le président Sadate. Le parti Misr, que préside M. Salem depuis sa création, il y a deux ans, occupe 82 % des sièges de l'Assemblée du peuple. Selon « Al Ahrar », seuls vingt-quatre députés sur les deux cent soixante-dix qu'il possède à la Chambre souhaitent son maintien.

« Al Ahrar » estime que le président Sadate va accepter la démission de M. Salem et s'occupera à son retour du sommet de Camp David, en septembre prochain, de la constitution d'un nouveau gouvernement.

L'ÉDITORIALISTE MOUSTAPHA AMINE EST PLUS AUTORISÉ A ÉCRIRE DES ARTICLES POLITIQUES

e Caire (U.P.I.). — Le célèbre :orialiste égyptien Moustapha ine n'aura désormais plus le it d'écrire des articles politiques s le quotidien « Al Akhbar » l'hebdomadaire « Akhbar El ı » dont il fut le cofondateur : son frère Ali Amine, décédé a deux ans.

. Moustapha Amine avait cri- é le 15 août dans un article députés qui se « précipitaient » r adhérer au nouveau parti :ique, le « Parti démocratique onal » créé par le président ıte, « avant même d'avoir étudié programme ».

terrogé par téléphone, M. Mous- a Amine a déclaré que la ıre qui le frappe était deve- effective vendredi. Il a précisé était autorisé à se rendre à travail, mais qu'il avait reçu :e de ne plus écrire d'« arti- politiques ». Au journal on ıquait que l'ordre avait été don- à M. Amine par un coup de éléphone des services du ministre de l'information, M. Abdel Moneim El Sawi.

En vertu d'une loi récente, les autorités égyptiennes peuvent « suspendre » tout journaliste dont les écrits ou les émissions à la radio « menacent la paix sociale ou l'unité nationale ». Jusqu'à présent seuls des journalistes de gauche et M. Hassanein Heykal, ancien confident du président Nasser, avaient été touchés par cette mesure. Elle frappe cette fois un journaliste qui fut longtemps favorable au régime du président Sadate.

L'AVIATION BOMBARDE DEUX CAMPS PALESTINIENS

(Suite de la première page.)

Les Israéliens insisteront donc à nouveau avec force auprès des autorités britanniques pour que celles-ci reconsidèrent leur refus d'autoriser les agents de la sécurité israélienne à conserver leurs armes après l'atterrissage des appareils.

Du côté britannique, on souligne que le raid contre l'autobus d'El Al est la première attaque menée contre des Israéliens à Londres depuis 1973, lorsque M. Seiff, président-directeur général de Marks ans Spencer, avait été blessé par des terroristes arabes. Londres n'en reste pas moins un des grands centres de l'activité terroriste entre les diverses factions arabes. Sept Arabes ont été assassinés dans la capitale au cours des derniers dix-huit mois. Le bilan s'établit ainsi :

— 10 avril 1977 : un ancien premier ministre du Yémen du Nord, le cadi Abdallah de Hijri, sa femme et un membre de l'ambassade yéménite sont abattus dans leur voiture ;

— 31 décembre 1977 : un attaché d'ambassade syrien et son chauffeur sont tués par l'explosion d'une bombe dans leur voiture ;

— 4 janvier 1978 : M. Hammami, représentant de l'O.L.P. à Londres, est abattu dans son bureau ;

— 19 juillet 1978 : un ancien premier ministre irakien, le général Abdel Razzak El Nayef, est abattu à la sortie de son hôtel ;

— 28 juillet 1978 : une bombe explose sous la voiture de l'ambassadeur d'Irak, mais celui-ci n'y était pas.

HENRI PIERRE.

LE TERRORISME EN IRAN

L'opposition rejette la responsabilité de l'attentat d'Abadan

(Suite de la première page.)

Selon le journal *Keyhan*, le directeur et deux gardiens du cinéma, dont l'un était en état d'ébriété, ont été arrêtés.

L'opposition a manifesté sa consternation et a décliné toute responsabilité. M. Karim Sandjabi, porte-parole du Front national (opposition mossadeghiste), a déclaré qu'il était « *bouleversé et honteux pour les Iraniens qu'un tel attentat ait pu être commis dans le pays* ». Il a ajouté qu'il ne pouvait pas imaginer quel groupe ou quelle organisation avait pu commettre une pareille action contre des innocents.

L'ayatollah Shariat Madari de la ville sainte de Qom avait pour sa part rappelé samedi peu avant le drame : « *Nous ne sommes pas des fanatiques, mais des progressistes. Nous n'avons jamais approuvé la destruction de cinémas ou de banques et nous ne voudrions même pas que l'on détruise par la violence les maisons de tolérance.* »

Certains milieux de l'opposition dénoncent l'exploitation politique de cet attentat par le régime iranien, qui, disent-ils, tend à discréditer les membres de l'opposition intérieure et à réprimer dans le sang le soulèvement populaire. Ces milieux font valoir que les circonstances « troubles » du drame et le retard avec lequel les pompiers sont intervenus, rendent plausible l'hypothèse d'une provocation fomentée par les agents du pouvoir.

Ce lundi matin, la presse iranienne presse « *la majorité silencieuse* » et l'opposition de « *rejoindre les rangs de ceux qui veulent arrêter cette folie* ». La population, écrit *le Journal de Téhéran*, « *est prête à approuver toute mesure, aussi draconienne soit-elle, couvre-feu, loi martiale ou état de siège, pour sauver le pays de cette gangrène* ». Le *Kayhan* écrit pour sa part : « *L'opposition, si elle a le sens des responsabilités, doit faire taire son orgueil et coopérer avec le gouvernement pour mettre fin à la démence. La réconciliation naît parfois des morts et des tragédies.* »

A Paris, l'Union des étudiants iraniens en France qualifie l'incendie d'Abadan de « *crime fasciste du type hitlérien commis par les agents du chah* ».

Constatant que toutes les portes étaient fermées de l'extérieur au moment du drame, l'Union des étudiants affirme : « *Les criminels, qui ne sont autres que les agents du chah, avaient donc pris toutes leurs précautions pour qu'il n'y ait pas de survivants. Le cinéma s'est transformé en un four crématoire.*

» *Les responsables du régime, ainsi qu'une partie des médias en Europe, essaient de mettre cet attentat sur le dos de l'opposition, et en particulier sur le dos des religieux progressistes, systématiquement présentés comme « fanatiques » réactionnaires », « terroristes » et « peste noire » ! Mais le peuple iranien connaît très bien les véritables auteurs de cet attentat.* »

Les deux tiers des victimes sont des femmes et des enfants

Abadan (*A.F.P.*). — Le cinéma Rex, modeste salle d'une centaine de mètres de long, située au premier étage dans le quartier du « bazar », n'est plus qu'une coque vide et calcinée. Une odeur effroyable de chairs brûlées plane encore sur les décombres.

Toute la journée de dimanche, la foule a défilé devant les restes du cinéma, parmi les cris et les hurlements de ceux qui ont parfois perdu toute leur famille dans le sinistre. Une femme, drapée d'un « tchador » (voile blanc), n'arrivait pas à s'arracher des lieux : son fils était l'opérateur de l'appareil de projection. Il est mort brûlé dans sa cabine.

Les hurlements des femmes s'amplifiaient à mesure que les corps — pitoyables tas de chairs noircies — étaient extraits de la salle, recouverts de toiles blanches. Les dépouilles ont été transportées au cimetière de la ville, où, après une identification plus ou moins sommaire, ils ont été disposés dans une fosse commune creusée par un bulldozer.

Dans la ville, la population est frappée de stupeur. Les témoignages de ceux qui sont parvenus les premiers sur les lieux de la catastrophe sont difficiles à entendre. Un homme, encore sous le choc, hébété, raconte qu'il a vu les restes d'une femme enceinte retirés de la salle, tandis que des cadavres d'enfants, roulés dans des couvertures, étaient descendus du premier étage.

Le gouverneur de la province a indiqué que les deux tiers des victimes étaient des femmes et des enfants. Un habitant du « bazar » a perdu dans le sinistre sa femme et ses sept enfants. Les circonstances de l'attentat demeurent obscures. Tout ce que l'on sait, c'est que l'incendie a éclaté probablement en quatre points différents, à environ 22 heures locales. Le film projeté était un documentaire intitulé *le Cerf*, ce qui explique le nombre élevé d'enfants qui assistaient au spectacle. Selon certaines informations plusieurs Sud-Coréens employés dans la région auraient également péri ; en revanche, il ne semble pas qu'il y avait des Européens parmi les victimes.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● L'ASSOCIATION DES AVOCATS DE BUENOS-AIRES a dénoncé dimanche 20 août la disparition de deux de ses membres, enlevés il y a un mois par des hommes armés affirmant être des policiers. Il s'agit de M. Adolfo Chorni et de Mme Norma Raquel Falcone, dont on est sans nouvelles depuis leur enlèvement. L'association précise que M. Chorni a été arrêté en pleine rue et que Mme Falcone a été enlevée alors qu'elle se trouvait chez elle. Dans les deux cas, les ravisseurs se sont présentés comme des policiers. Toutefois, les autorités nient qu'ils soient détenus. — (*A.F.P.*)

Chine

● M. WANG CHEN, qui a été remplacé au poste de chef du quatrième ministère de l'industrie mécanique vendredi 18 août par M. Chien Min (*le Monde* des 20 et 21 août), n'a pas été relevé de ses fonctions mais il est mort d'un cancer le 13 août à l'âge de soixante-dix ans, a annoncé le *Quotidien du peuple*. Vétéran de la Longue Marche, M. Wang Chen était aussi, révèle le journal, membre de la commission militaire du comité central du P.C. et chef d'état-major général adjoint de l'armée. C'est lui qui avait mis au point les systèmes de transmission de l'armée chinoise. — (*A.F.P.*)

Colombie

● SIX MILITAIRES, un officier, un sous-officier et quatre soldats ont été tués, samedi 19 août, dans une embuscade tendue par des guérilleros dans le centre du pays. — (*A.F.P.*)

Islande

● M. LUDVIK JOSEFSSON, président de l'Alliance du peuple, continue ce lundi 21 août ses consultations avec le parti social démocrate et le parti du progrès (agrarien), pour voir si ces trois formations (qui, depuis les élections du 25 juin, totalisent 40 des 60 sièges du Parlement) pourront surmonter leurs divergences en matière économique et former un gouvernement centre-gauche. Devant les inquiétudes manifestées dans les milieux de l'OTAN après sa désignation par le président Eldjarn, M. Josefsson a rappelé que l'Alliance du peuple n'est pas un parti communiste, que c'est un regroupement de communistes et sociaux-démocrates de gauche qui n'entretient pas de relations avec l'U.R.S.S. Il a réaffirmé que sa formation est favorable au retrait de l'Islande de l'OTAN, mais a observé qu'au sein d'un gouvernement de coalition avec des formations qui ne partagent pas son point de vue, l'opinion de l'Alliance en ce qui concerne l'OTAN ne prévaudrait pas forcément.

Mexique

● LE CHEF DE LA LIGUE COMMUNISTE DU 23 SEPTEMBRE, M. Carlos Jimenez Sarmiento, a été tué vendredi 18 août par la police, annoncent les autorités mexicaines. Selon la police, M. Jimenez aurait été impliqué, en 1976, dans le rapt de la fille de l'ambassadeur de Belgique à Mexico et dans la tentative d'enlèvement de la sœur du président Lopez Portillo. — (*UPI.*)

Tribune internationale

Les « réalistes » de Téhéran

par AHMAD FAROUGHY (*)

LE chah annonce que les élections de juin 1979 seront « libres à 100 % ». L'ayatollah Khomeyni — inspirateur des révoltes qui continuent de secouer l'Iran — déclare de son exil irakien que des élections libres sont impossibles avec un tel régime et exige le départ du chah. Celui-ci annonce que n'importe qui pourra se présenter comme candidat aux élections, sauf ceux qui appartiennent au parti Toudeh (communiste pro-soviétique), ou ceux qui remettent en cause le principe de la monarchie. Khomeyni répond qu'il est « hors question » de permettre à celle-ci de demeurer en place, qu'il est opposé à cette dynastie, qu'il a été « contre le père » et qu'il est aujourd'hui « contre le fils ».

Les conditions posées par le chah excluent donc tous ceux qui, depuis le début de cette année, n'ont cessé de manifester contre lui et à qui s'adresse, selon toute vraisemblance, son ouverture démocratique — c'est-à-dire le peuple.

On voit mal, dans ces conditions, à qui ces élections « libres » pourraient profiter, sinon à ceux qui veulent bien du chah, mais pas de sa dictature, autrement dit, à ceux que l'on appelle les « libéraux », représentants d'un courant « social-démocrate » fort répandu dans la haute bourgeoisie, ou encore à une poignée d'intellectuels regroupés autour de l'impératrice Farah, à ceux qui forment l'aile « progressiste » et « réformiste » du Rastakhiz, le parti unique qui, à en croire le chah, est destiné à ne plus en être un.

Pour ce qui est des premiers, leur chef de file est Ali Amini, ancien premier ministre en 1961, artisan de la « Révolution blanche », tombé en disgrâce en 1962 pour avoir déjà tenté d'être « le pont entre le régime et le peuple, d'amorcer la réconciliation » (1)

Le second groupe, issu du Rastakhiz, est dirigé par Houshang Nahavandi, directeur du cabinet particulier de l'impératrice. Il tente lui aussi de mettre sur pied un « programme précis de réformes sociales », qui vise à pallier l'échec du parti unique, celui même dont le chah a dit publiquement qu'il était « bien médiocre et ses dirigeants paresseux ; mais, comme je ne vois pas par quoi le changer, force est de le garder... »

De ces deux tendances sont supposés naître de nouveaux partis politiques, qui présenteront, en juin 1979, leurs candidats pour l'élection des trois cent cinquante députés du Parlement. En attendant, l'on se demande par qui leurs candidats seront pris au sérieux.

∴

POURRONT-ILS rappeler au cours de leurs tournées électorales que c'est un coup d'Etat de la C.I.A. qui a remis le chah sur son trône, il y a vingt-cinq ans ? Dans la négative, comment expliqueront-ils à leurs électeurs que des milliers de leurs compatriotes sont morts depuis cette journée fatidique d'août 1953 et qu'ils continuent à mourir depuis janvier 1978 ? Comment pourront-ils faire oublier les dizaines de milliers d'autres qui croupissent dans les prisons du chah parce que, précisément, ils ne sont pas prêts à participer au jeu cynique d'une monarchie à vocation démocratique sélective ?

N'auront-ils pas à se boucher les oreilles pour ne pas se faire l'écho des cris déchirants de cette mère qui, appelée par la police pour identifier le cadavre de son fils, fut incapable de reconnaître l'amas de chair torturée qu'était devenu l'enfant qu'elle avait mis au monde ? Comment pourraient-ils exiger un jour que les coupables soient châtiés, alors que celui qui leur a permis de faire pareil crime reste « au-dessus de tout soupçon » ?

Supposons néanmoins qu'il faille faire preuve de réalisme, avancer « pas à pas », tenter d'abord d'obtenir un strapontin au Parlement pour faire entendre, timidement au début, puis de plus en plus fort, la vox populi qui s'exprimerait finalement au travers de ces candidats « réalistes ». Admettons que, en raison du rapport de forces, la seule voie possible pour aboutir à un changement réel soit celle-là. Qui, alors, sera l'électeur de pareils candidats et pour quel programme votera-t-il ?

Le paysan ? Celui qui quitte sa terre parce que le chah a décidé de démanteler l'agriculture iranienne pour importer des produits alimentaires américains ? L'homme de tribu ? Celui que le chah a réduit à la pauvreté en détruisant son cheptel pour le contraindre à mendier à côté du paysan dans les bidonvilles de Téhéran, ou à se faire embaucher comme O.S. dans les usines de montage de produits étrangers parce que le chah a décidé que l'industrie iranienne sera désormais transformée en atelier à serrer les boulons des produits fabriqués aux Etats-Unis ? Le commerçant du bazar ? Celui qui, avec la destruction systématique de l'appareil de production interne, se retrouve appauvri parce que le chah a décidé que, dorénavant, l'économie iranienne serait intégrée au marché mondial ?

Ou peut-être le militaire ? Celui que le chah a transformé depuis 1974 en premier client mondial de l'industrie d'armement américaine ; pour qui il a acheté 17,8 milliards de dollars d'armes sur les 42,8 milliards vendues globalement depuis cette date par les Etats-Unis ; pour qui il dépense 25 % de son P.N.B., 30 % du budget de l'Etat ?

Ou, enfin, le grand bourgeois ? Celui qui fait monter le prix des marinas sur la Côte d'Azur, investit dans la pierre à Londres et spécule à Wall Street ? Celui qui a été bien malin de se mettre à l'abri, ayant prévu à l'avance l'« explosion gigantesque » promise par Khomeyni dans ces colonnes mêmes (2).

∴

CERTAINS répètent qu'il faut cesser de faire de l'extrémisme. Ce n'est pas le moment. Après tout, disent-ils, nous avons déjà acquis une victoire : des « élections libres à 100% »... ou presque Le chah l'a promis, le 10 août, devant la presse internationale. Ne leur avait-il pas dit, il y a quinze ans, à l'époque de Kennedy, qu'un régime à parti unique était une dictature et que l'Iran resterait multipartite, donc démocratique ? Oublions que, sous Nixon, il a soudain annoncé que le système « pluraliste » prenait fin et que désormais il n'y aurait plus qu'un seul parti en Iran. Car, aujourd'hui, à l'ère de Carter, il se déclare à nouveau « partisan des libertés démocratiques au sens qu'a le terme dans les démocraties européennes et que l'Iran est maintenant assuré d'une démocratie de type occidental », sous certaines réserves, bien entendu.

Si un candidat réussit tout de même à dénicher des électeurs, à se faire simplement élire en passant sous silence tout ce qu'il leur importe, quelle garantie aura-t-il de ne pas se retrouver soudain expulsé du Parlement, ou intégré de nouveau, comme en 1975, à une formation unique, ou pire, s'il s'obstine, de se retrouver en prison ? Le chah, en effet, ne risque-t-il pas de changer à nouveau d'avis dès l'arrivée d'un nouveau président à la Maison Blanche ? Les seules élections qui comptent vraiment à Téhéran sont encore les élections américaines.

(*) Journaliste iranien résident en France.

(1) Déclaration au *Financial Times* du 30 juillet 1978.
(2) *Le Monde* du 6 mai 1978.

EUROPE

Le dixième anniversaire de l'invasion de la Tchécoslovaquie

La « Pravda » reproche aux P.C. occidentaux leur « ignorance totale » de la situation

A Prague, des signataires de la Charte 77 et des sympathisants ont commencé ce lundi 21 mai des grèves de la faim dans leurs appartements : c'est la seule manifestation enregistrée en Tchécoslovaquie à l'occasion du dixième anniversaire de l'invasion du pays par les troupes des cinq pays du pacte de Varsovie ; l'événement suscite en revanche nombre de manifestations et de commentaires dans le reste du monde.

A Moscou, la « Pravda » organe du P.C. soviétique, reproduit un résumé d'un article du « Rude Pravo » qui s'en prend aux partis communistes ouest-européens et exprime sa « surprise » devant « certaines déclarations qui montrent une ignorance totale de la situation tchécoslovaque ». Pour l'organe du P.C. tchécoslovaque, ils ont le tort de s'en tenir d'« une manière dogmatique » aux appréciations qu'ils avaient portées à l'époque.

Les réactions des P.C. européens avaient précédé ce commentaire : le P.C.F. réclamait dès vendredi dernier la libération des prisonniers politiques, les P.C. britannique et espagnol demandaient de plus l'évacuation des troupes soviétiques.

Pour sa part, la C.G.T. estime que la situation en Tchécoslovaquie « n'a pas évolué » et que « les atteintes aux droits de l'homme se poursuivent » dans ce pays.

La C.G.T. ajoute qu'« elle continuera à faire tout ce qui est en son pouvoir pour que les victimes de la répression soient rétablies dans leurs droits et que les travailleurs tchécoslovaques, conformément à l'esprit de la déclaration finale d'Helsinki et de la déclaration universelle des droits syndicaux adoptée par le IXe congrès syndical mondial, puissent s'exprimer librement ».

Elle rappelle qu'à l'occasion de ce congrès qui s'est tenu en avril dernier, elle était intervenue auprès des syndicats tchécoslovaques et avait rencontré les porte-parole de la Charte 77.

A Pékin, où ont lieu des concerts officiels de musique tchèque, l'agence Chine nouvelle a entamé samedi la diffusion de longs commentaires saluant la « résistance héroïque du peuple tchèque ». L'agence ajoute que l'invasion de la Tchécoslovaquie n'a été que le « commencement de l'expansion militaire soviétique dans d'autres pays de l'Europe de l'Est ».

De nombreuses manifestations ont eu lieu également à la fin de la semaine dernière dans les pays occidentaux : à Londres, deux rassemblements ont été organisés, l'un par la gauche, l'autre par les conservateurs. A Vienne et à Zurich, des marches silencieuses ont eu lieu. A Namur, c'est en lançant trois bombes fumigènes dans le train Paris-Moscou samedi soir que le « Front de la jeunesse » belge a entendu marquer sa réprobation. Egalement à Ankara, une cinquantaine de personnes ont saccagé dimanche matin les bureaux de l'Aeroflot.

Enfin, à Léningrad, un groupe de peintres a été interpellé dimanche par la police après une brève « manifestation silencieuse publique » sur la place du Palais, a annoncé Mme Irina Tikhomirova Grochko après avoir subi quatre heures d'interrogatoire au poste de police. En revanche, l'écrivain Vadim Netchagy et le mathématicien Mark Peiper qui voulaient y participer avaient été retenus à leurs domiciles par la police.

« Le Monde » du 19 août a consacré deux pages à l'anniversaire de 1968 avec des articles de Pavel Tigrid, Zdenek Mlynar, Pierre Daix et Mme Thorez-Vermeersch et une interview d'André Sakharov.

M. JAROSLAV SABATA, PORTE-PAROLE DE LA CHARTE 77 :

« Des millions de gens connaissent notre action mais beaucoup pensent qu'elle ne sert à rien »

Le 31 août 1968, dix jours après l'invasion, un homme s'élève ouvertement devant le comité central du P.C. réuni au château de Prague contre la ligne politique qui ne repose que « sur la force des baïonnettes soviétiques ou autres ». Cet homme qui indique une autre voie que celle de la soumission complète à l'occupant est M. Jaroslav Sabata, responsable du comité du P.C. pour la ville de Brno. M. Gustav Husak, qui prépare déjà son accession à la tête du parti, le traite d'« aventuriste ».

Exclu du parti en 1969, chassé de l'université de Brno, où il était professeur de psychologie sociale, M. J. Sabata est arrêté en novembre 1971 pour son activité oppositionnelle et condamné à six ans et demi de prison. Libéré en décembre 1976, il est depuis le mois d'avril dernier l'un des trois porte-parole de la Charte 77. Très étroitement surveillé, il n'a guère eu depuis lors la possibilité de s'exprimer à titre personnel. Nous reproduisons ci-dessous de larges extraits d'une interview qu'il a accordée ces jours derniers au magazine autrichien « Extrablatt ».

« La Charte existe maintenant depuis plus d'un an et demi. Quel bilan pouvez-vous tirer de son action ?

— Le fait même que la Charte existe et vive encore est son plus grand succès. (...) Je suis convaincu qu'elle va continuer à vivre, tout en évoluant, bien sûr.

— Quelle évolution ?

— D'une part, nous voulons gagner des cercles toujours plus larges. D'autre part, notre action doit avoir un caractère plus permanent. A l'avenir, les documents de la Charte ne devront plus être élaborés par tel ou tel groupe. Ils devront être largement discutés, y compris par des gens qui ont une opinion critique, mais qui ne sont pas forcément des oppositionnels actifs. Cet apport d'idées nouvelles doit nous permettre d'approfondir les perspectives à long terme de notre politique.

— Comment une telle activité est-elle possible dans l'illégalité ?

— Nous travaillons effectivement dans la clandestinité. Mais nous ne sommes pas une organisation. Nous concevons notre action comme celle d'hommes réunis par des liens de solidarité et qui tiennent à rester dans le cadre des lois de la République socialiste de Tchécoslovaquie. Cette conception n'est pas acceptée par la partie adverse. Mais, d'une certaine façon, la Charte est néanmoins « respectée ». On ne nous décrit pas uniquement comme des « *ennemis du socialisme* », mais aussi parfois comme des « *opportunistes* », des « *révisionnistes* » ou des « *déviationnistes* ». On essaie donc d'établir entre nous des différences. Ce n'est pas bon, nous le savons bien, car c'est une façon d'enfoncer un coin dans l'opposition. Mais, d'un autre côté, cela montre que le pouvoir est obligé de louvoyer. Il ne veut pas avoir l'air d'opprimer les luttes pour les droits de l'homme. Il veut prouver que nous violons les lois. Mais il n'y réussit pas tellement bien. Le néo-stalinisme doit être plus prudent que l'ancien.

— La répression actuelle et la diffamation de l'opposition rappellent pourtant fortement celles des années 50 ?

— Sans aucun doute, il existe dans l'appareil des staliniens convaincus. Le commandant qui m'a interrogé pendant la récente visite de Brejnev à Prague (j'étais en détention préventive) ne m'a pas caché qu'il pensait toujours autant de bien de la « *bonne politique* » de Staline. Notre dialogue n'a pas manqué de piquant : il m'a demandé si j'étais prêt à renoncer à ma fonction de porte-parole de la Charte. On saurait me rendre la pareille, m'a-t-il dit. Mon fils serait autorisé à faire des études. Je lui ai éclaté de rire lui aussi, et il m'a dit : rire lui aussi et il m'a dit : « *Voyez-moi ça, comme Staline.* » Il faisait allusion à l'absence de réaction de Staline lorsqu'on lui apprit que son fils était prisonnier des Allemands. Il a poursuivi : « *Staline était un bon communiste et vous aussi vous êtes un communiste.* » C'est ainsi que j'ai obtenu un brevet de bon communiste. Cet homme a, d'une certaine façon, de la compréhension pour quelqu'un qui se comporte comme je le fais. Mais il est persuadé que la répression est une bonne chose, et il pense qu'elle devrait être encore renforcée. Et il n'est pas le seul dans son cas. Il est l'expression de tendances très agressives qui se manifestent dans l'appareil d'État. Ce sont des réactions de mécontentement de certaines parties de la bureaucratie et pas seulement des fonctionnaires de la sécurité d'État.

— Est-ce que la Charte est largement connue dans la population ?

— Oui. Ce ne sont pas des centaines de milliers de gens, mais des millions qui savent, en Tchécoslovaquie, que la Charte existe et qu'elle fait ceci ou cela. Les gens ont pour elle de la sympathie, mais ils sont sceptiques sur l'effet de notre action. Beaucoup pensent que cela ne sert à rien. Le sentiment d'impuissance est très fort dans ce pays. Mais ce qui est sûr, c'est que la Charte a contribué à ce que toujours plus de gens aient moins peur qu'auparavant.

« Pour un dialogue constructif »

— Vous parlez de la peur. Ceux d'« en haut » n'ont-ils pas peur aussi ?

— Oui, certainement. Il existe deux peurs. Je crois qu'il faut faire en sorte que ces peurs réciproques diminuent. Nous ne voulons pas que la société se polarise. La bureaucratie n'est pas tout le parti communiste. Dans certains milieux, on adhère encore au parti pour des raisons idéologiques et pas seulement pour des motifs personnels ou vils. Assurément, beaucoup entrent dans le parti sur la base de considérations tout à fait pragmatiques. Mais même le pragmatisme peut se radicaliser. On peut et il faut compter sur des tendances réformatrices au sein du P.C.

— Cela signifie-t-il que vous croyez à une possibilité d'évolution et de réforme au sein du parti ?

— C'est une question beaucoup discutée parmi nous. Pour parler franchement, je ne suis pas un communiste réformateur. Je ne veux pas entretenir des illusions sur les capacités du parti à se réformer de l'intérieur. Je ne le pense absolument pas. Mais, lorsque nous disons que nous sommes pour un dialogue constructif, nous le pensons réellement. Cela ne relève pas de la simple tactique.

— Que représentent les « chartistes » sur le plan politique ?

— Les « chartistes » reflètent la structure politique de la population, qui est évidemment très hétérogène. Mais sous la pression d'en haut, une unité assez solide se dégage en dépit de toutes les différences. Le point commun est le désir de démocratie ; c'est un sentiment très fort.

— Et quelles sont les différences ?

— Il y a d'abord le courant des communismes réformateurs. Ils conservent une certaine distance envers ce que, dans leur milieu, on taxe volontiers de radicalisme. Ce sont d'anciens professeurs d'université, d'ex-fonctionnaires du parti. On assiste à un paradoxe : ces gens représentent l'aile modérée, alors que le « *petit peuple* », plus prolétaire, est aussi plus radical. Ainsi, les représentants de l'« *underground* » culturel sont dans la plupart des cas des travailleurs. Beaucoup d'entre eux n'ont aucun passé communiste. Grossièrement, on peut donc distinguer entre les « modérés » et les « antibureaucrates radicaux ». Mais il faut être très prudent ; c'est plus compliqué. La communication avec la population est entravée. Le processus de maturation politique de la Charte n'est pas encore terminée.

— Comment vous situez-vous personnellement ?

— Je ne me considère pas comme un communiste réformateur. Je pense qu'il faut créer une nouvelle force politique indépendante. Ce mouvement représentant une gauche démocratique devrait offrir une claire « alternative » socialiste. Cette préoccupation a trouvé son écho dans le manifeste « Cent ans de socialisme démocratique ». Ce document n'a pas été signé seulement par des socialistes, mais par d'anciens communistes, comme par exemple František Kriegel, l'opposant qui dispose aujourd'hui de la plus haute autorité. Des socialistes chrétiens et des personnes agissant à titre individuel comme Vaclav Havel soutiennent aussi cette initiative. C'est donc un front très large. Une grande unité de vue existe aussi sur la question de savoir ce que doit offrir l'alternative socialiste par rapport au « socialisme réel ». Nous nous sommes unis sur le principe de l'autogestion démocratique. C'est une idée qui a une longue tradition dans notre pays.

— N'existe-t-il pas une contradiction entre ces grands objectifs et la faiblesse de l'opposition et de la Charte ?

— Si l'on raisonne en termes de pouvoir, nous sommes faibles. Nous devons faire face à un gigantesque appareil de répression. Mais, si, en ce sens, nous sommes faibles, nous sommes moralement très forts. Un marxiste ne peut se contenter d'opposer la force physique à la force physique. »

FAIRE SUIVRE

Cher ami inconnu,

En ce dixième anniversaire de l'hiver de Prague, je voudrais te présenter mes vœux afin que tu te sentes moins seul.

Je souhaite qu'à l'heure du laitier les voisins n'entendent pas les battements de ton cœur ; je souhaite que tu ne craignes pas d'être écouté lorsque tu te parles à toi-même ; je souhaite que tu puisses retenir ton rire ou tes larmes en entendant les slogans officiels ; je souhaite que tu n'aies pas à voter l'exclusion d'un camarade de travail ; je souhaite que tu ne croises pas d'hommes en gabardine sur ta route ; je souhaite que l'« amitié du peuple soviétique » te soit plus légère et moins présente ; je souhaite qu'un jour tu puisses parler au passé de ta vie au temps du stalinisme à visage humain.

Je souhaite enfin, au cas où cette lettre ne te parviendrait pas tout de suite, que le hasard fasse suivre ton courrier.

BERNARD CHAPUIS.

« FRANCE NOUVELLE » : la situation n'a pas été normalisée.

Dans *France nouvelle*, hebdomadaire central du P.C.F., Patrick Le Mahec écrit :

« *Bien que des progrès notables, notamment dans les domaines économiques et sociaux, aient été réalisés en Tchécoslovaquie depuis 1968, les conséquences de l'intervention sont durables et bon nombre de phénomènes négatifs, qui en sont les résultats, ne permettent pas de parler de normalisation de la situation.*

» *En effet, la solution de l'intervention armée a eu pour résultat, entre autres, l'exclusion du P.C.T. en 1970 de Dubcek et de nombreux autres dirigeants du « Printemps de Prague » ; l'esprit de revanche se développa, plusieurs procès politiques contre les représentants de la charte 77 ont eu lieu récemment et la pratique des interdictions professionnelles et des multiples tracasseries à l'encontre des partisans du « nouveau cours » de janvier 1968 est une réalité.*

» *Tous ces éléments, en rupture avec l'esprit du programme d'action défini au printemps 1968 souverainement par le P.C.T., découlent pour une large part de l'intervention militaire et démontrent, s'il en était encore besoin, l'erreur tragique qu'elle constitua.*

Roumanie

La modération de M. Hua Kuo-feng a été appréciée à Bucarest

De notre envoyé spécial

Bucarest. — La visite de M. Hua Kuo-feng en Roumanie s'est terminée par la signature de plusieurs accords prévoyant notamment la création d'une commission mixte gouvernementale de collaboration économique et technique et l'ouverture d'une ligne maritime régulière entre les ports de Constanza et de Chang-haï. Ces résultats autorisent dirigeants chinois et roumains à se réjouir du plein succès qu'a été le premier séjour à Bucarest du numéro un chinois.

Au cours du banquet de dimanche soir à l'ambassade de Chine, le chef du parti roumain, visiblement satisfait du déroulement des entretiens, n'a pas hésité à parler d'un « *moment historique* » dans les relations entre les deux pays. La visite de M. Hua Kuo-feng et, selon le communiqué diffusé à l'issue des conversations, le climat de « *chaleureuse amitié d'estime et d'entente mutuelle* » qui l'ont entourée représentent pour M. Ceausescu un point culminant de sa politique d'indépendance et d'amitié avec tous les pays socialistes. Cette rencontre s'est passée sans anicroche ni provocations inutiles ; pour les dirigeants de Bucarest, outre le fait qu'elle ait eu lieu, c'est sans doute là l'essentiel. Dans son dernier toast, M. Hua Kuo-feng, décidément très accommodant, a même omis la traditionnelle référence à la lutte contre l'hégémonie, c'est-à-dire, dans l'esprit de Pékin, contre Moscou.

Cet oubli a été évidemment très remarqué. Quelles qu'en soient les raisons, cette modération ôte un motif d'irritation à la presse soviétique, qui a mal caché ces derniers jours sa mauvaise humeur devant la tournée du dirigeant chinois dans les Balkans. Les réactions de Moscou n'ont cependant provoqué ici aucune inquiétude particulière, et on aurait tendance à considérer qu'elles sont le minimum de ce à quoi il fallait s'attendre.

Ces entretiens au sommet ont principes des relations entre Etats valeur la profonde identité de vues des deux pays sur certains pricipes des relations entre Etats, même s'ils ont fait apparaître la persistance de différences dans l'analyse de l'évolution internationale. La communauté d'idées se retrouve dans la volonté de garantir l'indépendance des peuples et l'égalité en droit des Etats, indifféremment de leur grandeur et de leur potentiel économique et militaire, dans le désir de faire participer tous les pays à la solution des problèmes internationaux. Elle s'affirme aussi dans la lutte contre « *toute forme de domination et de diktat* ». Il s'agit là de points qui distinguent les relations que la Roumanie entretient avec la Chine de celles qu'elle a avec l'U.R.S.S.

Grande puissance nucléaire, l'U.R.S.S. jouit en tant que telle d'un certain nombre de privilèges. Elle ne voit pas d'un bon œil les tentatives faites pour instaurer une parfaite égalité entre les Etats, par exemple dans certaines organisations ou négociations internationales. En dépit de leur différence de grandeur et de potentiel économique et militaire, la Chine et la Roumanie se sentent quant à elles solidaires dans la lutte contre leur propre sous-développement et dans le combat pour l'établissement d'un nouvel ordre économique.

Dans le domaine bilatéral, les deux parties sont résolues à « *élargir* et *approfondir* » leurs relations politiques, déjà qualifiées de « *très bonnes* » par M. Hua Kuo-feng. Les conventions techniques signées ce lundi 21 août devraient contribuer à augmenter sensiblement les échanges commerciaux. La coopération profitera surtout au secteur des constructions mécaniques. Les Chinois se montrent intéressés par l'outillage pétrolier roumain. Un consulat chinois devrait s'ouvrir, d'autre part, à Constantza, où le président du P.C.C. s'est rendu samedi pour visiter les chantiers navals.

Les divergences de vues concernent la détente et le désarmement, questions sur lesquelles les Chinois se montrent pour le moins sceptiques, et sans doute aussi les problèmes du mouvement communiste international, dont aucune mention n'a été faite publiquement. Il en faudrait plus toutefois pour troubler la « *solidarité militante* » existant entre Bucarest et Pékin.

MANUEL LUCBERT.

LA VISITE DU CHEF DU P.C. CHINOIS A BELGRADE

(Suite de la première page.)

Le climat de compréhension et de collaboration instauré entre Belgrade et Pékin n'est pas dû à la disparition de leurs divergences idéologiques et politiques. On en est encore loin. Le désaccord subsiste, par exemple, au sujet de la théorie chinoise sur l'« inévitabilité » de la guerre. Pour les Yougoslaves, la guerre peut être évitée et la détente demeure « *la seule alternative* » à la destruction de la civilisation. Les Yougoslaves refusent aussi de prendre position dans le conflit sino-soviétique et ne font pas dépendre leurs rapports avec Moscou de leurs relations avec Pékin et inversement. Mais ils sont également réservés à l'égard des allégations chinoises selon lesquelles tous les malheurs de l'humanité proviendraient des deux superpuissances.

Enfin, la théorie chinoise des « trois mondes » laisse les Yougoslaves plutôt indifférents, chaque partie ayant le droit de voir les choses à sa manière, à condition bien entendu de ne pas essayer de l'imposer à autrui.

PAUL YANKOVITCH.

Portugal

La polémique s'accentue entre les dirigeants socialistes et le général Eanes

De notre correspondant

Lisbonne. — Le parti socialiste pourrait tenter de renverser le gouvernement de M. Nobre da Costa dès que celui-ci présentera son programme devant le Parlement, sans doute au début de septembre. Deux importants dirigeants du P.S., MM. Almeida Santos et Manuel Alegre, se sont prononcés en ce sens pendant le week-end.

Selon l'article 195 de la constitution le rejet du programme, qui entraîne la chute du gouvernement, exige le vote de la majorité absolue des 263 députés. Avec 102 députés, le P.S. devrait donc pour réussir cette opération, obtenir le concours d'un autre groupe parlementaire, par exemple du P.C.P., qui a quarante députés. Il est douteux cependant que tous les députés socialistes respectent une éventuelle consigne de boycottage du nouveau cabinet. Des personnalités comme MM. Medeiros Ferreira et Barreto, en rupture avec M. Soares, ont déjà manifesté à plusieurs reprises leur préférence pour un régime basé sur l'intervention accrue du président de la République.

L'assemblée doit se réunir le mardi 22 août pour discuter la nouvelle loi électorale et la loi sur le recensement. M. Soares et les autres ministres socialistes démis de leurs fonctions pourraient à cette occasion solliciter un vote de confiance du Parlement et relancer ainsi la polémique avec le président de la République. Le gouvernement devait-il expédier les affaires courantes, jusqu'à la formation du nouvel exécutif ? A l'époque M. Soares s'était prononcé par la négative. Puis il est revenu sur sa décision. Mais la tension entre lui et le général Eanes n'a fait qu'augmenter.

Dimanche, devant des milliers de militants du P.S. venus participer à une fête du parti, M. Alegre a été très clair : « *Nous ne voulons pas de monarchie présidentielle, car en juillet 1976 nous n'avons pas élu un président roi.* »

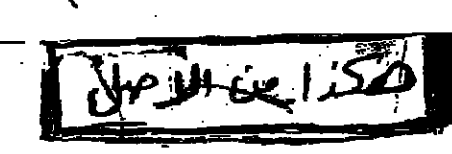
« *Le moment est venu,* a-t-il déclaré, *de prendre parti pour ou contre la révolution du 25 avril 1974, pour ou contre la démocratie, pour la poursuite d'une démocratie parlementaire de type européen ou pour une sorte de démocratie musclée où le chef de l'Etat s'imposerait à l'Assemblée et au gouvernement.* »

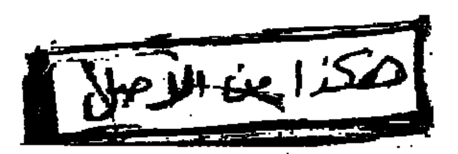
Selon M. Alegre, le général Eanes aurait outrepassé ses pouvoirs en renvoyant M. Soares sans attendre l'avis du Parlement et en désignant le nouveau premier ministre sans consulter les partis.

M. Alegre estime que les milieux les plus conservateurs espèrent obtenir par la voie du « présidentialisme » ce qui leur a été refusé par la voie des urnes : un changement de la Constitution.

S'insurgeant contre toute forme de « bonapartisme », il a critiqué la méthode qui valorise « les partenaires sociaux » au détriment des partis. « *Cela relève du néo-corporatisme* », s'est-il exclamé. Et le secrétaire national du P.S. a poursuivi : « *La politique doit se faire avec les partis car il n'y a pas de projet démocratique sans eux. Le peuple n'a pas voté pour des indépendants mais pour des partis. En donnant la direction du gouvernement à un indépendant, le président de la République n'a pas respecté la volonté populaire. Devons-nous, nous les socialistes, approuver à l'Assemblée un tel gouvernement ?* » Pour les manifestants rassemblés à Mira, la question mérite un « non » unanime. « *C'est aussi mon opinion* », a conclu M. Alegre.

JOSÉ REBELO.





ASIE

Les réfugiés d'Indochine en France

I. — Mille arrivées par mois

par JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

« Demain départ des familles pour Bourges (Estafette), Brive (train) et Cholet (car). » Cet avis sur un tableau est commenté avec animation par une dizaine de femmes vêtues à l'asiatique : des réfugiées indochinoises dans un centre d'hébergement de Limoges. Le nom des occupants est indiqué sur la porte orange des chambres de cet ancien foyer pour travailleurs immigrés ; chaque étage est formé de plusieurs *« villages »*, ayant leur chef. Dans cet immeuble moderne sans âme — couloirs ripolinés, enfilades de salles communes au mobilier *« fonctionnel »* — on a quand même essayé de recréer l'univers originel des occupants.

L'afflux des réfugiés indochinois n'est plus limité à la région parisienne. Il y a maintenant des familles vietnamiennes, laotiennes ou cambodgiennes dans les provinces les plus reculées. En juillet, quarante mille de ces réfugiés étaient arrivés en France depuis la victoire des communistes dans les trois pays de l'ancienne Indochine. Il s'y ajoute environ dix mille personnes entrées illégalement — notamment par l'Espagne — et dont la situation est en cours de régularisation. Actuellement cet afflux se poursuit au rythme d'un millier d'arrivées par mois : plus de la moitié des arrivants ont été « sélectionnés » dans les camps de Thaïlande. L'autre moitié est constituée par ceux qui viennent du Vietnam (Vietnamiens ayant obtenu un visa de sortie ; Cambodgiens ayant réussi à fuir dans le pays voisin) et les *boat people* (les « gens des bateaux »), ces Vietnamiens qui, après une périlleuse navigation, ont trouvé un asile précaire dans les pays du Sud-Est asiatique : Malaisie, Singapour, etc.

La gestion de tous ces « cas » dépend de plusieurs ministères (affaires étrangères, justice, travail, santé, intérieur) et d'une trentaine d'associations qui l'ont pris en charge à des titres divers. C'est le Comité national d'entraide franco-vietnamien, franco-cambodgien, franco-laotien (1), qui a sans doute sur lui la meilleure vue d'ensemble.

Créé en juillet 1975, à la suite d'un désir exprimé par le président de la République, le Comité national, association privée régie par la loi de 1901, a pour but d'harmoniser les actions menées par les pouvoirs publics et les organismes privés. D'abord placé sous la direction de Jean Sainteny, aujourd'hui décédé, il est présidé par M. Beucler, ancien secrétaire d'État aux anciens combattants. Installé dans des locaux mis à sa disposition par le ministère du travail, il compte vingt-quatre membres, le plus souvent détachés par divers ministères. Il fonctionne avec des fonds du ministère du travail et du secrétariat d'État à l'action sociale.

Outre son travail d'harmonisation des actions, le comité national fait des suggestions à l'administration et intervient parfois auprès d'elle pour qu'on trouve une solution à des problèmes particuliers. Par exemple, il a réglé avec le ministère de la santé la question de l'équivalence de diplômes pour les personnels de santé et a obtenu que le quota de médecins indochinois admis à exercer en France soit augmenté. Il a demandé au ministère de la justice que l'on se contente d'une déclaration sur l'honneur pour établir l'état-civil de réfugiés arrivant parfois démunis de pièces d'identité.

Mission permanente en Thaïlande

En 1976, le comité national a installé à Bangkok une mission militaire permanente (six personnes) qui, en collaboration avec le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés et sous l'autorité de l'ambassadeur de France, visite les camps et y choisit les réfugiés candidats pour la France en se fondant sur les critères suivants : connaissance du français par le plus grand nombre possible de membres d'une même famille, services militaires ou civils rendus à la France, connaissance d'un métier, longueur du séjour déjà effectué dans les camps, la priorité étant évidemment donnée à ceux qui sont depuis longtemps en attente d'un pays d'accueil.

En collaboration avec Air France, la mission distribue aussi dans les camps des manuels d'initiation à la langue et à la civilisation françaises.

Accueillis à leur descente d'avion par la Croix-Rouge, les réfugiés indochinois en France sont d'abord pris en charge par le centre de transit de l'association France Terre d'Asile (2). Soit, dès leur arrivée à l'aéroport, soit après un court séjour dans le centre de transit, environ 30 % des réfugiés ont rejoint un parent déjà installé en France ou un répondant français. S'ils ne disposent pas de moyens personnels, ils bénéficient d'une aide spéciale du Service social d'aide aux émigrants (S.S.A.E.). Les autres demandent à être pris en charge dans les centres provisoires d'hébergement de France Terre d'Asile, où leur entretien est assuré par des fonds publics calculés à la journée. La durée de cette prise en charge ne peut en principe excéder six mois. Selon les statistiques du comité national, 95 % de ces « hébergés » ont trouvé un emploi et un logement au bout de cinq mois.

Dans la région parisienne le comité, en plus de ses activités à l'échelle nationale, s'occupe de l'insertion des réfugiés dans la vie active. Il a pu faire loger deux mille cinq cents personnes par l'Office d'H.L.M. et a trouvé par lui-même mille quatre cents emplois pendant le seul second semestre de 1977. D'autres organismes, tels le Secours catholique et le Comité inter-mouvements auprès des évacués (Cimade) — chargé notamment de l'enseignement du français par le ministère du travail, — mènent en faveur des réfugiés des départements de la région de Paris une action que complète celle d'associations spécifiques fondées par des particuliers, souvent d'autres réfugiés ou des militaires français : Amitiés franco-khmères (3), Amitiés franco-lao (4), Comité vietnamien d'entraide et de solidarité (5). Des associations religieuses, tels le Service social de la mission catholique vietnamienne (6) et l'Association bouddhique khmère, SENASANAK (7), jouent aussi un rôle non négligeable.

Quarante-trois délégués en province

En province, le comité national dispose de quarante-trois délégués départementaux qui cumulent le plus souvent cette fonction avec celle de responsable des centres provisoires d'hébergement de France Terre d'Asile. Ces centres, actuellement au nombre d'une soixantaine, d'importance inégale, doivent non seulement s'occuper du logement et de la *nourriture* des réfugiés mais aussi de leur insertion dans la région. En principe, quand le réfugié a trouvé du travail et un logement, un responsable doit continuer à suivre son cas et à l'aider dans les difficultés qu'il peut connaître après avoir quitté le centre. D'Alençon à Troyes, ces centres ont des statuts complexes, les locaux étant la propriété d'organismes divers sollicités par France Terre d'Asile et la gestion étant assurée par d'autres associations de bénévoles.

Le centre de Limoges (8) est à la fois une illustration de la complexité des moyens mis en œuvre et un modèle. Situé dans un foyer de la SONACOTRA (Société nationale de construction pour les travailleurs), il est géré par une association locale, le GATREM (Groupement d'aide au travail, au reclassement, à l'éducation, à la migration). A l'origine, cette association était un comité d'aide aux sans-logis dépendant de l'abbé Pierre. Elle s'intéressa ensuite aux travailleurs nord-africains dans la région. En août 1975, alors que l'arrivée de ces travailleurs se réduisait sensiblement, le préfet lui demanda de prendre en charge le foyer SONACOTRA, peu rempli, pour l'accueil des réfugiés d'Indochine, ce qu'elle fit, sous le nom de GATREM-Indochine, tout en poursuivant d'autres activités sociales.

Son président, M. Vandermarcq, un industriel de Limoges à la retraite, n'avait aucun lien particulier avec l'ancienne Indochine, mais il se passionna vite pour sa nouvelle mission, au point d'aller faire un voyage d'information dans les camps de Thaïlande. Délégué du comité national pour plusieurs départements, il a étendu les activités du GATREM-Indochine hors du Limousin, en Poitou-Charentes, en Aquitaine et dans le Centre, en créant des comités régionaux d'entraide et d'accueil.

Au 1er mars 1978, 1 700 réfugiés (40 % de Laotiens, 30 % de Cambodgiens, 20 % de Vietnamiens, 10 % de Hmongs, montagnards qu'il est arbitraire de classer par nationalités), avaient séjourné dans le centre de Limoges. Celui-ci a une capacité d'accueil de 300 personnes (chaque famille ou chaque célibataire disposant au moins d'une chambre) et emploie une trentaine de responsables : huit professeurs de français, un ancien missionnaire parlant le laotien, du personnel médical, des jardinières d'enfants, des spécialistes de la formation professionnelle, des préposés aux relations avec l'administration, etc.

Le séjour à Limoges comprend deux phases. Pendant trois mois, les réfugiés suivent des cours de français le matin et des cours spécialisés l'après-midi en vue de l'adaptation à la vie professionnelle pour les hommes et de l'initiation à la vie sociale en France pour les femmes. Des efforts sont faits pour ne pas trop perturber les habitudes alimentaires des résidents. Si le déjeuner est servi à la cantine, chacun est libre de faire lui-même son dîner, à l'asiatique.

La deuxième phase du séjour est consacrée à la recherche d'un emploi et d'un logement. Au 1er juillet, le GATREM-Indochine avait procuré du travail à 600 chefs de familles (dont 120 installés dans la région de Limoges). Les relations personnelles des dirigeants de l'association ont été pour beaucoup dans ce succès en période de récession. La plupart des emplois trouvés l'ont été dans l'industrie, notamment aux usines Michelin de Poitiers, Bourges, Tours et Cholet. Mais des réfugiés se sont aussi installés dans de petites villes où étaient disponibles des postes de comptable, menuisier, tailleur, aide-garagiste : Saint-Léonard, Ambazac, Saint-Yrieix, localité de quelque 8 000 habitants où vivent maintenant 30 Vietnamiens.

« Nous mettons deux conditions à ces implantations, nous explique M. Vandermarcq. *Il faut que la localité d'accueil compte au moins trois familles indochinoises — pour éviter un trop grand isolement — et qu'une famille française prenne l'engagement d'aider le réfugié en cas de besoin. »* Effectivement, de sérieux problèmes psychologiques peuvent se poser à ces nouveaux provinciaux, si différents du réfugié ancien colonel devenu plongeur dans un des innombrables restaurants « chinois » de Paris qui, pour typique qu'il ait été, tend à devenir l'exception, tant se développe et se diversifie le flux des nouveaux arrivants.

Prochain article :

PAS TOUS DES « BOURGEOIS »

(1) 42, rue Cambronne, 75015 Paris, tél. : 567-01-20.
(2) 29, rue Saint-Amand, 75015 Paris, tél. : 533-66-84.
(3) 3 bis, rue Jean-Pierre Timbaud, 92130 Issy-les-Moulineaux, tél. : 554-92-60.
(4) Même adresse.
(5) 42, rue Boissière, 92260 Fontenay-aux-Roses, tél. : 702-38-53.
(6) 15, rue Boissonnade, 75014 Paris, tél. : 633-14-79.
(7) 24, rue d'Enghien, 75010 Paris, tél. 246-41-98.
(8) GATREM-Indochine, 113, rue du Quai-Militaire, 87100 Limoges, tél. (55) 77-15-86.

AFRIQUE

LA RÉCONCILIATION AVEC L'ANGOLA

MM. Mobutu et Neto exaltent la « coopération » et la « fraternité » entre les deux pays

Après trois années d'hostilité déclarée, les présidents Neto (Angola) et Mobutu (Zaïre) ont scellé samedi 19 août, à Kinshasa, par une chaleureuse accolade, la réconciliation entre leurs deux pays. M. Neto a reçu un accueil triomphal à son arrivée dans la capitale zaïroise. Une délégation d'une centaine de personnes l'accompagne au cours de cette visite officielle de trois jours au Zaïre. Elle comprend notamment plusieurs membres du comité central du M.P.L.A., le parti unique angolais, des ministres, ainsi que sept ambassadeurs et chargés d'affaires.

Dans les rues de Kinshasa, des banderoles saluaient le chef de l'Etat angolais en reprenant notamment les slogans traditionnels du M.P.L.A. : « *La lutte continue. La victoire est certaine.* » Dimanche, les deux présidents se sont longuement entretenus en tête à tête à bord du bateau présidentiel zaïrois, le *Kamanyola*. Au cours de cette croisière, les deux chefs d'Etat paraissaient détendus et souriants.

« Les plus grands problèmes ont été réglés »

Les deux présidents ont tenu à donner un éclat particulier à leur rencontre, dont ils ont souligné le caractère « historique ». L'événement était retransmis en direct par les radios de leurs deux pays.

Dès son arrivée à Kinshasa, M. Neto avait donné le ton : « *Cette visite*, avait-il souligné, *signifie que les plus grands problèmes ont été réglés. Il faut maintenant trouver une façon d'organiser la coopération entre nos deux peuples. La voie est ouverte à une coopération franche entre nous.* » Au cours du dîner, il a ajouté que sa visite constituait « *un des plus heureux événements de son pays depuis l'indépendance* ».

De son côté, le président Mobutu a souhaité que « *les 2 600 kilomètres séparant le Zaïre et l'Angola deviennent une frontière de compréhension, de fraternité et de paix* ».

Le *Jornal de Angola*, quotidien officiel de Luanda, avait salué samedi la rencontre en ces termes :

« *Les relations entre les peuples angolais et zaïrois entrent dans une phase nouvelle pleine de perspectives pour les intérêts supérieurs des deux parties. (...) Tout un passé de douleurs et parfois de désillusions est aujourd'hui enterré. (...) Indépendamment des différences des systèmes politiques et économiques qui orientent les deux pays, rien n'empêche dans le domaine de la paix que s'établisse la coopération et que l'on trouve les voies du développement capables de consolider l'indépendance et le bonheur de nos peuples.* » — *(A.F.P., Reuter.)*

Zaïre

Disparus à Kolwezi...

Le dimanche 14 mai 1978, Yves Devineau, dit « Vonic », quarante-trois ans, ressortissant français et ingénieur chez Thomson-C.S.F., séjournait depuis deux jours à l'Hôtel Impala de Kolwezi lorsqu'un groupe de « rebelles » le firent prisonnier et l'emmenèrent, pour interrogatoire, dans un autre hôtel de la cité minière qu'ils avaient aménagé en poste de commandement. Son compagnon de captivité, de nationalité belge, fut ensuite relâché. La dernière fois qu'on aperçut « Vonic » à Kolwezi, il était « encadré » par deux officiers rebelles, dans une jeep découverte, de couleur rouge, qui disparut bientôt vers une destination inconnue.

Yves Devineau est l'un des quelque quarante Européens capturés lors de l'occupation de Kolwezi par les forces du Front de libération nationale du Congo (F.L.N.C.) et dont on demeure depuis, sans nouvelles. Parmi ces « disparus » figurent onze Français (1) : cinq civils, dont quatre étaient employés de la Gécamines ; six assistants techniques militaires, détachés au Shaba, au titre de la coopération, et chargés de la maintenance de certains matériels blindés vendus par la France à l'armée zaïroise (2).

Toutes les démarches — officielles ou non — entreprises à leur sujet par les autorités françaises, sont demeurées infructueuses. Les rares — et maigres, — indices dont on dispose à Paris n'ont pas permis de faire avancer les recherches en cours. Ainsi, selon une rumeur optimiste, Yves Devineau aurait été aperçu vivant dans un camion, fin mai, au cours du passage à travers la « pointe » nord-ouest de la Zambie d'une unité rebelle qui se repliait sur l'Angola. En revanche, le président Mobutu avait déclaré, à la même époque — et sans autre détail — que tous les otages européens avaient été « *liquidés* ».

Les autorités françaises assurent qu'elles poursuivront leurs recherches aussi longtemps qu'un doute subsistera quant au sort des disparus. Elles affirment avoir, dans cette affaire, rencontré auprès des gouvernements angolais et zambien la coopération souhaitée. Le président Neto avait d'ailleurs fait savoir, dès la fin du mois de mai, qu'il garantirait la sécurité des Européens éventuellement réfugiés dans son pays. Déjà, lors de la première guerre du Shaba, en mars 1977, un certain nombre de Blancs ayant fui cette province — dont plusieurs missionnaires belges — avaient trouvé refuge auprès des autorités angolaises avant de regagner librement l'Europe. Cette fois, les assurances de Luanda sont restées, semble-t-il, sans objet.

A Paris, on croit de moins en moins que les disparus sont détenus en otages, leurs ravisseurs présumés n'ayant formulé aucune revendication. Ce silence ne fait qu'attiser les « *très vives inquiétudes* » des autorités. Pour ne pas ajouter au tourment des familles, le ministère des affaires étrangères a obtenu des autorités administratives concernées par ce drame, l'ouverture — à titre exceptionnel — de certains droits sociaux : inscription à la Sécurité sociale, déblocage de l'assurance-vie, transfert des comptes bancaires, prises en charge par les agences pour l'emploi.

De manière plus générale, la multiplicité des cas particuliers et la confusion qui a présidé aux opérations d'évacuation des résidents européens de Kolwezi ont compliqué les procédures de régularisation. Par exemple, et si surprenant que cela puisse paraître, quelque deux cents rapatriés de Kolwezi n'ont, depuis leur retour, manifesté en aucune manière leur présence en France auprès des services consulaires du Quai d'Orsay. Quant aux familles des disparus, il est inutile de préciser que chaque jour qui passe prolonge leur angoisse...

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) Officiellement, dix Français, dont les corps ont été rapatriés, ont trouvé la mort lors des massacres de Kolwezi.

(2) Il s'agit du lieutenant Jacques Loissac ; de l'adjudant-chef Pierre Van Nuvel ; des adjudants Jacques Bireau, Christian Césario, Jacques Gomila et Bernard Laurent.

La guerre en Erythrée

UNE TROISIÈME OFFENSIVE ETHIOPIENNE CONTRE KEREN AURAIT ÉTÉ REPOUSSÉE PAR LE F.P.L.E.

Khartoum *(Reuter)*. — L[a] troisième attaque lancée en cin[q] jours par les Ethiopiens contr[e] la ville de Keren a été repoussé[e], a affirmé dimanche 20 août, [à] Khartoum, un porte-parole d[u] Front populaire de libération d[e] l'Erythrée (F.P.L.E.). Trois cen[t] cinquante soldats éthiopiens on[t] été tués, six cents blessés e[t] vingt faits prisonniers, a-t-[il] ajouté, au cours d'une bataille d[e] quatorze heures qui s'est dérou[-]lée vendredi 18 août, près d[u] village d'Enbaderho, sur l'ax[e] routier Asmara-Keren.

Selon le F.P.L.E., les Ethio[-]piens pourraient déclencher un[e] autre offensive depuis l'Ouest, [à] partir de la ville d'Agorda[t] reconconquise le 9 août dernier. Des unités de guérilla engagen[t] des actions contre les lignes d[e] ravitaillement éthiopiennes, qu[i] se sont considérablement éten[-]dues ces dernières semaines. Ce[s] opérations ont pour objectif d[e] contraindre l'armée éthiopienn[e] à affecter un plus grand nom[-]bre d'unités à des opération[s] défensives.

● *M. Nicholas Diederichs*, président de la République Sud-Africaine, a été hospitalisé dimanche 20 août au Cap à la suit[e] d'une nouvelle crise cardiaque. M. Diederichs, âgé de soixante-quinze ans, avait eu une premièr[e] attaque le 12 août dernier. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

M. Smith juge inacceptable un démantèlement des forces de sécurité

L'acceptation par M. Ian Smith, premier ministre de Salisbury, du principe d'une conférence élargie incluant les dirigeants de la guérilla (*le Monde* daté 20-21 août), si elle constitue un élément positif dans la recherche d'une solution pacifique en Rhodésie, ne paraît pas pour autant refléter une évolution sensible de la position des dirigeants blancs quant aux modalités de l'accession à l'indépendance, avec un régime à majorité noire, de l'ancienne colonie rebelle.

Les positions du gouvernement rhodésien et du Front patriotique qui anime la guérilla — demeurent très éloignées en ce qui concerne la composition des forces armées pendant la période de transition. M. Smith souhaite que d'éventuelles négociations élargies n'abordent pas cette question.

Aussi M. Smith a-t-il déclaré dimanche 20 août que le gouvernement intérimaire ne saurait participer à une conférence avec le Front patriotique qui impliquerait le démantèlement des forces de sécurité. « *Je n'ai aucune hésitation à dire qu'une telle demande aurait un sérieux effet démoralisateur sur nos forces de sécurité*, a-t-il souligné. *Peu de choses pourraient nous faire plus de mal et nuire plus à notre avenir que de nous défaire de ces forces.* »

M. Smith s'est également efforcé d'apaiser les appréhensions des Blancs de Rhodésie, qui s'expatrient au rythme d'un millier par mois et devraient quitter le pays en plus grand nombre encore à mesure qu'approchera l'échéance du 31 décembre, date de la transmission des pouvoirs aux représentants de la majorité noire.

Invitant ses compatriotes à ne pas quitter précipitamment le pays, M. Smith a également démenti qu'il ait lui-même fait des préparatifs en vue de s'installer en Afrique du Sud. « *Je pense qu'il faut que nous continuions de croire qu'il y aura un avenir permanent pour nous dans ce pays. Je n'ai aucunement l'intention de partir* », a-t-il ajouté.

De son côté, M. Nkomo, coprésident du Front patriotique, a indiqué qu'il était prêt à « intégrer » dans la future armée « *les éléments acceptables* » des forces de sécurité, sans indiquer ce qu'il entendait par l'expression « *éléments acceptables* ». « *C'est un point sur lequel nous nous sommes mis d'accord avec les Britanniques et les Américains*, a-t-il poursuivi. *Il n'y a pas de place dans le pays pour les soldats qui ont commis des atrocités. Ils doivent mettre fin à leur comportement bestial et ils ne pourront pas rester dans le pays. (...) Nous exigeons que la future armée soit constituée à partir des forces de guérilla.* »

A Londres, M. David Owen, secrétaire au Foreign Office, s'est déclaré dimanche « *raisonnablement optimiste* » sur les chances de voir une « table ronde » de tous les leaders nationalistes noirs déboucher sur « *un véritable règlement de la question rhodésienne* ».

« *Nous sommes très près de la conclusion d'un règlement véritable et les leaders du Front patriotique, MM. Nkomo et Mugabe, ont tout à gagner et rien à perdre dans cette conférence* », a-t-il ajouté. — *(A.F.P. Reuter.)*

● *M. Jacques Opangault*, ancien vice-président de la République du Congo, est mort dimanche 20 août à Brazzaville à la suite d'une longue maladie.

[M. Opangault était né en 1907 à Boumtje dans le Nord-Congo. Leader du M.S.A. (Mouvement socialiste africain), il devient le 15 mai 1957 vice-président du gouvernement issu de la loi cadre. Il est nommé ministre d'Etat du gouvernement Fulbert Youlou le 13 août 1960, puis ministre de la justice. Il fait partie de la première délégation de la République du Congo au conseil de sécurité de l'ONU. Enfin, en juin 1961, il est nommé vice-président de la République, poste qu'il conserve jusqu'en 1962.]

Tunisie

M. NOUIRA ANNONCE QUE 1979 SERA UNE « PÉRIODE DE GESTATION POLITIQUE »

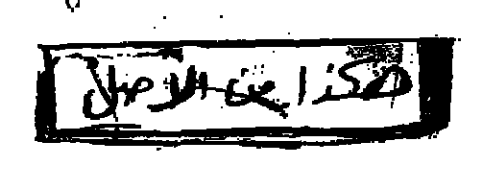
Tunis *(A.F.P., Reuter.)* — M. Hedi Nouira, premier ministre tunisien, a déclaré samedi 19 août, que « *l'année prochaine connaîtra des événements politiques importants, notamment le renouvellement des cellules destouriennes, le congrès du parti et les élections législatives* ».

« *L'année prochaine sera en quelque sorte une période de gestation politique pour la société tunisienne*, a-t-il ajouté. *Tout le pays va devenir, pendant une année, comme une marmite bouillante de rumeurs, d'odeurs et d'aigreurs dont vous devez contrôler continuellement la température pour éviter qu'elle n'explose.* »

D'autre part, après la décision du parquet de se pourvoir en cassation contre l'arrêt d'incompétence rendu par la chambre criminelle près la cour d'appel de Sousse, au procès des 101 syndicalistes impliqués dans les événements du 26 janvier (*le Monde* daté 20-21 août), deux solutions s'offrent à la Cour de cassation tunisienne. Si elle suit le ministère public, l'affaire sera jugée sur le fond par la même chambre criminelle de Sousse, dont la composition sera toutefois modifiée. Si elle rejette le pourvoi, le dossier sera renvoyé devant la Cour de sûreté de l'Etat.

Enfin, le président Bourguiba regagnera la Tunisie jeudi 31 août, après avoir subi « *des examens complémentaires de contrôle* » dans une clinique parisienne privée. Le président Bourguiba avait quitté Tunis le 29 juin dernier pour « *une série d'examens médicaux ordinaires* » à Genève, puis à Paris.

L'agence tunisienne d'information T.A.P. indique que ces examens médicaux ont confirmé « *l'excellent état de santé* » du chef de l'Etat.



Le Monde

politique

L'ÉLECTION LÉGISLATIVE PARTIELLE DU GERS

M. Cellard (P.S.) conserve son siège dès le premier tour et accroît son avance sur M. Mességué (majorité)

CANDIDATS ET PARTIS	20 août 1978 Inscrits : 62 316 Suf. exp. : 48081 Abst. : 20,88 %		19 mars 1978 Inscrits : 62 500 Suf. exp. : 53 362 Abst. : 12,59 %		12 mars 1978 Inscrits : 62 629 Suf. exp. : 51 720 Abst. : 15,59 %		11 mars 1973 Inscrits : 56 224 Suf. exp. : 45 662 Abst. : 17,37 %		4 mars 1973 Inscrits : 56 237 Suf. exp. : 43 980 Abst. : 19,43 %		23 juin 1968 Inscrits : 54 157 Suf. exp. : 41 563 Abst. : 21,77 %	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
MM. CELLARD (P.S.)	25 138	52,28	27 171	50,91	14 147	27,35	21 666	47,44	12 066	27,43	8 318	20,01
MESSEGUE (maj.)	22 943	47,71	26 191	49,08	17 104	33,07	23 996 (1)	52,55	21 423 (1)	48,71	22 095 (1)	53,16
U. D. F. - rad.					9 766 (2)	18,88						
P. C.					7 900 (3)	15,27			7 302 (3)	16,60	6 438 (3)	15,49
F. A. (a)					1 864 (4)	3,60					4 712 (4)	11,33
L. O. (a)					706 (5)	1,36						
U. O. P. D. P. (a)					233 (6)	0,45						
Divers									3 189 (7)	7,24		

(1) Pierre de Montesquiou, P.D.M. en 1968, U.R.P.-C.D.P. en 1973 qui, décédé en octobre 1976, avait été remplacé par M. Jean Faget, app. réf., lequel était suppléant de M. Mességué en mars 1978 ; (2) : M. Aymeri de Montesquiou, fils de l'ancien député ; (3) MM. Joseph Lamothe en 1968, Augustin Pujol en 1973, Gérard Lacaze en mars 1978 ; (4) MM. Alexandre Baurens, P.S.U., anc. dép., en 1968 ; Michel Ghirardi, en 1978 ; (5) M. Guy Mouney ; (6) M. Daniel Desbarats ; (7) MM. Marc Duffau-Lacoste, rad., Marcel Marchadier, div. maj., Mme Giselle Guirette, ss étiq. respectivement 1 355, 979 et 855 voix, soit 3,08 %, 2,22 % et 1,94 %.

(a) F.A. : Front autogestionnaire ; L.O. : Lutte ouvrière (trotskiste) U.O.P.D.P. : Union ouvrière et paysanne pour la démocratie prolétarienne (maoïste).

Un seul tour aura suffi à M. André Cellard (P.S.) pour retrouver le siège qu'il avait conquis au second tour des élections législatives de mars 1978 avec 980 voix d'avance sur M. Maurice Mességué. Invalidé par le Conseil constitutionnel, qui a estimé que la distribution d'un tract quelques heures avant le scrutin, avait introduit des arguments nouveaux de nature à discréditer la candidature de son adversaire, M. Cellard l'a emporté, dimanche 20 août, avec 2 195 suffrages de mieux que M. Mességué.

Les résultats du scrutin confirment la tradition qui veut qu'un élu invalidé soit maintenu dans son mandat par les électeurs. En effet, vingt-quatre annulations d'élections législatives — dont cinq concernant le scrutin de mars 1978 — ont été décidées par le Conseil constitutionnel depuis le début de la V[e] République, et M. Cellard est le seizième député à retrouver son siège à l'occasion d'une élection législative partielle.

Comme le P.S. l'avait fait en faveur de Mme Marie-Thérèse Goutmann, P.C., qui, elle aussi invalidée, a été réélue le 23 juillet dernier dans la neuvième circonscription de la Seine-Saint-Denis —, le P.C. ne présentait pas de candidat et soutenait dès le premier tour M. Cellard. Dans *l'Humanité* du 21 août, Jacques Coubard constate : « *Dans le Gers comme en Seine-Saint-Denis les médiocres combinaisons giscardiennes ont reçu la même réponse de la part des électeurs. Ils ont également exprimé la vigueur du mécontentement contre la politique du pouvoir.* » Il ajoute : « *Les électeurs du Gers apportent une confirmation qui mérite attention : la volonté d'union demeure permanente. Cette constatation rend d'autant plus intolérable l'acceptation d'une mission élyséenne par Robert Fabre. Depuis quelques jours, les dirigeants socialistes s'efforcent d'en atténuer, d'en dissimuler la signification, comme ils cherchent à estomper la réalité de leurs convergences avec la politique de M. Valéry Giscard d'Estaing.* » M. Jacques Coubard conclut en expliquant que le P.C. fera la clarté « *sereinement, inlassablement* » pour que ne soit pas déçue « *la volonté de changement aussi profondément enracinée que le montrent les deux derniers scrutins* ».

« Un désaveu de plus... »

M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du P.S., pour qui la réélection de M. Cellard « *est un désaveu de plus d'une politique qui, sous le masque du libéralisme, est injuste et dure aux travailleurs, à ceux de la terre comme à ceux des usines* », a noté, dimanche soir 20 août, que « *la France profonde, comme aime à dire le premier ministre, répète son approbation de la politique d'union du P.S., le refus catégorique de toute compromission avec un pouvoir exécuteur des volontés du patronat* », et « *ratifie et encourage l'union chaque fois que celle-ci se réalise* ». Il considère que « *sans en forcer la signification, il est permis de dire que, de toute façon, c'est un camouflet au Conseil constitutionnel, dénoncé comme une institution partisane par François Mitterrand* ».

De son côté, le Mouvement des radicaux de gauche relève que l'union de la gauche, « *si elle traverse des difficultés au niveau des états-majors, existe réellement à la base et au quotidien* ». Il demande que, « *dès la rentrée, les dirigeants des formations de la gauche se rencontrent* ».

Avant d'affirmer que les « *Gascons ne se laissent pas prendre au miroir aux alouettes* », M. Cellard a déclaré que les électeurs, « *qui ont pris avec sérieux leur devoir civique* (20,88 % des électeurs inscrits n'ont pas participé au vote contre 12,59 % le 19 mars 1978, soit une faible augmentation du pourcentage des abstentions compte tenu de la date du scrutin), *ont condamné une injuste décision du Conseil constitutionnel et ont également condamné la politique de MM. Barre et Giscard d'Estaing* ». De même il a relevé qu'à Saint-Clar, commune dont il est maire depuis mars 1977, il avait progressé. Son score est en effet passé entre les deux scrutins de 55,72 % à 58,49 % des suffrages exprimés. Dans l'ensemble du canton de Saint-Clar, l'augmentation est un peu moins nette : 51,94 % contre 50,52 % en mars.

Quant à M. Mességué, soutenu par l'ensemble des formations de la majorité, il peut également se prévaloir d'un meilleur résultat à Fleurance. Maire de cette commune depuis 1971, il y recueille 56,74 % contre 53,30 % en mars dernier. En revanche, son recul est sensible à Eauze, dont le maire, M. Jean Faget, R.P.R., qui, député sortant, en mars dernier était son suppléant, avait refusé de faire de nouveau équipe avec le phytothérapeute ; de 51,21 %, le nombre des bulletin en faveur de M. Mességué est passé à 47,39 %. La perte est du même ordre dans l'ensemble du canton d'Eauze : 46,70 % contre 51,46 %, il y a cinq mois.

A Nogaro, dont était ori- originaires les suppléants des deux candidats (Mme Lydie Dupuy, épouse du conseiller général et maire socialiste pour M. Cellard ; M. Gérard Frayret, C.D.S., conseiller municipal pour M. Mességué), M. Cellard perd près de trois points en pourcentage (52,62 % contre 55,52 %). En revanche, il en gagne plus de quatre dans le canton de Gimont (51,91 % contre 47,54 %), fief de la famille de Montesquiou. Les résultats dans ce canton semblent confirmer la désaffection d'une partie de l'électorat modéré pour la majorité, malgré le soutien qu'apportait à M. Mességué M. Aymeri de Montesquiou, radical, candidat U.D.F. en mars dernier.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Quand le Bottin refait les élections...

Cent soixante ans après la première publication, par Sébastien Bottin, du *Dictionnaire général des communes de France*, la société Didot-Bottin, « *fidèle à sa tradition* », a publié récemment une nouvelle édition, « *entièrement rénovée* » du Bottin des communes. Cet ouvrage, qui peut être consulté dans les bureaux de poste, comporte notamment un classement par département, comprenant pour chacun d'eux une carte, des renseignements administratifs d'ordre départemental et régional, ainsi que la liste des députés et sénateurs.

Tout en insistant sur « *la tradition dans la qualité des renseignements* », une note de l'éditeur reconnaît que « *malgré la rigueur apportée à la recherche et à la mise à jour des renseignements publiés, certaines inexactitudes ont pu échapper à notre attention* ».

Louable modestie et prudence justifiées si l'on en juge par la rigueur souvent défaillante qui a présidé à l'établissement de la liste des députés élus en mars 1978.

La mise à jour de l'ouvrage ayant été arrêtée au 1[er] avril, il est normal que figurent dans cette liste les noms des membres du troisième gouvernement de M. Barre (constitué les 5 et 6 avril), l'amour propre de leurs suppléants, devenus depuis députés à part entière, dût-il en souffrir. Mais que dira M. Péronnet (app. U.D.R.) en se voyant frustré de son siège dans la quatrième circonscription de l'Allier au profit de M. Chabrol, qui n'était pas candidat, mais qui l'avait remplacé de juillet 1974 à novembre 1976, quand il était au gouvernement ? Et que diront MM. Giacomi (R.P.R.) et Pasquini (R.P.R.), élus de la première et de la deuxième circonscription de la Haute-Corse, ignorés par un Bottin qui n'accorde qu'un seul siège à ce département et l'attribue à M. Zuccarelli (M.R.G.) battu par M. Giacomi ?

Qui consolera M. Le Cabellec (U.D.F.), réélu dans la sixième circonscription du Morbihan, de se voir supplanter par son adversaire communiste, M. Crepeau ? Peut-être M. Laurain (P.S.), élu dans la première circonscription de la Moselle, mais « effacé » au profit du député sortant et vaincu, M. Kiffer (U.D.F.) ; ou M. Hassebroeck (P.S.), réélu dans la dixième circonscription du Nord, et qui voit son siège attribué à son adversaire, M. Houssin (R.P.R.).

Une mésaventure vécue également par MM. Durr (R.P.R., Bas-Rhin, 3[e]), Birraux (U.D.F., Haute-Savoie, 3[e]) et Pierret (P.S., Vosges, 2[e]), qui, élus en mars dernier, se voient « souffler » leurs victoires, sur le papier, par leurs adversaires d'alors, respectivement MM. Ganter (P.S.), Borrel (P.S.) et Stoléru (U.D.F.).

Victimes de ces omissions préjudiciables, les députés ainsi rayés de la carte politique, entendront peut-être réagir. Qu'ils sachent cependant que « *l'éditeur décline toutes responsabilités quant aux omissions ou erreurs* » et qu'il opposera à l'encontre de toute réclamation ou instance « *la jurisprudence constante relative à la non-responsabilité* [dans de tels cas] *des éditeurs d'annuaires* ». — P. FR.

Mission impossible ?

(Suite de la première page.)

Elle est désorientée, écœurée par les vraies discordes qui se terminent par de fausses réconciliations.

Elle exige la franchise et la clarté !

***

C'est pourquoi je n'ai pas hésité à faire connaître publiquement mon propre diagnostic, et les s'insulte au sommet, et on fait d'encourir les foudres de ceux qui pratiquent la politique de l'autruche.

Ce que les Français attendent, c'est que se constitue une opposition jouant le jeu démocratique des propositions constructives, au lieu de se livrer à la politique du pire ; c'est que se lève l'espoir d'une gauche moderne, progressiste mais non collectiviste, réformiste mais non marxiste.

Dès qu'on évoque la « social-démocratie », Georges Marchais et ses amis lancent des anathèmes. Sans doute le vocable est-il entaché de sa référence au système germanique ou scandinave. De même, le travaillisme britannique, tout aussi condamné par les communistes, ne correspond-il pas à la situation française puisqu'il est fondé sur une association politique-syndicats. Ce qui est impensable chez nous.

Mais s'il ne s'agit que d'inventer un mot pour définir cette orientation, et, si le radicalisme, le vrai, qui y correspond largement, paraît démodé, et dévalué par ses divisions internes, que l'on ait recours à l'expression « gauche moderne » ou à l'expression « gauche humaniste ».

Pourquoi, nous, radicaux sincères, hommes de gauche, pourquoi les socialistes non marxistes répudieraient-ils la voie des vraies réformes ? Car c'est bien cette gauche à la fois hardie et raisonnable qu'attendent les Français. Celle qui permettrait d'évoluer vers plus de justice, plus de civisme, vers une société où l'homme ne serait ni esclave, ni robot, ni « assujetti ». Où il trouverait, dans la liberté, la possibilité d'assumer ses responsabilités et de vivre une existence plus heureuse.

Ce que ne lui propose pas le libéralisme économique sans frein dans lequel la politique de l'actuel gouvernement l'engage. Avec, comme conséquence de la concurrence sauvage, la domination des grandes puissances économiques, au détriment des entreprise à taille humaine. Celles que l'on nomme les petites et moyennes entreprises, qui ont besoin pour survivre de l'appui des pouvoirs publics. Celles qui, dans la difficile conjoncture présente, peuvent mieux encore que les grandes concentrations industrielles, participer à notre redressement économique et apporter une large solution au problème aigu de l'emploi.

A mes yeux, le choix n'est pas, pour un homme de gauche, entre l'opposition stérile et sectaire dont les appareils des partis ne parvienne pas à se dégager et le ralliement à la majorité. Cette dernière vient de remporter une courte victoire ; mais en son sein s'exerce toujours la pression des forces conservatrices. Ceux qui ont cru, par leur adhésion à cette majorité, l'entraîner vers le réformisme n'y ont guère réussi jusqu'à présent.

La seule voie qui me semble réaliste, et porteuse d'espérance, c'est de faire entendre, par tous les moyens dont nous pouvons disposer, la voix d'une opposition qui joue le jeu démocratique. Qui, passé à l'affrontement électoral, échappe à la rancœur et à la morosité, et n'entretienne pas en permanence dans le pays un climat de division entre les Français.

Nous avons trop souffert nous-même du traitement infligé pendant près de vingt ans aux opposants, nous avons trop réclamé que soient respectés les droits de l'opposition pour ne pas prendre en considération les progrès qui peuvent s'accomplir dans ce sens.

Peu à peu, les propositions que j'ai soumises au président de la République dès le 30 septembre 1975 sont mises à l'étude, et une amorce de dialogue s'est instaurée. Il est question aujourd'hui du droit de réponse à la télévision, réclamé depuis si longtemps, et dont nous verrons à l'usage s'il est conforme à nos vœux.

Et voici que M. Giscard d'Estaing propose à un parlementaire d'opposition une mission lui permettant, dans un cadre précis, d'accéder à tous les dossiers, aux sources d'informations qui nous étaient jusqu'à présent fermées, à disposer de collaborateurs en vue de mener à la fois études, réflexion et propositions.

En toute liberté, sans le moindre renoncement à mon appartenance, à mes options politiques, je serai à même de faire connaître ces propositions à l'opinion et au gouvernement, qui pourra confronter ses propres projets à mes suggestions.

Il est évident que le gouvernement, seul apte à les mettre en application, jugera de l'opportunité de les prendre en compte ou de les rejeter.

Pourquoi rejetterait-il des propositions valables ? Il encourrait alors le jugement sévère de l'opinion, et c'est lui qui serait taxé de sectarisme.

Le courrier extrêmement abondant que je reçois m'apporte la preuve qu'à 98 % les Français approuvent cette approche démocratique, et souhaitent que l'opposition joue ainsi un rôle constructif. Le divorce avec l'appareil sclérosé des partis est flagrant.

Mes amis radicaux de gauche, je l'ai écrit à leur président, auraient été mieux inspirés, plutôt que de blâmer mon attitude, de prendre le pouls de l'opinion, et de recueillir le bénéfice de cette démarche. Encore une occasion que la gauche aura manquée !

Ne ressent-elle pas que cette expérience pourrait au contraire la revaloriser ? Ne voit-elle pas que le président de la République, de son côté, a pris un risque considérable, et que si j'ai accepté celui de m'exposer à des critiques infondées, son initiative ne recueille pas, dans la majorité, que des approbations ?

Mais ce qui importe, ce n'est pas l'avantage personnel que l'un ou l'autre peut tirer de cette tentative. C'est la recherche, sans compromissions, au grand jour, dans l'intérêt même d'un pays en crise profonde, d'un meilleur fonctionnement de notre démocratie.

***

Reste le thème de la mission qui m'est proposée. J'ai moi-même écarté des sujets non sans intérêt mais moins actuels pour choisir le problème de l'emploi, lié aux disparités régionales.

N'ayant aucun pouvoir de décision, je sais bien que je n'apporterai dans l'immédiat aucun remède miracle au chômage qui s'accroît et qui devient une insupportable plaie sociale.

Cet accroissement, révélé par les chiffres inquiétants de juillet, est fonction de la conjoncture mondiale, du désordre monétaire, mais tient aussi aux choix économiques et politiques du gouvernement.

Sa résorption progressive exigerait des mesures touchant à l'ensemble de l'économie, mesures qui sont hors de mes responsabilités.

Faut-il pour autant renoncer à lutter contre ce fléau ?

Non, car des solutions partielles existent : j'ai eu l'occasion d'en proposer certaines, qui ont été bien accueillies par l'opinion, mais que nul gouvernement n'a encore voulu prendre en compte.

Il est prématuré d'en donner aujourd'hui la liste. Elle devra découler d'une étude sérieuse.

Mais, dès à présent (et j'y trouve un très large écho dans mon courrier), et pour ne prendre que trois exemples :

1) Pourquoi ne pas envisager une modification du rôle de l'Agence nationale pour l'emploi, qui, disposant de moyens accrus, pourrait ne pas se contenter de son rôle presque passif d'enregistrement et de statistique, pour devenir un élément essentiel de liaison entre employeurs, collectivités et demandeurs d'emploi.

N'est-il pas paradoxal que le C.N.P.F. soit amené, ainsi que l'a déclaré M. Ceyrac, à envoyer dans les départements quatre-vingts missi dominci pour s'intéresser à l'emploi des jeunes ? N'est-il pas anormal qu'une ville de 15 000 habitants comme Villefranche-de-Rouergue (et il y en a bien d'autres) en soit réduite à rémunérer elle-même un employé municipal chargé de l'emploi parce qu'il n'existe aucune antenne de l'A.N.P.E. ?

2) Pourquoi n'a-t-on jamais repris nos propositions visant à interdire les cumuls de retraites d'agents de la fonction publique, de niveau élevé (généraux, directeurs, etc.) avec des emplois actifs, en particulier dans les grandes entreprises nationales ? Des dizaines de milliers d'emplois seraient ainsi libérés au profit des jeunes ;

3) Pourquoi ne donne-t-on pas aux communes qui n'ont pas les possibilités d'ouvrir de nouveaux chantiers, et même d'assurer l'entretien correct de leurs équipements et réseaux, les moyens financiers leur permettant d'embaucher, ne serait-ce qu'à titre temporaire, les jeunes demandeurs d'emplois ?

Rien de pire que l'acceptation de l'oisiveté maigrement indemnisée, qui débouche sur le travail noir ou sur la désespérance !

Beaucoup d'autres suggestions mériteraient d'être mises à l'étude.

Mon ambition ne peut être de traiter de manière exhaustive le si vaste problème de l'emploi.

La politique industrielle, la politique agricole, la gestion de la fonction publique, ne seront pas du ressort de cette mission.

C'est au niveau de trois « points noirs » qu'elle doit se situer :

— L'accession des jeunes à la vie active ;

— La préparation et les modalités des retraites ;

— La recherche d'un meilleur équilibre entre régions.

Je ne sous-estime pas les difficultés d'une telle tentative, qui constitue une expérience totalement novatrice.

Je suis prêt, en ce qui me concerne, à en assumer les risques. Parce que je ne suis pas guidé par une quelconque ambition personnelle. Parce que je ne calcule pas en termes de « retombée » électoraliste.

Parce que je crois pouvoir servir la cause des travailleurs et des défavorisés. Ceux qui ont espéré dans la gauche, et que l'on ne peut laisser à leur déception, à leur révolte.

Parce que j'estime que le rôle d'un élu de la nation est de servir l'intérêt général, et non de s'épuiser en vaines querelles.

Il est temps, pour les responsables politiques, de savoir dépasser les intérêts partisans, s'ils veulent retrouver auprès de l'opinion un crédit bien émoussé.

Il est temps de rendre à la politique ses lettres de noblesse ; de prouver qu'il n'est pas besoin de recourir à l'autoritarisme ou à l'aventure, mais qu'il convient d'assurer le bon fonctionnement des institutions démocratiques.

Ma démarche a pu surprendre certains, inquiéter d'autres. Mes initiatives précédentes avaient aussi suscité des craintes. La suite des événements a démontré que ces alarmes étaient vaines, que mes prises de position étaient justes et approuvées par l'opinion.

J'ai toujours pris le risque d'avoir raison trop tôt.

D'autres, je le crains, ont choisi d'avoir tort trop longtemps !

ROBERT FABRE.

● *Le bureau de la fédération du Rhône du M.R.G.* réuni mercredi 16 août à Lyon a estimé qu'« *en acceptant le principe d'une mission portant en particulier sur le problème du chômage, qui est la stricte conséquence de la politique économique et sociale du gouvernement, M. Robert Fabre ne peut qu'apporter volontairement ou non une caution à une telle politique contraire aux options fondamentales du M.R.G.* », et a demandé aux instances compétentes du parti « *de tirer rapidement les conséquences d'une telle attitude* ».

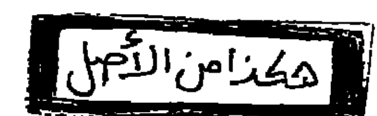
BAGATELLE RÉSIDENCE DES INVITÉS DU MAIRE DE PARIS ?

Le petit château de Bagatelle, situé au nord du bois de Boulogne, pourrait être aménagé pour accueillir les personnalités étrangères invitées à Paris par le maire de la capitale. Selon Mme Jacqueline Nebout (rad.), adjoint au maire, chargée de l'environnement, un projet est à l'étude qui prévoit notamment la restauration à l'identique des salons de la folie.

En outre, a déclaré Mme Nebout au correspondant de l'A.F.P., « Bagatelle tout entier devra devenir un pôle attractif tant sur le plan artistique que culturel ». C'est ainsi que la mairie envisage de créer un théâtre municipal de trois cent cinquante à cinq cents places qui serait construit sous la cour de l'ancien manège. Enfin, l'adjoint au maire a annoncé son intention d'organiser des manifestations culturelles dans les salons restaurés du Trianon.

Le coût global des projets, dont la réalisation s'échelonnerait sur quatre ou cinq ans, est estimé à 21 millions de francs.

Construite en 1777 par le comte d'Artois, la folie de Bagatelle fut rachetée en 1904 par le Conseil municipal de Paris. Elle s'étend sur 24 hectares.



Le Monde

société

LA PRÉPARATION DU CONCLAVE

LA PROPHÉTIE DE MALACHIE

Plus que trois papes avant la fin des temps ?

Il y a futurologues et futurologues. Les plus sérieux — et souvent les moins écoutés, — se fondant sur des données scientifiquement éprouvées, essayent de décrire ce qui arrivera dans un avenir proche ou lointain : Jules Verne est l'un des plus prestigieux.

D'autres auteurs laissent leur imagination vagabonder à partir d'intuitions plus ou moins prégnantes, s'abandonnant à leur inspiration pour prédire le futur. Ce sont, *grosso modo*, les prophètes ; ils s'attachent généralement moins à des événements précis qu'aux grandes inflexions de l'histoire, de la politique, de la philosophie, de la religion.

D'autres futurologues, enfin — les moins désintéressés, — spéculent tout bonnement sur la crédulité de leurs contemporains. Ils vaticinent sans scrupules dans l'intention de flatter les penchants naïfs ou masochistes. C'est un métier qui nécessite beaucoup d'habileté et de psychologie : la notoriété et les bénéfices viennent éventuellement par surcroît.

La prophétie dite de Malachie, évêque irlandais du onzième siècle, se situe à mi-chemin entre la deuxième et la troisième de ces catégories. Elle concerne cent onze papes depuis Célestin (1143). A l'en croire, il ne resterait plus que trois papes après Paul VI, compte tenu — ou non — d'un ultime pontife répondant au nom de Pierre. Ce document est très bref — quelque six pages — et comprend pour l'essentiel des devises propres à chaque pontife. Il se termine par cette formule lapidaire et de nature à provoquer la panique :

La Lune et le Soleil

« Dans la dernière persécution de la Sainte Eglise romaine siégera Pierre de Rome. Il paîtra ses brebis au milieu de nombreuses tribulations. Ces tribulations passées, la ville aux sept collines sera détruite et le peuple sera jugé par le terrible juge. »

Certaines devises sont troublantes : ainsi celle correspondant au règne de Benoît XV (1914-1922), *Religio depopulata* (chrétienté dépeuplée) ou de Pie XII, *Pastor angelicus* (pasteur angélique), qui semble avoir été prise au sérieux par Jean XXIII, puisqu'il l'a citée dans l'éloge funèbre de son prédécesseur.

A quelle date remonte cette prophétie ? Saint Malachie, à qui elle est attribuée, a vécu au onzième siècle, mais en fait ce document a été diffusé en 1595 par le moine bénédictin Arnold Wion. On retrouve dans la première partie de la liste (jusqu'à Urbain VII) les mêmes erreurs d'armoiries et le même choix d'antipapes que dans les notices publiées en 1557 par Onofrio Sanvinio. Les observateurs les plus sceptiques en déduisent que la prophétie du pseudo-Malachie est l'une de celles, nombreuses, qui ont été fabriquées au seizième siècle pour essayer d'influencer le cours des événements. En l'occurrence, il s'agissait sans doute d'inciter les cardinaux à voter pour un certain Simoncelli. Sans succès ! Mais ces considérations iconoclastes paraissent si décevantes aux amateurs de merveilleux qu'ils les refusent d'instinct.

L'attention se concentre évidemment sur les quatre derniers papes :

1) Paul VI a pour devise *Flos Florum*, peut-être parce que ses armoiries comportent trois fleurs de lis ;

2) Le pape suivant, dont on connaîtra bientôt le nom, est qualifié *De Medietate Lunae*. La signification de ces mots serait tragique : doctrine de la foi bafouée et schisme dévastateur. Le même mot de « lune », en effet, apparaît deux fois dans les devises de deux papes du quinzième siècle qui connurent le grand schisme d'Occident ;

3) Pape suivant : *De Labore Solis* (du travail du Soleil). Allusion, selon Raoul Auclair (1), « au grand Sabbat » ; les juifs reviennent en Israël avant que la chrétienté n'ait à supporter l'effroyable période où règnera l'impie ;

4) Dernière devise : *De Gloria Olivae*. L'olivier désignerait Israël. Ce sera le temps de l'Antéchrist, de la persécution, de la destruction de Rome, de la conversion des juifs d'Israël et du Jugement dernier : la fin des temps sous le règne de « Pierre le Romain ».

Les kiosques de la place Saint-Pierre ne peuvent faire face aux demandes des pèlerins désirant acheter la prophétie de Malachie. A cause de (ou malgré) son imprécision, cet ouvrage connaît un succès durable qui se ravive tout naturellement lors d'un interrègne.

HENRI FESQUET.

(1) *La Prophétie des papes*, par Raoul Auclair (Nouvelles Editions latines).

La dernière des messes de requiem pour Paul VI a été célébrée par le patriarche arménien de Cilicie

De notre envoyé spécial

Rome. — La neuvième et dernière des messes solennelles de requiem célébrées (chaque jour) depuis la mort de Paul VI a été chantée dans la basilique Saint-Pierre, dimanche 20 août, à 10 h. 30, par Sa Béatitude Hémaiagh Pierre XVII Ghédighian, patriarche arménien de Cilicie, représentant toutes les Eglises catholiques de rite oriental.

Pendant les cinq jours qui restent avant le conclave, les cardinaux continueront à se réunir au troisième étage du palais apostolique, tous les matins à 11 heures, pour expédier les affaires courantes de l'Eglise.

Le vendredi 25 août à 9 h. 30, la messe solennelle « pro eligendo papa » sera concélébrée par tous les cardinaux, sous la présidence du cardinal Jean Villot, camerlingue de l'Eglise, à l'autel de la chaire de saint Pierre à la basilique vaticane. Le même jour, à 16 h. 30, les cent onze cardinaux, vêtus de la soutane rouge, du rochet de dentelle et de la mozette, se rendront en procession, selon leur ordre et leur préséance, au chant du « Veni Creator », de la chapelle Pauline du palais apostolique vers la chapelle Sixtine pour l'entrée en conclave. Ils n'en sortiront pas, sauf pour cause de maladie ou autre raison grave, avant d'avoir élu le deux cent soixante-troisième successeur de saint Pierre.

Jusqu'à la dernière minute, les maçons et les ouvriers travailleront à la clôture du conclave (portes scellées, lignes téléphoniques déconnectées), à l'aménagement des appartements des cent onze cardinaux plus les soixante-dix à quatre-vingts autres personnes (domestiques, sacristains, confesseurs, un architecte, deux techniciens, deux médecins : un chirurgien et un généraliste, etc.) qui rentreront au conclave avec les électeurs, et à la préparation de la chapelle Sixtine, lieu des scrutins.

Les dalles de cette chapelle ont été surélevées de 80 centimètres par un plancher de bois pour gagner de la place — le nombre des électeurs n'a jamais été aussi élevé. — et onze tables sont disposées devant l'autel sur deux rangées, le long de la chapelle (dix sont longues de 6 mètres pour recevoir dix cardinaux chacune et la onzième de 6,60 mètres pour onze cardinaux). Les trônes ont été remplacés par des fauteuils en bois avec des coussins rouges, et les baldaquins supprimés (1).

Le poêle (1 mètre de haut et 50 centimètres de diamètre) est le même qui a servi pour l'élection de Pie XI en 1922, de Pie XII en 1939, de Jean XXIII en 1958 et de Paul VI en 1963. Comme la dernière fois, au lieu de brûler de la paille respectivement humide ou sèche pour produire de la fumée noire ou blanche, on utilisera — progrès technique oblige — des bâtonnets de produits chimiques qui garantiront la couleur voulue.

Qu'est-ce qu'un pape ?

« Je me sens comme un écolier qui va en classe pour la première fois, confie le cardinal Timothy Manning, archevêque de Los Angeles, à l'approche du conclave. *Ce sera passionnant mais redoutable. »* En effet, seulement onze des cardinaux qui seront bientôt enfermés dans la chapelle Sixtine ont déjà participé à l'élection d'un pape (trois d'entre eux à celle de Jean XXIII et de Paul VI ; huit à celle de Paul VI) tandis que les cent autres cardinaux, tous nommés pendant le dernier pontificat, entreront en conclave pour la première fois.

Si on ne peut affirmer, lorsque la cloche sonnera la fin de la récréation, le 25 août prochain, que les « nouveaux » seront pris en charge par les « anciens », au moins pendant cette période de pré-conclave il n'y a que les cardinaux italiens, et notamment ceux de la curie, qui donnent l'impression de prendre au sérieux leurs devoirs de vacances.

Plusieurs des cardinaux étrangers — Suenens, König, Renard — ont tout bonnement quitté Rome pour vaquer à leurs occupations habituelles, et ceux qui restent ne semblent pas empressés de tenir des conciliabules. Le cardinal Zoungrana, archevêque d'Ouagadougou, nous a avoué qu'il n'a pas cherché à rencontrer ses confrères africains en dehors des congrégations matinales, deux cardinaux américains ont quitté la Ville éternelle pour explorer les environs et le cardinal Hume, archevêque de Westminster, passe son temps à méditer sur la Constitution conciliaire *Lumen gentium*.

Beaucoup cependant se rendent individuellement aux invitations des membres de la curie, ce qui fait dire à certains observateurs que les jeux seront faits avant le conclave, et que la fumée blanche flottera sur la place Saint-Pierre dès le dimanche 27 août. C'est peut-être aller vite en besogne. S'il est vrai que les cardinaux ne semblent pas former des blocs nationaux ou des groupes linguistiques bien définis, on aurait tort de penser que les prélats non italiens n'ont pas leur propre idée sur le prochain pontificat. Et il ne faut pas oublier que les Italiens forment une minorité parmi les Européens (vingt-six sur cinquante-cinq), eux-mêmes minoritaires pour la première fois (cinquante-cinq sur cent onze).

« Dès son élection, je pense que le nouveau pape pourrait réunir le synode des évêques pour lui demander de définir le rôle de la papauté. » Cette suggestion du cardinal Johannes Willebrands, archevêque d'Utrecht et président du Secrétariat pour l'union des chrétiens, lors d'une interview donnée à la radio irlandaise, reprend une idée déjà lancée par certains grands ténors, comme les cardinaux Suenens et König, à savoir que le pape devrait développer et renforcer le rôle du synode.

Celui-ci, qui se réunit actuellement tous les trois ans et dont seuls les pouvoirs consultatifs ont été jusqu'à présent utilisés (2), pourrait, à écouter les souhaits de certains, devenir, sous une forme plus restreinte, encore à définir, un organe de gouvernement du Saint-Siège, un conseil du pape appelé éventuellement à remplacer, ou au moins à coiffer, la curie.

Plusieurs voix du tiers-monde vont dans ce sens. Pour le cardinal Zoungrana, *« formellement demandé par le concile et réalisé par Paul VI, le synode représente la voie de l'avenir »*. Et, de son côté, le cardinal Hyacinthe Thiandoum, archevêque de Dakar, a déclaré au journal italien *Il Messagero* : *« La décentralisation est née au concile Vatican II. Auparavant, les cardinaux étaient comme des princes à la cour du roi. Le concile a remis en valeur la collégialité, mais il faut en trouver de nouvelles formes. Aujourd'hui, le synode se porte bien, mais c'est un instrument qui va s'améliorer. Une des tâches du nouveau pape sera d'étudier une meilleure façon de vivre la collégialité. Il n'est plus pensable de tout gouverner du centre. La participation à tous les niveaux, voilà la règle d'or ! »*

On trouve la même préoccupation dans les milieux religieux. Le Père Vincent O'Keef, un des quatre collaborateurs du Père Pedro Arrupe, supérieur général des jésuites, nous a notamment déclaré : *« La papauté ne doit pas être un pouvoir monolithique mais devrait s'exercer en équipe, selon le modèle esquissé par le concile. L'autorité est un service, l'orthopraxie doit remplacer l'orthodoxie et la consultation s'étendre aussi loin que possible. »*

Après avoir défini son pape « idéal » — *« un homme qui vit simplement, travaille à la distribution plus équitable des biens de ce monde, un homme qui écoute les incroyants et les jeunes, un homme qui voyage et qui parle avec une voix prophétique »*, — le Père O'Keef a conclu : *« Et il faut un homme œcuménique qui nous sorte de l'impasse actuelle. »*

On a tendance à oublier que les sept cents millions de catholiques dans le monde ne sont pas les seuls à attendre la fumée blanche avec impatience et inquiétude. L'évêque de Rome ne laisse pas indifférents les autres chrétiens.

A la mort de Paul VI, Mgr Nikodim, métropolite orthodoxe de Leningrad a rendu hommage à ses efforts œcuméniques en soulignant l'importance de poursuivre le rapprochement des Eglises en vue de *« l'unité sur la Terre du règne du Christ »*. Quant aux protestants, le rapport publié aux Etats-Unis par la Commission mixte de théologie luthériens et catholiques *« reconnait comme souhaitable et possible que le ministère pontifical, renouvelé selon l'Evangile et mis au service de la liberté chrétienne, trouve sa place dans une communion élargie qui comprendrait les Eglises luthériennes. »*

Des théologiens anglicans enfin ont signé une déclaration avec les catholiques à Venise, en 1976, où la primauté pontificale et la conciliarité anglicane sont présentées comme complémentaires, et le document ajoute que *« le seul siège qui prétende à la primauté universelle est le siège de Rome, où sont morts les apôtres Pierre et Paul »*.

La grande question qui demeure — et on peut supposer qu'elle occupe les pensées des cent onze hommes qui se préparent à entrer en conclave — est une question théologique : Qu'est-ce qu'un pape ?

ALAIN WOODROW.

(1) Traditionnellement, lorsque le nouveau pape était proclamé, tous les baldaquins s'abaissaient, sauf le sien.

(2) D'après son règlement constitutif signé par Paul VI, le synode a, à la volonté du pape, des pouvoirs soit consultatifs, soit délibératifs.

● *M. Hagop-Krikor* estime que la liste — qui ne se prétendait pas exhaustive — des confessions chrétiennes que nous avons donnée dans *le Monde* du 18 août aurait dû comporter l'Eglise arménienne apostolique, dont les fidèles seraient au nombre de six millions.

ÉDUCATION

POUR LA SECONDE ANNÉE CONSÉCUTIVE

La participation des étudiants aux élections universitaires est en baisse

Le ministère des universités vient de publier les résultats définitifs des élections aux conseils des unités d'enseignement et de recherche (collège étudiants) pour l'année 1977-78. Avec un taux de participation nationale de 25,68 %, ces résultats font apparaître une nouvelle désaffection du scrutin. En 1969-1970, première année où l'on avait voté, le taux de participation avait été de 52 %. Il n'avait cessé de décroître jusqu'en 1973-1974, atteignant 24,8 %. Une remontée avait été enregistrée l'année suivante (25,8 %), puis en 1975-1976 (27,99 %), mais une nouvelle décrue s'était amorcée l'année dernière (26,94 %).

Cette désaffection frappe davantage les universités parisiennes (16,69 % de votants en 1977-78 contre 19,70 % en 1976-77) que celles de province (30,27 % en 1977-78 contre 30,68 % l'année précédente).

Avec 39,83 % des suffrages exprimés, l'Union nationale des étudiants de France (UNEF, proche des communistes) améliore son score de plus de deux points (elle avait obtenu 37,51 % de ces suffrages en 1976-1977). Ce gain semble provenir en partie de voix qui, en raison de divisions internes, ne se portent plus sur le Mouvement d'action syndicale (MAS, proche de la C.F.D.T.) (1). Celui-ci, qui avait obtenu 5,88 % des suffrages exprimés en 1976-1977, n'en recueille que 4,21 % en 1977-1978.

A droite et chez les modérés, les résultats se caractérisent par une assez grande stabilité. C'est également le cas de la catégorie « divers », qui groupe essentiellement des associations locales, et dont le score reste lui aussi le même : 38,42% des suffrages exprimés en 1977-1978 comme en 1976-1977.

(1) Depuis mai 1977, il existait deux Mouvements d'action syndicale : le MAS proche de la Ligue communiste révolutionnaire et le MAS proche de la C.F.D.T. En mai 1978, celui-ci s'est lui-même scindé en deux, les militants proches de la C.F.D.T. d'une part et ceux proches du P.S.U. et de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) d'autre part n'étant pas parvenus à élire une direction. Les résultats des élections sont ceux obtenus par le MAS proche de la C.F.D.T. avant la scission de mai 1978.

CARNET

Naissances

— M. Olivier de BOUTINY et Mme, née Viviane Vernay, sont heureux de faire part de la naissance de
Pierre,
le 14 août 1978, Paris.

— M. et Mme Roland de VILLEPIN et leur fils Maxime ont la joie d'annoncer la naissance de
Eléonore,
Paris, le 5 août 1978.

— M. Bertrand PUECH et Mme, née Martine Favre, Isaline, Amélie et Jean-Baptiste sont heureux d'annoncer la naissance de
Benjamin,
le 4 août 1978.

Mariages

— Henri et Françoise ROUQUETTE, Raymond et Denise THIBOT, sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants
Catherine et Jean-Claude,
qui sera célébré en l'église de Grayes-sur-Mer (Calvados), le 2 septembre 1978.
Versailles - Le Chesnay.

— Mme Max MONMARSON, M. et Mme Jacques MAUREL, M. et Mme Jacques BARBIER, sont heureux de faire part du mariage de
Catherine et Denis
qui a été célébré dans l'intimité, le 29 juillet 1978, à Forcalquier.
Les Terrasses,
24850 Saint-Germain-des-Prés,
Auroué,
04300 Forcalquier.
La Roncière,
60240 Chaumont-en-Vexin.

Décès

— Mme Yves Bastard, son épouse, M. et Mme Marcel Lassale, ses enfants, ont la tristesse de faire part du décès de
M. Yves BASTARD,
chevalier des Palmes académiques, survenu le 28 juillet 1978, à Antony, dans sa quatre-vingt-troisième année.
Les obsèques ont eu lieu le lundi 31 juillet, dans la plus stricte intimité, selon le désir du défunt.
Cet avis tient lieu de faire-part.
18, rue du Colonel-Fabien, 92160 Antony.

— Le secrétaire général et le personnel de l'Agence de coopération culturelle et technique, ont la douleur de faire part du décès de leur collègue
Ginette CAMBROUZE,
survenu accidentellement à Bamako (République du Mali), le 12 août 1978.
A.C.C.T.,
19, avenue de Messine,
75008 Paris.

— Le président et Mme Georges David et ses enfants, M. et Mme Jacques David et leurs enfants, ont la douleur de faire part du deuil cruel qui vient de les frapper en la personne de leur mère et grand-mère
Mme Andrée DAVID,
décédée le 8 août 1978, dans sa quatre-vingt-cinquième année, à Châlons-sur-Marne, où la cérémonie religieuse et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu le 10 août.
19, rue du Docteur-Pellier,
51000 Châlons-sur-Marne.
8, Grande-Rue,
Saint-Memmie.
51000 Châlons-sur-Marne.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme veuve Marcel GUERRIN,
née Marie-Françoise de Costard de Saint-Léger
survenu le 4 août 1978, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité, à Maisons-Laffitte, le 10 août.

— Mme Louis Tartarin, ses enfants, petits-enfants et toute la famille ont la tristesse de faire part du décès de
M. Louis TARTARIN,
survenu le 11 août 1978, dans sa quatre-vingt-unième année.
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 16 août 1978, à Nuits-Saint-Georges.
Cet avis tient lieu de faire-part.
9, rue de Monttessuy.
75007 Paris.

— Mme Vergona et ses filles ont la douleur de faire part du décès de
M. Antoine VERGONA,
survenu à l'hôpital Beaujon, le 13 août 1978.

Remerciements

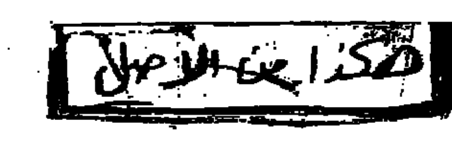
— Mme Jean Bertrand, Ses parents et alliés, très touchés par les nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de
M. Jean BERTRAND,
président-directeur général de la société du Casino municipal d'Aix-Thermal (Provence), président-directeur général de la Société des thermes d'Aix-en-Provence, gérant de la Société des grands hôtels d'Aix-en-Provence (hôtel du Roy René),
prient toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et envois de fleurs, se sont associées à leur douleur de trouver ici l'expression de leurs remerciements les plus sincères.

— Paris, La Baule.
Mme Léon Jouannic, sa mère,
Mme Jouannic, son épouse,
Ses filles Jouannic, Dupuis, Jouanard,
Ses petits-enfants,
Ses frères et sœurs Jouannic, Perrion, Potier, Deblerre,
Ses neveux et nièces,
profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Léon JOUANNIC,
remercient bien sincèrement toutes les personnes qui les ont assistés par leur présence, leurs envois de cartes et de fleurs.

— Marseille, Bastia.
Mme Paul Vincensini,
Le docteur Dominique Vincensini, et Mme, née Anne Fabiani, et leurs enfants,
Le docteur Jean Battesti et Mme, née Louise Vincensini, et leurs enfants,
Mme Gabrielle Terramorsi et ses enfants,
prient les personnes qui se sont associées à leur douleur lors du décès de
M. Paul Félix VINCENSINI,
de trouver ici l'expression de leurs très sincères remerciements.

Anniversaires

— En ce 23 août, deuxième anniversaire du rappel à Dieu de
Mme Marie-Thérèse RETIF,
une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée, en communion avec la famille.



LA CRISE DE LA CHAINE THERMALE DU SOLEIL

La tragi-comédie de Barbotan-les-Thermes

De notre envoyé spécial

Cazaubon. — La longue, l'interminable guerre des thermes est entrée dans une phase nouvelle à Barbotan-les-Thermes. Commune de mille six cent vingt-six habitants, qui s'étend sur 5 000 hectares, et dont Barbotan-les-Thermes est une des agglomérations, Cazaubon a sursauté quand l'onde de choc, partie de Gréoux-les-Bains, dans les Alpes-de-Haute-Provence, l'a atteinte (*le Monde* du 15 août).

Cette station, une des sept « filles » de M. Adrien Barthélémy, ce dirigeant de la chaîne thermale du Soleil, aujourd'hui en prison, se redécouvre cadette pauvre, délaissée, malmenée à l'occasion. La belligérance léthargique où elle vivotait depuis près de vingt ans s'est muée en conflit ouvert.

Etrange conflit en vérité. Les hôteliers sont groupés en deux clans qui s'affrontent, les « pro » et les « anti-Barthélémy ». Les cinq médecins du complexe thermal s'opposent aux huit médecins de la ville, comme à Gréoux-les-Bains. Les masseurs kinésithérapeutes traquent aussi l'exercice illégal de leur profession. La municipalité tempête contre la société thermale et une certaine idée du thermalisme qui n'est pas la sienne. Chacun mène son combat sur ses hauteurs avec la vision que lui impose sa lorgnette.

Comble de malchance, *« la politique s'en mêle »*, comme disent les braves gens. La campagne pour l'élection législative partielle de la deuxième circonscription du Gers, dimanche 20 août, n'a pas été sans effet sur le renouveau des hostilités. M. Marc Dero, chef de file de la municipalité (Union de la gauche mâtinée de majorité présidentielle) de Cazaubon, se défend d'avoir profité de l'occasion pour envoyer une motion au président de la République, ce qui a fait fulminer le sous-préfet. Une motion sage au demeurant, votée à l'unanimité par le conseil municipal le 13 août, et dont les résultats intéresseraient tout le monde. Qu'en est-il, demandent les élus de Cazaubon, du respect des législations du travail, de la santé et de la sécurité sociale, du commerce et des prix, de la construction, des sociétés telles que les conçoit la société des thermes de Barbotan ? Questions vingt fois posées à Barbotan-les-Thermes et ailleurs. Questions souvent sans réponse. Ou qui provoquent querelles de Gascons et querelles d'Allemands à n'en plus finir.

Faut-il un nouvel établissement thermal ? Un projet sempiternel, estime le maire, mais rien n'a été fait, alors que Barbotan-les-Thermes est une station vieille et saturée (plus de treize mille curistes en 1977 dans un établissement qui en accueillait quatre mille quatre cent cinquante en 1956). Pour lui et une *partie des curistes, la qualité des* soins s'en ressent.

Il faut donc que ce nouvel établissement voie le jour. Pour les curistes. Pour la commune aussi, qui voit grand : près de 10 millions de francs d'investissements pour le plan d'eau et la base de loisirs de l'Uby. Deux fois plus à prévoir dans moins de dix ans pour la mise en œuvre du récent plan d'occupation des sols. La station, victime de son succès et de ses contraintes, risque, autrement, de périr.

Questions d'argent

« La construction du nouvel établissement est imminente », assure M. Hubert Dayon, qui préside aux destinées de Barbotan-les-Thermes et des six autres stations de la chaîne. *« Elle serait déjà en chantier si on nous avait accordé des forfaits thermaux, des majorations exceptionnelles par dérogation en fonction des investissements à réaliser. »*

Ces graves questions de fonctionnement et d'équipement peuvent compromettre l'avenir de Barbotan-les-Thermes. Mais, quant à l'argent, la station — ses factions rivales, ses maîtres financiers — se joue à elle-même une mauvaise comédie. Les *responsables de la société des thermes* en veulent toujours plus. Mais ils refusent de dire ce qu'ils en font, où ils le trouvent, combien ils en gagnent. Et ce n'est pas tout. Les hôteliers qui s'opposent à MM. Barthélémy et Dayon et à leurs spéculations immobilières défendent leurs propres profits, classiquement acquis. Les autres voudraient tout contrôler. D'un côté le curiste est exploité dans le respect de la répartition des tâches. De l'autre il l'est par une seule et même main. Question de méthode.

De même chez les médecins : les paravents de la déontologie et de la rationalité médicales, invoqués de bonne foi, laissent entrevoir des conflits plus complexes. D'un côté, la société thermale a tenté de s'assurer les services, fructueux pour elle, d'un certain nombre de médecins qui ne la paient pas tous de retour. Car une partie d'entre eux croient à un thermalisme « moderne ». Les curistes, d'ailleurs, « en redemandent » souvent. En revanche, chez les médecins installés en ville, qui se disent par opposition « indépendants », le souci d'autonomie et l'hostilité à la surconsommation des prestations thermales complémentaires (1) sont le plus souvent évoqués. Mais ces préoccupations cohabitent parfois avec un certain malthusianisme, aux dires de leurs adversaires.

Rien n'est donc aussi simple ni aussi clair que les antagonistes de cette guerre thermale mi-théâtrale mi-sérieuse veulent parfois le dire. L'exemple de Gréoux-les-Bains laisse supposer que la recherche des tricheurs est entreprise. Celui de Barbotan-les-Thermes suggère que la piétaille — les curistes — qui apporte dans les stations ses espoirs et le nerf de la guerre n'est pas prise au sérieux. Ni par la puissance publique, trop souvent incapable d'agir ; ni par des intérêts privés, à la fois trop présents et trop cyniques dans leur conception du thermalisme.

MICHEL KAJMAN.

(1) Les cinq médecins exerçant dans l'enceinte du complexe thermal ont reçu de la caisse primaire d'assurance maladie du Gers un avertissement leur enjoignant de mettre fin à un excès de prescriptions complémentaires dont ils contestent l'évaluation. Un « profil médical » comparatif établi par cet organisme conclut en effet que ces médecins ordonnent quatre à six fois plus de prescriptions thermales complémentaires que leurs collègues exerçant en ville.

CORRESPONDANCE

A propos de Gréoux-les-Bains et de Molitg-les-Bains

Nous avons reçu, après la publication de l'article consacré aux difficultés de la station thermale de Gréoux-les-Bains et à l'attitude des responsables de la chaîne thermale du Soleil, qui regroupe Gréoux-les-Bains et six autres stations (le Monde *du 15 août), plusieurs lettres dont nous publions les principaux extraits.*

M. R. Lipa, de Rosny-sous-Bois, nous écrit notamment :

(...) J'ai suivi en 1975 une cure à Gréoux et j'ai pu remarquer, en effet, que les séances de massages étaient pratiquées par des gens — jeunes, la plupart étudiants (tes) — dont les compétences en la matière paraissaient des plus rudimentaires. A cette époque, déjà, il me semblait bien que ces soins n'étaient pas dispensés par des professionnels. Je dois ajouter, par contre, que les autres soins — ceux, par exemple, donnés en piscine — étaient d'un tout autre ordre. Des moniteurs et monitrices consciencieux et énergiques, manifestaient une connaissance et un sérieux dans leurs directives dont les effets — joints aux qualités curatives des eaux de baignade — offraient des résultats positifs constatables jour après jour tout au long des trois semaines.

Je préciserai encore que — massages mis à part — les exercices pratiqués en piscine me permirent de constater — une fois la cure terminée — une amélioration extrêmement sensible des différents points d'arthrose dont je souffrais.

(...) Je ne puis, par contre, me montrer aussi satisfait du service hôtelier rencontré en cette année 1975. L'hôtel de cette fameuse chaîne du Soleil, vantée par les publicités, était loin d'offrir les avantages promis. Nourriture médiocre, climatisation nulle et accueil tout juste correct. Aussi ai-je pu constater que près de la moitié des curistes — surtout les plus valides — s'empressaient de changer d'hôtel quelques jours après leur arrivée, ou n'y maintenaient que le coucher.

(...) Gréoux-les-Bains ne mérite pas d'être délaissée par ses curistes et touristes qui, non seulement peuvent trouver soulagement pour les premiers, mais agréments divers pour les uns et les autres dans une région superbe, accueillante et ensoleillée. Il me semble seulement qu'il convient de maintenir sa vigilance envers cette chaîne du Soleil et sa publicité équivoque.

Richesse nationale

Pour M. P. Chariot, l'actualité ne doit pas faire oublier les avantages médicaux et climatiques de la station :

L'année dernière, ma femme et moi, nous avons, à la suite de notre cure, passé tranquilles l'hiver et notre exquis printemps mouillé. La cure de cette année est en train de parfaire les choses ; j'ajoute que le climat de Gréoux est merveilleusement ensoleillé, avec suffisamment de fraîcheur, à cause de l'altitude, pour que la température ne soit pas pénible, que les thermes sont très beaux (avec des travaux en cours pour l'a[illegible]ndissement), que les employées provençales sont charmantes et complaisantes. Une eau pareille, radioactive et sulfurée, un site pareil, sont une richesse nationale, et il serait bêtement malveillant de leur faire porter la responsabilité d'une gestion sans doute entachée d'un regrettable laisser-aller.

On parle aussi de suppléments abusifs : pris en charge par le forfait Sécurité sociale, je n'ai pas payé un centime de supplément. Si certains croient devoir payer pour une « hors classe », n'est-ce pas la sanction naturelle de ceux qui ont le snobisme de ne pas vouloir se mélanger au reste de l'humanité ?

La couleur du peignoir

A propos d'une autre station de la chaîne thermale du Soleil, Molitg-les-Bains, M. Flahaut, d'Istres, écrit :

Déjà, en 1972, dans l'établissement de Molitg-les-Bains, accaparé également par la chaîne du Soleil, le même souci de lucre se faisait au détriment du curiste et de la Sécurité sociale.

Mon épouse a été victime d'escroqueries que j'ai dénoncées à l'époque, tant à M. Jean Foyer, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, qu'à M. Edgar Faure, ministre des affaires sociales, à MM. les directeurs de la Sécurité sociale de Perpignan et de Dunkerque, où j'étais assuré.

— La première année, le curiste est reçu par un employé de la cure qui lui déconseille la classe standard, remboursée par la S.S., sous prétexte de l'affluence, de l'attente aux douches ou autres massages ; on lui propose la classe B, la classe panoramique ou non panoramique avec, bien entendu, un tarif variant du simple au double du remboursement de la Sécurité sociale, alors qu'il s'agit seulement du changement de la couleur du peignoir de bain. La deuxième année, le curiste ne se laissera plus abuser (...).

Une vieille habitante d'un village voisin me disait que, dans son jeune temps, la source était tarie l'été et que, maintenant, avec des milliers de curistes, elle ne l'est plus. Il faut dire que le gave passe à côté. Au début de l'installation de la cure, les habitants de ce village avaient le droit de s'y baigner, mais depuis longtemps cela leur est refusé, alors qu'il a été installé une unité thermale spécialement destinée au traitement des chiens, sous le nom de canitherme.

Un curiste atteint de sporiasis, ayant droit à deux cures par an remboursées par la Sécurité sociale, me disait qu'il fut un temps où la cure le soulageait, mais que maintenant cela ne lui faisait pas plus de bien qu'un bain dans sa baignoire. Par contre, cette société fait de la réclame pour les soins de beauté à base de plancton thermal des sources de Molitg-les-Bains avec les produits Biotherm.

JUSTICE

Condamné en 1973 à vingt années de réclusion

Daniel Brobecker sera rejugé

La chambre criminelle de la Cour de cassation a cassé, samedi 19 août, l'arrêt de la cour d'assises du Bas-Rhin, qui, le 20 décembre 1973, avait condamné Daniel Brobecker à vingt ans de réclusion pour le meurtre d'un chauffeur de taxi de Strasbourg.

Daniel Brobecker aura donc attendu cinq ans l'examen de son pourvoi en cassation. Ce retard inhabituel est dû en partie à la procédure de faux qu'il avait engagée en vain contre le procès-verbal de la cour d'assises où ne figurait pas, soutenait-il, le refus du président d'entendre un témoin de dernière heure. La Cour de cassation a estimé que les droits de la défense n'avaient pas été respectés, la cour d'assises n'ayant pas motivé son refus de poser aux jurés des questions subsidiaires sur l'homicide involontaire ou les coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner. Car Daniel Brobecker a toujours affirmé qu'il ne s'agissait pas d'un acte volontaire, mais plutôt d'un accident au cours d'une rixe.

En 1973, Daniel Brobecker, dit « Dany », était âgé de vingt-neuf ans et exerçait épisodiquement le métier de dessinateur. Il avait déjà eu quelques condamnations pour recel, proxénétisme et port d'armes prohibées. Décrit par les rapports psychiatriques comme impulsif et instable, il prétextait des menaces dont il aurait été l'objet de la part du milieu pour circuler armé d'un pistolet 7,65. Le 15 juillet 1973, après une altercation avec un chauffeur de taxi, Daniel Brobecker sortit son pistolet et, selon l'accusation, tua le chauffeur, M. André Rivoal, trente ans, d'une balle dans la tête.

La défense avait plaidé l'accident, faisant valoir que Brobecker ignorait vraisemblablement qu'une balle était engagée dans le canon de son arme et qu'il n'avait pas, lorsqu'il avait menacé le chauffeur, l'intention de le tuer. Les jurés de la cour d'assises du Bas-Rhin avaient été particulièrement sévères, allant au-delà des réquisitions du procureur, qui demandait pour l'accusé une *peine de quinze ans de réclusion.*

La Cour de cassation, en quelques minutes, sur l'avis favorable de l'avocat général et les arguments de Me Lyon-Caen, avocat de Daniel Brobecker, a décidé que celui-ci serait rejugé par la cour d'assises du Haut-Rhin. Entré en prison quasiment illettré, Daniel Brobecker a réussi une remarquable réinsertion — il fait maintenant une maîtrise de psychologie à Paris VI — et souhaitait depuis longtemps que l'occasion lui doit donnée d'expliquer ce qui s'était passé le 15 juillet 1973.

● *Un trafic de fausse monnaie* a été découvert, samedi 19 août, à Lourdes. Le directeur d'une agence de voyages de Lisbonne, M. Antonio José Pereira, âgé de trente-six ans, a été arrêté. Il avait réglé, vendredi soir 18 août, les repas et l'hébergement d'une nuit d'un groupe de cinquante touristes portugais dans un hôtel de Lourdes avec quarante-sept billets français de 100 francs. Etonné de ne pas être payé par chèque, l'hôtelier examina les billets, les trouva suspects et eut confirmation de ses doutes par un banquier.

La police a interrogé quarante-huit heures durant M. Pereira qui transportait dans une valise de nombreuses liasses de billets de 100 et 500 francs. Le bureau central de la monnaie d'Interpol et le service régional de police judiciaire de Bordeaux ont été alertés. — *(Corresp.)*

● *Le jeune homme qui a sectionné la main de M. Maurice Bottin* au cours d'une rixe au Havre le 12 août, M. Joël Lahaye, dix-huit ans, a été arrêté samedi 19 août après s'être barricadé plus de deux heures et tailladé le corps avec des éclats de verre. Le 12 août, dans le service du professeur Vilain à l'hôpital Boucicaut (Paris), M. Bottin avait subi une greffe permettant de suturer les trois nerfs principaux de la main (*le Monde* du 15 août).

Après avoir blessé un touriste allemand dans l'île de Cavallo (Corse)

LE PRINCE VICTOR-EMMANUEL DE SAVOIE EST ÉCROUÉ

Le prince Victor-Emmanuel de Savoie, âgé de quarante et un ans, fils de l'ancien roi d'Italie Umberto II, a été inculpé de coups et blessures volontaires et de détention d'arme de première catégorie (arme de guerre) et de munitions par M. Hubert Breton, juge d'instruction au tribunal d'Ajaccio, et écroué. Le prince, qui passait ses vacances dans l'île de Cavallo, au sud de la Corse, avait grièvement blessé d'un coup de feu à l'aine, dans la nuit du jeudi 17 au vendredi 18 août, vers deux heures du matin, un étudiant allemand, âgé de dix-neuf ans, M. Dirk Jeerd Hamer, domicilié à Rome. Ce dernier a été amputé d'une jambe.

Le prince a expliqué qu'après avoir constaté que le canot habituellement amarré à l'arrière de son yacht avait disparu, il l'aperçut amarré au flanc d'un bateau voisin, appartenant à des touristes italiens. Il prit alors place dans un autre canot, armé d'une carabine de guerre, pour aller récupérer son bien. En approchant du bateau, il tira un coup de feu en l'air, ce qui déplut à l'un de ses occupants, M. Nicola Bende, fils d'un médecin de Rome, qui sauta dans le canot du prince. Au cours de la bousculade, un second coup de feu partit et les deux hommes tombèrent à l'eau. C'est ce deuxième coup de feu qui blessa M. Hamer, lequel dormait sur un yacht voisin et était totalement étranger à l'affaire.

JEAN SUNNY ET SON « CIRQUE »

Un cascadeur bien tranquille

De notre envoyé spécial

Lanton (Gironde). — Des phares dans la nuit. Crissements de pneus et hurlements d'une sirène américaine. Une voiture bondit en flammes sur le tremplin et s'écrase avec un bruit de catastrophe sur un tapis de tôles broyées. Dans le public, des femmes poussent de petits cris étranglés. Suspense... Du véhicule désarticulé s'extrait prestement un homme en combinaison blanche. Il enlève son casque et salue la foule, indemne. On applaudit, cependant qu'un élévateur débarrasse la « piste » de la carcasse et que les pompiers éteignent le début d'incendie qui embrase pneus et sièges. Une âcre odeur d'essence et de caoutchouc brûlés se répand dans la pinède landaise...

Voilà bientôt une quinzaine d'années que le « Cirque Jean Sunny » s'emploie de cette manière à donner le grand frisson aux vacanciers paisibles. En ce mois d'août, l'équipe de Jean Sunny « fait » la côte atlantique, en commençant par le bas. A Lanton (Gironde), dans le bassin d'Arcachon, le comité des fêtes de la municipalité a accordé deux soirées aux cascadeurs automobiles. *« Ils ont beaucoup insisté pour obtenir une deuxième « nocturne »*, explique Mme Soubrié, chargée par le comité des fêtes d'organiser le spectacle. *« On a finalement accepté, parce qu'une deuxième soirée au même endroit augmente les recettes sans surcroît de travail. »*

Il revient, en effet, à la municipalité d'accueil de fournir le terrain, le personnel d'encadrement... et les voitures qui seront détruites pendant le spectacle, moyennant 10 % des recettes. A Lanton, un kilomètre de route départementale a été transformé en piste d'évolution (il faut 300 ou 400 mètres de ligne droite pour que les voitures puissent prendre leur élan). Une soixantaine de bénévoles ont assuré la vente des billets, le contrôle et les buvettes, sans compter les douze garçons de piste auxquels Jean Sunny se contente de prêter des uniformes. *La gendarmerie a « loué » six* hommes (580 F par soirée) et les pompiers volontaires sont venus à une douzaine avec deux camions-citernes.

Tapis de voitures

Quant aux voitures promises à la destruction, l'équipe de Jean Sunny en fait une telle consommation qu'elle ne peut les amener avec elle. Quelque trente-cinq véhicules — hors d'usage mais en état de rouler tout de même — sont nécessaires pour organiser le spectacle. Outre les voitures qui seront poussées jusqu'au tremplin, il faut en effet prévoir le tapis de réception, constitué en l'occurrence par une douzaine de véhicules serrés les uns contre les autres. Le comité des fêtes de Lanton a donc demandé à un casseur de fournir les trente-cinq véhicules (à remporter après le spectacle), ce que celui-ci n'a accepté de faire qu'au prix de 200 F l'unité.

Cascadeur, Jean Sunny ? Non : entrepreneur de spectacles. *« Je n'ai jamais fait de tonneaux ni de sauts de la mort. Rien que du rodéo automobile. »* Par rodéo, il faut entendre cette acrobatie aujourd'hui classique : la conduite d'une automobile sur les deux roues latérales. *« C'est facile*, dit Jean Sunny. *On bloque le différentiel. On gonfle les pneus à 6 kilos, et roulez. »* Cette idée, il l'a eue le premier en France au début des années 50.

Rien ne le disposait à cela. Fils d'un chirurgien originaire d'Egypte et d'une mère dentiste installée à Roubaix, il a d'abord commencé sa carrière comme cancre, refusant de suivre, comme *ses frère et sœur, le chemin tout* tracé des études. Il fait de la *« bonneterie foraine »*, c'est-à-dire qu'il vend des sous-vêtements sur les marchés. S'il n'y a guère de lien entre les soutiens-gorge et la cascade automobile, il découvre dans son premier métier deux éléments essentiels de sa vie d'aujourd'hui : l'errance et l'étude de marché.

S'amuser sur deux roues

Passionné d'automobile, il fait du « deux-roues », d'abord pour lui, pour s'amuser. Puis il a l'idée de monayer son nouveau talent. Le tremplin sur sagalerie, il arrive sur les marchés, fait son numéro... puis la quête. Le rapport est encore meilleur que celui de la bonneterie, car la concurrence est nulle. Le jeune Moussalli (c'est son vrai nom) se fait d'abord appeler « John Sunny.

En 1954, l'affaire Jean Sunny (il a abandonné John) se met en place. Il achète quatre Versailles et part en tournée avec trois amis. Grande première au vélodrome de Niort. A Lisieux, un inspecteur des ventes de chez Simca — le constructeur des Versailles — propose à Jean Sunny un contrat intéressant s'il fait la promotion exclusive de la marque. Marché conclu.

Dès lors commencent les belles heures de Jean Sunny : après une carrière en France puis à l'étranger, il fait, pour couronner le tout, une tournée de quatre mois en Amérique latine.

Délié de son contrat lorsque Simca est racheté par Chrysler, Jean Sunny monte son propre « cirque ». Quelque vingt-cinq employés à temps complets aujourd'hui. Quatre poids lourds pour le transport des voitures de piste et des groupes électrogènes. Un bureau à Sarcelles (Val-d'Oise) avec une imprimerie intégrée pour les affiches. Trois équipes qui « tournent » simultanément de mars à novembre.

Jean Sunny accompagne personnellement l'équipe qui « fait les nocturnes », c'est-à-dire essentiellement la tournée d'été. A quarante-huit ans — il fait penser à Marlon Brando, en plus empâté, — il n'est pas question pour lui de monter dans les « voitures-suicides ». Il a pour cela cinq garçons âgés de vingt-deux à vingt-six ans, tous « fous de bagnoles » et qu'il faut constamment « retenir ».

Son fils, Romuald — dix-sept ans, 1,80 mètre, — préfère le skate-board. *« Je suis trop grand pour la cascade »*, dit-il, en manière d'excuse.

ROGER CANS.

SPORTS

NATATION

AUX CHAMPIONNATS DU MONDE

Une première journée américaine

De notre envoyé spécial

Berlin-Ouest. — Les troisièmes championnats du monde ont bien commencé pour les nageurs et les nageuses américains, qui ont remporté, dimanche 20 août, quatre des cinq titres mis en jeu au cours de la première journée de compétitions. Bill Forrester a gagné le 200 mètres nage libre (1 min. 51 sec. 02), Robert Jackson le 100 mètres dos (56 sec. 95), Tracy Caulkins le 200 mètres quatre nages (2 min. 14 sec. 07), améliorant de 1 seconde 2/100 son record du monde. Le quatrième titre est revenu au relais fénimin 4 fois 100 mètres quatre nages. Américains et Américaines ont même réussi le doublé dans chacune des course individuelles, à l'exception du 100 mètres brasse, enlevé par l'Allemand de l'Ouest Walter Kusch.

Si les succès américains dans les épreuves masculines — 200 mètres nage libre, 100 mètres dos — étaient attendus, en revanche, ceux des nageuses ont créé une certaine surprise. Comme les garçons, Tracey Caulkins et Mary Pennington ont pris les deux premières places du 200 mètres quatre nages, précédant l'Allemande de l'st Ulrike Tauber, qui détenait, il y a encore quinze jours, le record du monde de la spécialité. Caulkins, comme Pennington, sont parfaitement représentatives de la nouvelle génération américaine dont la morphologie est regardée avec curiosité. Contrairement aux jeunes filles de la R.D.A., qui sont le plus souvent robustes et d'un gabarit imposant, la silhouette des Américaines ne donne pas au premier chef à penser qu'il s'agit de sportives contraintes de se plier chaque jour à un entraînement intensif. lles sont en général grandes, même très grandes, et n'ont que peu de poids à tirer dans l'eau. Le muscle joue à peine sous la peau et c'est seulement dans l'action que l'on peut vraiment se rendre compte de leurs exceptionnels moyens athlétiques. Beaucoup d'entre elles mesurent plus de 1,70 mètre pour un poids de 50 kilos, et il y a fort à parier que leur aspect donnera à réfléchir à ceux qui croyaient que la réussite passait par d'autres canons physiques. Il en va de la natation comme des modes : il suffit de réussir pour donner le ton.

Paradoxalement, ce que l'on appelle la préparation « à sec », c'est-à-dire la musculation hors de l'eau, entre désormais pour une grande part dans l'entraînement de la nouvelle génération américaine. Aussi, ces exercices sont-ils particulirèement bien dosés et adaptés, pour que les silhouettes ne trahissent pas grand-chose au repos de l'intense travail quotidien des jeunes filles que rien ne distingue des écolières de leur âge.

Malgré les premiers succès enregistrés dimanche 20 août, les entraîneurs américains restent prudents et ont plutôt le triomphe modeste. Ils pensent que le rapport des forces avec la R.D.A. n'est pas pour autant beaucoup modifié et que, dans les prochains jours, ils seront, comme à Belgrade en 1973, à C ailen 1975, lors des précédents championnats du monde, ou comme aux Jeux olympiques de Montréal, en 1976, obligés d'admettre que la plus forte équipe féminine du moment demeure celle de la R.D.A. Ils ont cependant, après bien des doutes, acquis la conviction que leurs adversaires n'étaient pas invincibles. Et les résultats de la première journée des championnats du monde, notamment la victoire du relais 4 × 100 mètres quatre nages, ne peut que les conforter dans cette idée.

Une révolution en marche

La natation féminine des Etats-Unis commence à peine sa révolution dans les clubs et 'es universités et il a fallu un certain temps pour s'apercevoir à quel point, sous des allures volontairement désinvoltes, les Américains avaient été mortifiés depuis cinq ans par leurs défaites successives face ›x Allemandes de l'Est.

Alors qu'ils parlaient, il y a encore peu, de *« loi du sport »*, et *« d'échecs sa . grande importance »*, ils reconnaissent aujourd'hui qu'il s'agissait en réalité de *« désastres »*... Si les vrais sentiments percent subitement, c'est qu'ils ont apparemment trouvé la solution à leurs problèmes et qu'ils sont sûrs d'être sur la bonne voie.

C'est en tout cas une équipe féminine américaine, débarrassée pour la première fois depuis longtemps de tout complexe, qui va essayer de tailler des croupières à la R.D.A. A en croire toutes ces jeunes filles, le temps de subir est passé et, à Berlin, elles pensent déjà aux jeux Olympiques de Moscou. Deux ans, c'est le délai qui leur est nécessaire, selon elles, pour redevenir, sinon la plus forte équipe féminine du monde, du moins l'égale de la R.D.A.

FRANÇOIS JANIN.

ATHLÉTISME

LE MEETING DE NICE

Des vedettes fatiguées

De notre envoyé spécial

Nice. — Le meeting de Nice, Nikaïa, qui s'est déroulé dimanche 20 août en soirée, ne constituera pas un des grands moments de l'histoire de l'athlétisme. Les organisateurs de la *« seule grande réunion internationale d'athlétisme en France en 1978 »* n'avaient pourtant pas ménagé leurs efforts : la plupart des vedettes du moment devaient être là. Et on avait laissé entendre que tel ou tel record du monde pourrait bien « tomber ».

En fait de records, on enregistra seulement celui de l'Algérien Morcelli, qui établit une nouvelle meilleure performance de son pays sur 1 000 mètres. Et sur cette même distance, on put noter encore la meilleure performance mondiale de l'année réalisée dans un style locomotive à vapeur par le Kenyan Boit, en 2 min. 16 sec.

Pour le reste, les « vedettes » parurent singulièrement fatiguées. Etait-ce à mettre sur le compte de la tiédeur d'une soirée azuréenne ou bien du manque de *« conscience professionnelle »* — si l'on ose écrire — des athlètes ? A moins que nous ne soyons décidément trop exigeants, car il est vrai que certains avaient déjà concouru en moins d'une semaine à Zurich et à Bruxelles, après des championnats plus éprouvants encore dans leur pays ou leur continent.

En dépit de la pression amicale des organisateurs pour qu'il s'alignât sur son premier 1 000 mètres, le Cubain Alberto Juantorena, prestigieux champion olympique des 400 et 800 mètres à Montréal, préféra la sécurité du 400 mètres. Et, après sa première défaite de Zurich, il faillit bien échouer une nouvelle fois. Le Noir américain Willy Smith était sorti nettement en tête du deuxième virage et le Cubain ne le battit qu'à l'énergie d'une poitrine, dans un temps très honorable, mais sans plus (45 sec. 29/100).

Au 110 mètres haies, le nouveau jeune prodige américain de dix-neuf ans, Renaldo Nehemiah, que son entraîneur a déjà présenté comme le futur premier homme au-dessous des 13 sec. sur la disatnce, battit une nouvelle fois nettement le vice-champion olympique et recordman du monde, le Cubain Alejandro Casanas, mais sans améliorer ses dernières performances. A la perche, l'Américain Mike Tully, auteur du plus haut saut du monde, non homologué, à 5,75 mètres, n'a pas passé une barre à 5,20 mètres.

Et les Français, dans tout cela ? Pour beaucoup, c'était, après les stages de préparation, la dernière chance de réaliser les performances minima imposées pour obtenir le billet d'aller aux championnats d'Europe qui se disputeront à Prague à partir du 29 août.

Marée noire pour les Français

On assista au meilleur : Jacques Accambray lança quatre fois de suite son marteau à plus de 70 mètres ; Jean-Claude Nallet remporta, devant l'Américain James King, le 400 mètres ; et Patrick Abada, François Tracanelli et Jean-Michel Bellot, tous trois en tête du concours de saut à la perche, tentèrent 5,50 mètres, laissant leurs rivaux américains 30 centimètres plus bas ; et toujours Chantal Rega, très à l'aise sur 100 mètres mais manquant un peu de résistance sur 200 mètres.

Il y eut aussi le pire : l'abandon de Radhouane Bouster dans un 5 000 mètres enlevé de belle manière par le Kenyan Wilson Waigwa ; l'échec de Jacques Aletti face à une barre placée à 2,20 mètres. Et l'on vit aux quatre coins du stade le directeur technique national de l'athlétisme, M. Jacques Dudal, lever et baisser les bras, comme les ailes d'un cormoran pris par la marée noire. Gestes qui marquaient à la fois l'impuissance et le dépit. Autrement dit, on s'attendait que le directeur technique national, qui doit présenter mardi 22 août les sélectionnés pour les championnats d'Europe, fasse des coupes claires dans la liste diffusée après les championnats de France.

Toutefois, la déconfiture d'ensemble de l'athlétisme français est une réalité depuis de si nombreuses années qu'elle n'est plus un sujet d'inquiétude ou d'indignation. Si l'on cultivait le paradoxe, on pourrait même dire qu'à l'époque des champions professionnels gonflés par toutes sortes de procédés, il est réconfortant de voir sur les stades de jeunes amateurs s'époumonner pour grignoter un dixième de seconde ou s'user pour gagner un centimètre, pour le seul plaisir de participer.

Mais il n'y avait pas que la sélection de quelques athlètes pour Prague en jeu dimanche soir. Il y avait encore l'avenir même du meeting de Nice, le seul de classe internationale cette année en France, comme le soulignaient les organisateurs. Ceux-ci, qui ont pourtant constitué un pool avec Zurich et Berlin pour assurer la tournée des athlètes, ne sont pas parvenus à équilibrer leur budget. C'est dire qu'à terme le meeting est menacé, menace qui, à l'évidence, assombrit encore les perspectives d'avenir de l'athlétisme français.

ALAIN GIRAUDO.

AUTOMOBILISME

Jody Scheckter est engagé par Ferrari

L'engagement du pilote sud-africain Jody Scheckter par le constructeur italien Enzo Ferrari vient d'être rendu officiel. Cela montre, au premier chef, que Niki Lauda, démissionnaire en 1977, n'a pas été remplacé par l'Argentin Carlos Reutemann malgré les trois victoires qu'il a remportées cette année, et encore moins par le novice québécois Gilles Villeneuve. Outre son goût pour la valse des pilotes, Enzo Ferrari est donc à la recherche d'un nouveau chef de file capable d'exploiter le plus régulièrement et le plus brillamment possible le potentiel de ses voitures. De ce point de vue, Jody Scheckter, pilote de tempérament à la qualité bien établie, semble un bon choix.

Reste à savoir si Scheckter, bon pilote, est de surcroît bon metteur au point et bon essayeur, car on sait par expérience que tout ce qui précède les grands prix est, chez Ferrari, de la même importance que l'épreuve elle-même.

Scheckter devra en outre se faire adopter par une équipe de course qui passe par autant d'états d'âme qu'une girouette réagit au vent. Chez Ferrari, les réputations des pilotes sont faites et défaites par l'opinion publique qui suit et parfois précède dans l'exagération la presse italienne, pourtant extrêmement versatile.

Jody Scheckter a couru pour MacLaren 1973) et il a remporté quatre grands prix chez Tyrrell en trois ans (1974, 1975, 1976), dont une victoire — la seule — avec la fameuse voiture à six roues. Passé chez le constructeur canadien Wolf en 1977, il a encore gagné la même année trois grands prix. Son palmarès comporte donc sept victoires. — F. J.

PARACHUTISME

Fontainebleau champion de la précision

Les parachutistes de l'Ecole interarmées de sport ont dominé les championnats de France de précision organisés à Moulins pour les épreuves individuelles et à Vichy pour les compétitions par équipes. L'épreuve individuelle a donné lieu à un véritable « marathon » puisqu'il aura fallu attendre le quatorzième saut à 1 000 mètres pour connaître le vainqueur, Jean-Pierre Bonnet. Au onzième saut, Jean-Pierre Bonnet et Jean Dermine (E.I.S. Fontainebleau), René Gailland et François Latorre (Pau) et Christian Battedou (Castelsarrazin) étaient à égalité avec onze carreaux (saut au centre de la cible, de 10 centimètres de diametre). Au douzième, Latorre était crédité de 0,04 mètre et Gailland de 0,03 mètre. Les trois derniers concurrents touchaient encore la cible au treizième saut. Au quatorzième saut, Battedou atterrissait à 0,05 mètre et Dermine à 0,02 mètre. Jean-Pierre Bonnet battait le record de France avec quatorze carreaux. L'ancien record appartenait à Dermine, avec dix carreaux.

Au classement du combiné (somme du carré des places obtenues en voltige et en précision), Gaillan devance Jean-Pierre Hautem (E.I.S. Fontainebleau), Christian Lubbe (Pau), Bruno Roquet (Pau) et Bonnet.

Dans l'épreuve par équipes de quatre concurrents chez les hommes et de trois concurrentes chez les femmes, lâchés de 1 000 mètres, l'E.I.S. Fontainebleau a triomphé avec 0,10 mètre devant le Para Club de Pau (0,97 mètre) et le Para Club de Toulouse (1,20 mètre). Le Para Club de Pau l'emporte chez les dames avec 4,27 mètres, devant le Para Club de Nantes (9,64 mètres) et le Para Club de Nancy (18,35 mètres).

VOILE

« Indulgence » encore premier de la Half Ton Cup

Ayant remporté la course au large de 155 milles, disputée samedi 19 et dimanche 20 août, le bateau anglais Indulgence, *mené par Phil Crebbin, affermit sa position en tête du championnat du monde des half-tonners. Il y précède le néo-zélandais* Waverider, *arrivé troisième, et l'anglais* Smoky-Bear, *qui avait terminé deuxième. Les quatrième et cinquième places sont occupées par les français* Anke *et* Mélancolie.

Au programme de la Half Ton Cup, figurent encore le troisième parcours olympique, le mardi 22 août, et pour finir, la grande course au large des 300 milles, dont le départ sera donné mercredi. — Y. A.

ÉQUITATION

LE CHAMPIONNAT DU MONDE DE SAUT D'OBSTACLES

Gerd Wiltfang et les grands chevaux à l'honneur

Aix-la-Chapelle. — Sous un soleil de plomb, quatre-vingt mille poitrines libèrent soudain leur enthousiasme en poussant des « ya » à ébranler l'immense arène de béton. Là-bas, au pied du « populaire », où un petit paddock a été aménagé à même la piste, plus discrète mais moins chaleureuse, la joie déborde dans le camp du vainqueur, embrassé, étouffé dans les roses et n'ayant pas assez de ses deux mains pour répondre aux congratulations. Il est 17 h. 15, dimanche 20 août. L'Allemand de l'Ouest Gerd Wiltfang, trente et un ans, aussi beau de visage que taillé à ravir pour enfourcher Pégase, vient de remporter le titre de champion du monde de saut d'obstacles, bouclant sans bavure, comme les précédents, son quatrième et dernier parcours.

De notre envoyé spécial

Il aura eu chaud et même très chaud, une longue heure d'horloge, l'Irlandais Eddie Mac Ken, gaillard dont le teint groseille trahit de redoutables coups de sang, l'ayant talonné sans ménagements pour finir deuxième au classement avec un quart de point de pénalisation pour dépassement de temps. Curieuse faiblesse pour un fonceur entraîné chez lui à chasser le renard. L'Américain Michael Matz, vingt-sept ans, une gravure de mode, et le non moins jeune Néerlandais Johan Heins fermaient la marche avec quatre points pour le premier nommé, huit pour le second.

Mais avant l'apothéose du talent et de la volonté, voyons, pour la compréhension de l'événement, les épreuves de samedi réservées aux cracks, qui, depuis le début des opérations, mercredi 16 août, n'avaient cessé de regarder de haut ceux qui se présentaient sur leur chemin, creusant un gouffre entre eux et les bons chevaux. Impression heureuse sur le plan de la qualité pure assortie d'une grande tristesse. Dès le début du championnat, les chevaux français s'effaçaient sans panache. Soyons avec nous-mêmes sans complaisance. Comparer à Aix-la-Chapelle un cheval de notre terroir à un étranger ne plaidait guère en faveur de notre élevage. Certes, il en est du sport équestre comme de la production vinicole. Il y a les bonnes et les mauvaises années. Mais rappelons tout de même discrètement aux responsables de nos haras qu'ils ont, depuis Colbert, tout ce qu'il faut dans leur hotte pour réussir les belles récoltes.

Pour opportune que soit la digression, ne perdons pas le spectacle de vue. Capitale, rappelons-le, était l'épreuve de samedi, courue en deux manches par les vingt cavaliers sortis indemnes des marathons précédents. Les quatre cravaches en tête de cette ultime éliminatoire allaient avoir, en effet, l'honneur de disputer, dimanche, la traditionnelle épreuve « tournante » avec échange de chevaux entre cavaliers finalistes.

De l'avis général, nous eûmes, samedi, de la très belle équitation pratiquée par des jeunes singulièrement respectueux de la tradition. Eh oui, messieurs les censeurs qui accusez volontiers d'insubordination les nouvelles générations.

Le premier parcours était de loin le plus difficile. Pour s'en faire une idée, précisons que les chevaux attaquaient sur un oxer de 1,50 mètre de haut et 1,10 mètre de large et que seize efforts suivaient, moins appétissants les uns que les autres. Il fallait galoper, et, avec le départ du premier concurrent, le belge Edgar Cuepper, nous nous remémorions les confidences d'un ancien grand cavalier étranger : *« Avec un crack affûté,* nous disait-il, *se payer plus de 4 points en épreuve publique, c'est bousiller le métier. »*

Une réglementation d'expert-comptable

Hâtons-nous, pour la régularité du championnat, de dire qu'il n'y eut pas de surprise, les capables, les mieux placés pour se retrouver le lendemain sur le terrain, n'ayant qu'accentué l'écart qui les séparait de leurs poursuivants. La seule surprise à noter réside dans la nouvelle réglementation en vigueur. Elle est si compliquée que seuls les experts-comptables présents dans le palais ont sans doute été capables de la tirer au clair. Il fallut attendre en fin de réunion, samedi, les explications du speaker pour que le commun des mortels s'y retrouve.

Rendez-vous était alors pris pour le lendemain dimanche, et les aficionados qui avaient suivi les péripéties de la veille se demandaient, le cœur serré, comment se présentait le tracé de cette finale, l'imaginant encore plus corsé, encore plus colossal que tout ce qui avait précédé. La sagesse l'emporta. Le parcours, avons-nous entendu dire, n'était pas digne d'un championnat du monde : huit efforts, un triple, pas de double, pas de rivière. Nous sommes du petit nombre qui approuve le commissaire de piste de n'avoir pas cédé à la facilité, mais au contraire d'avoir travaillé dans le raisonnable. La conservation, la santé du noble animal, doivent primer toutes les autres considérations.

Un dernier mot. Si le classement des cavaliers est connu, peut-être conviendrait-il de donner celui des chevaux qui vinrent à point nommé quand on leur demanda de venir et dont certains auront quitté la piste avec 40 degrés de fièvre pour le plaisir de l'homme. Citons-les par ordre de mérite : Roman, cheval allemand de sept ans, magnifique athlète toisant 1,75 m au garreau, ex aequo avec Boomerang, cheval irlandais, également taillé en force. Pandur, immense carrossier de l'élevage néerlandais et enfin Jet Run, pur-sang américain, très haut perché lui aussi. Conclusion : les grands modèles ont triomphé sur toute la ligne.

ROLAND MERLIN.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

Les athlètes féminines de la République démocratique allemande ont battu deux records du monde, le 19 août, à Potsdam. L'équipe féminine du 4 × 100 mètres (Johanna Klier, Monika Hamann, Carla Bodendorf et Marlies Oelsner) a amélioré son propre record de 23/100 de seconde, en 42 sec. 27. Sur 400 mètres Marita Koch a battu son propre record de 17/100 de seconde, en 49 sec. 02.

Le record du monde du 400 mètres haies de la Polonaise Krystina Kasperzyk (55 sec. 44) aura duré vingt-quatre heures. Le 19 août, à Podolsk, la Soviétique Tatiana Velentzova a couvert la distance en 55 sec. 31.

Cyclisme

CHAMPIONNATS DU MONDE SUR PISTE A MUNICH

Vitesse amateurs. — 1. Tkac (Tch.) ; 2. Rasch (R. D. A.) ; 3. Dresscher (R.D.A.) ; 4. Dazzan (It.).

Demi-fond amateurs. — 1. Podlesch (R.F.A.), les 50 km en 42 min. 9 sec. 72 (moyenne 71,154 km-h.) ; 2. Pronk (P.-B.), à 250 mètres ; 3. Rietveld (P.-B.), à 2 tours.

Poursuite professionnels. — 1. Braun (R.F.A.), 5 min. 50 sec. 79 ; 2. Schulten (P.-B.), 5 min. 51 sec. 98 ; 3. Van Den Broucke (Belg.); 4. Ponsteen (P.-B.).

Poursuite olympique. — 1. R. D. A. (Wiegand, Winkler, Mortas, Unterwalder), 4 min. 17 sec. 39 ; 2. U. R. S. S., 4 min. 20 sec. 64 ; 3. Suisse, 4 min. 21 sec. 31 ; 4. Tchécoslovaquie, 4 min. 26 sec. 21.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION

(Deuxième journée)

GROUPE A

*Epinal et Chaumont	1-1
*Troyes et Montpellier	1-1
*Avignon b. Ajaccio	1-0
*Martigues b. Saint-Dié	3-1
*Besançon b. Auxerre	2-0
*Béziers b. Montluçon	2-0
*Toulouse b. Alès	2-0
*Gueugnon b. Toulon	2-1
*Cannes et Arles	0-0

Classement : 1. Avignon, 4 points ; 2. Chaumont, Montpellier, Troyes, 3 ; 5. Martigues, Béziers, Saint-Dié, Auxerre, Ajaccio, Besançon, Gueugnon, Toulouse, Alès, 2 ; 14. Cannes, Epinal, Montluçon, 1 ; 17. Arles, Toulon, 0 point.

GROUPE B

*Orléans b. Dunkerque	3-0
*Tours et Angoulême	0-0
*Lens b. Blois	3-0
*Limoges et Châteauroux	1-1
*Lucé et Guingamp	1-1
Mulhouse b. *Brest	1-0
*Rouen b. Melun	1-0
Quimper b. *Boulogne	1-0
*Rennes b. Amiens	4-1

Classement : 1. Lens, Mulhouse, 4 points ; 3. Châteauroux, Tours, Angoulême, Guingamp, Quimper, 3 ; 8. Rennes, Orléans, Rouen, Dunkerque, Blois, 2 ; 13. Brest, Lucé, Limoges, 1 ; 16. Melun, Boulogne, Amiens, 0 point.

Hippisme

Le prix des parfums Hermes, disputé à Deauville et retenu pour le tiercé, a été gagné par Smoggy, *suivi de* Grand Rock *et de* Raga Navarro. *La combinaison gagnante est 2, 11, 5.*

Motocyclisme

GRAND PRIX DE LA REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE au Nurburgring

250 cm3 : 1. Ballington (Afr. Sud), Kawasaki, 44 min. 41 sec. 4, à la moyenne de 155,252 km/h. ; 2. Hansford (Austr.), Kawasaki, 45 min. 21 sec. 3 ; 3. Herron (Irl.), Yam, 45 min. 33 sec. 9 ; 4. Baldé (Fr.), Kawasaki, 45 min. 34 sec. 1.

350 cm3 : 1. Katayama (Jap.), Yam, 52 min. 27 sec. 4, à la moyenne de 156,712 km/h. ; 2. Ballington (Afr. Sud), Kawasaki, 52 min. 27 sec. 6 ; 3. Rougerie (Fr.), Bimota, 53 min. 8 sec. 2 ; 4. Ekerold (Afr. Sud), Yam, 53 min. 9 sec. 5 ; 5. Herron (Irl.), Yam, 53 min. 10 sec. 8.

500 cm3 : 1. Ferrari (It.), Suzuki, 51 min. 21 sec. 7, à la moyenne de 161,346 km/h. ; 2. Cecotto (Ven.), Yam, 51 min. 22 sec. 4 ; 3. Roberts (E.-U.), Yam, 51 min. 55 sec 6 ; 4. Sheene (G.-B.), Suzuki, 51 min. 57 sec. 7 ; 5. Katayama (Jap.), Yam, 51 min. 58 sec. ; 6. Rougerie (Fr.), Suzuki, 52 min. 17 sec. 7.

Bien que troisième du Grand Prix d'Allemagne, Kenny Roberts est le premier Américain à remporter le titre de champion du monde des 500 cm3. Il devante le Britannique Barry Sheene.

Natation

CHAMPIONNATS DU MONDE

Messieurs

200 m libre : 1. W. Forestier (E.-U.), 1 min. 51 sec. 02 ; 2. R. Gaines (E.-U.), 1 min. 51 sec. 10 ; 3. Kopliakov (U.R.S.S.), 1 min. 51 sec. 33.

100 m brasse : 1. W. Krusche (R.F.A.), 1 min. 3 sec. 56 ; 2. G. Smith (Can.), 1 min. 3 sec. 60 ; 3. G. Moerken (R.F.A.), 1 min. 3 sec. 62.

100 m dos : 1. R. Jackson (E.-U.), 56 sec. 36 ; 2. P. Rocca (E.-U.), 56 sec 69 ; 3. V. Kouznetsov (U.R.S.S.), 57 sec. 41.

Dames

200 m 4 nages : 1. T. Caulkins (E.-U.), 2 min. 14 sec. 07 (nouveau record du monde) ; 2. M. Pennington (E.-U.), 2 min. 14 sec. 98 ; 3. U. Tauber (R.D.A.), 2 min. 15 sec. 99.

4 × 100 m 4 nages : 1. Etats-Unis, 4 min. 8 sec. 21 ; 2. R.D.A., 4 min. 9 sec. 13 ; 3. U.R.S.S., 4 min. 14 sec. 91.

Plongeons du tremplin : 1. Irina Kalinina (U.R.S.S.), 691,43 points ; 2. Cynthia Potter (E.-U.), 643,22 ; 3. Jennifer Chandler (E.-U.), 637,41.

Voile

COUPE DU MONDE A TALLIN (U.R.S.S.)

470. — 1. Komatsu (Jap.), 30,7 ; 2. Santella (It.), 48,4 ; 3. Benjamin (E.-U.), 50,1 ; ...26. Fountaine (Fr.), 133.

Finn. — 1. Neff (E.-U.), 28,7 ; 2. Bertrand (E.-U.), 31,7 ; 3. Miller (E.-U.), 33 ; ...26. Choley (Fr.), 95,7.

FD. — 1. Vollebregt (P.-B.), 17 ; 2. Koenig (R.F.A.), 28,7 ; 3. Leontiev (U.R.S.S.), 54,7 ; ...10. Bonet (Fr), 76.

Soling. — 1. Mikhailov (U.R.S.S.), 26,4 ; 2. Maksimov (U.R.S.S), 45 ; 3. Richter (R.D.A.), 47,7 ; ...14 Haegeli (Fr.), 82.

Tornado. — 1. Stengler (R.F.A.), 15,7; 2. Lewis (Aust.), 22,7; 3. Potapov (U.R.S.S.), 46,5.

Star. — 1. Blackaller (E.-U.), 11,7; 2. Raudschl (Autr.), 38,4 ; 3. Mankin (U.R.S.S.), 41 ; ...15. Danielou (Fr.), 75.



Le Monde DE L'ECONOMIE

Risque bancaire et risque industriel

L'« affaire Boussac » a donné une nouvelle preuve que le partage du risque entre la banque et l'industrie fait problème surtout depuis la crise. Il est devenu courant que le risque industriel soit, en raison de ses conséquences sociales, reporté sur l'Etat qui le fait « avaler » aux banques. L'irresponsabilité de fait qui en résulte prélude peut-être à une meilleure appréciation du risque par les banques.

OUBLIE les années de croissance, éclipsé par la fuite en avant née de l'inflation, le risque a surgi au cœur de l'activité économique, ranimant le vieux malaise entre la banque et l'industrie. Risque grandi pour les industriels : faillites, contraction des marchés, absence de commandes, concurrence « anormale », gestion plus difficile. Risque accru aussi pour les banquiers : augmentation des provisions pour créances douteuses, taux croissant de sinistres... Situation similaire ? En apparence seulement. Car la notion ambiguë de risque n'a pas le même sens pour un industriel et pour un banquier.

L'industriel parie sur un produit, sur un marché, sur la rentabilité d'un investissement ou d'une opération, c'est-à-dire sur la bonne marche d'une affaire. Le banquier prête un argent qui ne lui appartient pas avec l'espoir d'être remboursé. Autre différence fondamentale, la banque a sans doute mieux traversé la crise que l'industrie. Celle-ci ne touche pas tous les secteurs avec la même intensité et la banque a su répartir ses engagements et diviser ses risques (particuliers, international). Plus encore, alors que l'entreprise travaille sur une « matière » (les biens) fortement soumise à la concurrence étrangère, la banque travaille, elle, sur une « matière », l'argent, qui sert à la circulation d'autres biens. Liquide, il facilite la mobilité et la rapidité de ses opérations.

Quand *l'industriel place son argent*, le banquier, lui, le déplace.

Quoi d'étonnant si l'immuable dialogue de sourds entre banquiers et industriels — les premiers répétant la même complainte : « *la banque française ne prend pas de risque* », tandis qu'imperturbables les seconds rétorquent : « *Ce n'est pas à la banque de prendre le risque de l'entreprise* » — prend un ton averti avec la montée des frais financiers (7,7 % en 1972, 9,1 % en 1976) et les tentatives de dégagement des banques. La preuve, la citadelle bancaire subit aujourd'hui un triple assaut : des tribunaux, de l'Etat et de l'opinion publique.

« Les banques n'ont qu'à... »

Les tribunaux d'abord. Ils apprécient de plus en plus sévèrement la responsabilité des banquiers en matière d'entreprises en difficulté. Cette évolution se manifeste dans deux cas contradictoires : *octroi imprudent* de crédits ou suppression des crédits. « *Comme si*, se plaint un banquier parisien, *c'était pour nous ou toujours trop tôt ou toujours trop tard !* » La mise en jeu du risque est devenue très délicate : tel risque pris est-il raisonné ? Tel autre est-il légitime alors que la situation de l'entreprise s'aggrave ? Tel autre est-il excessif en raison du « trop grand » engagement de la banque ?

L'absence de définition légale ou de critères « objectifs » à la cessation de paiement conduit les banquiers à une impasse. Mais l'explication véritable est peut-être ailleurs : dans la masse des créanciers, les tribunaux recherchent un responsable solvable. Et le banquier de l'entreprise fait bien l'affaire !

L'attitude de l'Etat ensuite. La volonté de sauver les entreprises en difficulté l'a conduit à la création d'organismes *ad hoc* (Ciasi, Codefi). Quand le report des échéances de dettes fiscales et sociales ou l'accélération des marchés publics ne suffisent pas, il est demandé aux banques d'étaler les remboursements de l'entreprise afin d'améliorer la structure du bilan. Et pour cela de transformer tout ou partie de leurs créances à court terme en créances à moyen et à long terme, c'est-à-dire de « consolider ». Parfois de ne pas percevoir les intérêts.

Deux exemples récents viennent à l'esprit : celui d'un secteur, la sidérurgie. « *On aurait dû dire : on ne va pas plus loin* », confie un banquier fortement engagé, « *mais si on ne l'a pas fait, c'est parce que l'Etat nous l'a demandé* ». Avec force arguments : la dimension stratégique de ce secteur de base, la crise qui n'était (croyait-on) que conjoncturelle, le refus de licenciements massifs pour ne pas sinistrer toute une région, la volonté de maintenir en état l'outil de production. Arguments que les banques ont dû prendre en compte.

Aujourd'hui, avec une dette globale de 30 milliards (9,2 pour les banques, 8 pour l'Etat par l'intermédiaire du F.D.E.S., 12 pour le Groupement interprofessionnel de la sidérurgie), les banquiers s'interrogent : « *Va-t-on faire payer aux banques la perte afférente à la sidérurgie ? Faire sauter un secteur pour en sauver un autre ?* » Cependant le caractère « politique » du secteur n'a-t-il pas conduit les banques à penser que finalement le risque était réduit, l'Etat ne pouvant laisser tomber les établissements nationalisés qui s'y trouvent « piégés » ? Un négociateur confie : « *Matignon nous a dit récemment : vous n'avez pas à provisionner le principal de vos créances. La solution, on la trouvera.* »

Autre cas de figure : Boussac. Le risque a évolué en trois phases.

Première phase : les prêts demandés étaient limités et à court terme ; le risque était donc raisonné dans la mesure où l'entreprise avait du répondant et qu'en 1968 encore les fonds propres du Comptoir de l'industrie textile représentaient près de la moitié du bilan. Mais le problème prend corps : le marché se contracte, l'environnement international n'est plus favorable, des erreurs de gestion sont commises, le « chef » prend de l'âge et n'écoute que lui-même.

Deuxième phase : appel est fait en 1973 à un gestionnaire de talent, M. Claude-Alain Sarre. Un plan doit être mis en place. Le risque est encore considéré comme acceptable par les banques, du moins dans l'optique de relations durables entre M. Marcel Boussac et le nouveau venu. Mais, et c'est la troisième phase, le gestionnaire est répudié au bout de quelques mois, au profit du neveu. Le pari des banquiers s'est révélé trompeur. L'Etat entre en piste, renfloue la firme (prêts du F.D.E.S.), tergiverse sur l'issue (élections obligent) qui ne fait plus de doute. Aujourd'hui les banques disent avec raison : « *Et l'argent de nos déposants ?* » Mais le pari de l'entreprise, sa stratégie n'ont pas été couverts par une réflexion de la banque. Et les banquiers en sont encore médusés du « *coup de bluff-coup de pub* » du « *vieux Marcel* », pour apparaître dans l'opinion comme un homme d'honneur.

Une irresponsabilité de fait

L'attitude de l'opinion publique enfin. L'image des banques françaises a toujours été négative. Mythes du banquier-usurier et prêteur sur gages, du banquier profiteur (« *Votre argent m'intéresse* », proclamait une publicité cynique). Mythes liés au pouvoir mystérieux de l'argent. Mythes nés d'un retard de la banque sur l'industrie (mais l'industrialisation a été tardive). Mythes renforcés par une prudence et une pratique excessives du secret et accentués par le caractère monolithique (on dit « la » banque) des institutions financières.

Il y avait un peu de tout cela dans la manifestation des salariés de Boussac au siège du Crédit lyonnais.

Un banquier s'étonne : « *C'est au gouvernement qu'il fallait s'adresser. Il connaissait la situation du groupe mais repoussait l'heure de vérité à cause des élections.* » Un haut fonctionnaire réplique : « *Il est curieux qu'on s'adresse à l'Etat ou aux banques. Le responsable, c'est le patron.* »

ANGE GALULA.

(Lire la suite page 12.)

Emploi et solidarité

LES transports en commun nous enseignent que les capacités d'absorption d'un véhicule sont trompeuses. En se tassant, en se mettant debout et en s'écrasant un peu les pieds, on peut mettre dans une rame de métro beaucoup plus de monde qu'il n'est prévu. Est-ce à cela que pensent les responsables de l'emploi devant la montée inexorable du chômage ? On pourrait le croire, ou le craindre, à s'en tenir à une analyse artificielle des différentes suggestions qui sont faites ici ou là.

Celles-ci tentent de lier les notions d'emploi et de solidarité dans un style qui, si l'on n'y prenait garde, se résumerait à cette injonction : « *Serrez-vous un peu plus, même si vous respirez moins bien.* »

La force de l'argument tient à un simple fait : nul ne doute qu'on n'atténuera pas la crise de l'emploi sans un minimum de solidarité. Cependant, l'appel à ce sentiment peut avoir des aspects si pernicieux qu'il convient d'analyser, avec la plus grande vigilance, les propositions faites. Ainsi en va-t-il du travail à temps partiel, dont on pourrait penser que son extension libérerait, en quelque sorte, de multiples moitiés d'emplois. « *La demande formulée en la matière n'est pas claire* », note le comité de l'emploi et du travail du VIIe Plan dans sa note de révision.

D'abord, indique le comité, on ne sait pas combien de travailleurs à temps plein opteraient pour un emploi à temps partiel si la possibilité leur en était offerte. On ne connaît pas davantage le nombre de ceux qui, réputés inactifs, se précipiteraient sur cette possibilité de travail à mi-temps. On laisse entendre que deux millions de femmes seraient dans ce cas ! Il en résulterait une pression qui justifierait la crainte exprimée par le comité du Plan de voir se créer une discrimination dont les femmes, une fois de plus, feraient les frais.

De même, faudrait-il prévoir l'« *alternance* », de manière que le retour au temps plein ne soit pas, dans les faits, interdit aux salariés. Enfin, le meilleur moyen de ne pas laisser croire que cette possibilité ne serait réservée qu'aux mères de famille serait d'établir une liste suffisamment exhaustive des ayants droit. Le comité du Plan énumère plusieurs catégories : les jeunes qui terminent leurs études et voudraient amorcer leur insertion professionnelle tout en poursuivant leur formation ; les travailleurs se réinsérant après une interruption prolongée ; certains travailleurs handicapés ; les hommes et les femmes en fin de carrière.

Si donc cette solution ne peut être présentée comme un remède spécifique au problème de l'emploi, du moins doit-elle être regardée comme « *un élément important dans une politique destinée à accroître la liberté de choix des individus* », notent les experts du Plan. Notion plus révolutionnaire qu'il n'y paraît. Donner aux gens le goût et l'habitude de cette liberté, c'est aussi les amener à relativiser la notion de travail.

600 LICENCIEMENTS DANS UNE ENTREPRISE LAITIÈRE

Un conflit exemplaire entre paysans et salariés

Depuis le 10 juin, les ouvriers de l'entreprise laitière Ellsa-Loevenbrück occupent leur usine de Dieue-sur-Meuse. Occupation symbolique, avec deux assemblées générales par semaine : les machines à faire les glaces, les fromages, la poudre de lait se sont tues après les autres, et le lait n'arrive plus depuis le 31 mai, date du dépôt de bilan. Dix jours après, le tribunal de commerce de Bar-le-Duc a ordonné la liquidation des biens, entraînant le licenciement collectif de deux cent soixante salariés de Dieue, des cent soixante-quinze de l'usine de Blaise-sous-Arzillières, dans la Marne, des cent quinze de la Fromagerie l'Etoile à Lachapelle-aux-Pots, dans l'Oise, et des cinquante empoyés des dépôts. Au total six cents chômeurs supplémentaires.

A DIEUE-SUR-MEUSE, dans la cour de l'usine silencieuse où les camions et camionnettes aux couleurs jaunes et blanches sont alignés comme à la parade, toutes portes ouvertes, une stèle : « Léon Loevenbrück — 1898-1971 — Fondateur. » Signé : « Le personnel. » Sous l'auvent du siège social, que la faillite a surpris en pleine construction, auvent suffisamment vaste pour que les soixante-dix présents de l'assemblée générale y tiennent à l'aise, on discute : « *Giscard a dit : « En France, on n'a pas de » pétrole, mais on a l'agricul- » ture »*, dit un homme. « *Y aurait pas un émir pour nous racheter ?* », reprend une femme. Des solutions de reprise sont à l'étude, une meusienne et une allemande.

La société Martin-Collet, qui traite en Meuse entre 50 000 et 60 000 litres de lait par jour et détient entre 60 et 65 % du marché national du brie (les trois quarts du brie sont produits en Meuse) serait intéressée par une location-gérance de l'usine de Dieue et pourrait redémarrer une activité. Mais elle n'emploierait que vingt-trois personnes, peut-être cinquante, si elle parvenait à sous-louer à une entreprise de glaces, Frigecrem, une partie des installations.

La société allemande Hochland, grosse entreprise de pâte fondue en Bavière, est intéressée par la matière première qu'elle travaillerait sur place et conditionnerait en Allemagne. Elle reprendrait cinquante salariés, peut-être cent dans deux ans, et construirait une nouvelle usine. C'est la solution qui, on s'en doute, a la faveur des salariés.

L'ex-P.-D.G., M. Bernard Loevenbrück, est invisible. Il fait la navette entre Paris et Dieue pour préparer, semble-t-il, une troisième voie. Mais la clef de la reprise de quelques emplois sauvés à Dieue (dans les usines de l'Oise et de la Marne il n'y a pas d'organisations syndicales et aucune reprise n'est envisageable) est dans les mains de la puissante Union laitière de la Meuse, une coopérative de collecte et de stockage, et de son président, M. Rémi Herment, sénateur de la majorité, conseiller général et maire de Vigneulles, qui peut décider de reprendre ou non les livraisons de lait, à l'ancienne usine Loevenbrück.

Une entreprise florissante

Loevenbrück, c'est un nom qui sonne en Meuse, celui d'une dynastie de l'industrie du lait. Un père fondateur parti de rien et un fils qui voit grand, qui investit large, qui vend bien, surtout à l'exportation. La société fabrique des fromages frais, des camemberts, du brie, des pâtes pressées cuites et non cuites, des poudres de lait et enfin des glaces. M. Bernard Loevenbrück joue la diversification et les investissements succèdent aux investissements. L'usine de Dieue traite 45 millions de litres par an, 120 000 par jour.

L'entreprise est florissante, mais le service commercial s'essouffle et ne suit pas la progression de la société. Les premières difficultés apparaissent en mai 1977 : le paiement du lait aux producteurs s'effectue avec retard et déjà quarante salariés sont licenciés. Mais la confiance demeure. Les éleveurs sont rassurés : un « pool » bancaire ne vient-il pas d'accorder en décembre 1977 un prêt de 8 millions pour soulager la tension de la trésorerie ? De leur côté, les élus du comité d'entreprise ne demandent pas trop d'explications sur les comptes. Et, le 31 mai 1978, c'est la surprise : M. Bernard Loevenbrück dépose le bilan, le jour même où les producteurs de lait cessent toute livraison : la facture impayée du lait qu'ils ont livré s'élève à 6,5 millions de francs.

Un syndic est désigné, M. Hocquet, de Verdun. Devant la fragilité des comptes dont il dispose, il déclare avec prudence aux responsables C.F.D.T. que la dette à court terme serait de 48 millions, celle à long terme, qui justifie une hypothèque du Crédit national sur l'entreprise, de 19 millions. On évalue enfin les indemnités de licenciements et de préavis à 10 millions.

Comment en est-on arrivé là ? « *Pas en quelques mois* », dit l'Union départementale C.F.D.T., qui accuse : « *Le président de l'U.L.M. savait depuis longtemps que l'entreprise était en péril. Mais il fallait passer le cap des élections législatives sans provoquer de remous.* » « *On s'en prend à moi parce que je suis parlementaire de la majorité*, répond M. Rémi Herment, *mais si les banques ont accepté un prêt c'est qu'elles avaient connaissance d'un plan de relance, qui n'a d'ailleurs pas été suivi. Les banquiers ne sont pas des philanthropes.* » « *La gestion de la société*, déclare aussi M. Othelet, secrétaire de l'Union départementale C.F.D.T. de la Meuse, *comprend de telles anomalies que le président du tribunal de commerce et le syndic envisagent d'engager des poursuites contre l'ex-directeur.* » On raconte, en effet à Dieue d'étranges histoires : le siège social construit par un beau-frère de M. Bernard Loevenbrück, avec son auvent, ses deux étages en sous-sol et deux en surface, aurait déjà coûté 17 millions. « *Le montant de la facture ne semble pas correspondre à la réalité des travaux dont le devis initial était de 6 millions* », disent les salariés. Et puis le souterrain. Sa découverte fait la joie de tous les visiteurs : une vraie galerie en anneaux de béton où passent quelques fils et tuyaux, relie l'usine au siège administratif. Une seconde, sans fils et sans tuyaux part en direction de la maison du « patron », située à... 300 mètres face à l'usine, de l'autre côté de la route. Pour l'heure, tous travaux arrêtés, elle se termine en cul-de-sac devant la chaussée.

Grandes manœuvres

Autre détail : une société de commercialisation des produits Ellsa créée au Canada par un cousin de M. Loevenbrück doit à une société de commercialisation des Etats-Unis, créée par un autre cousin, la somme de 25 millions, laquelle somme devait rentrer dans les caisses de l'entreprise française... « *Quel gâchis*, conclut, en soupirant, un des délégués, *le syndic dit qu'il faut encore cinq ou six mois pour voir clair...* »

Devant cette faillite exemplaire, le ministère de l'agriculture, les parlementaires, l'administration locale, le comité d'aménagement, de promotion et d'expansion de la Meuse (CAPEM) tentent de trouver des acquéreurs. Mais, peu à peu, sur le terrain, on oublie le conflit social classique, l'occupation de l'usine, les six cents licenciements pour ne plus s'intéresser qu'aux grandes manœuvres du lait.

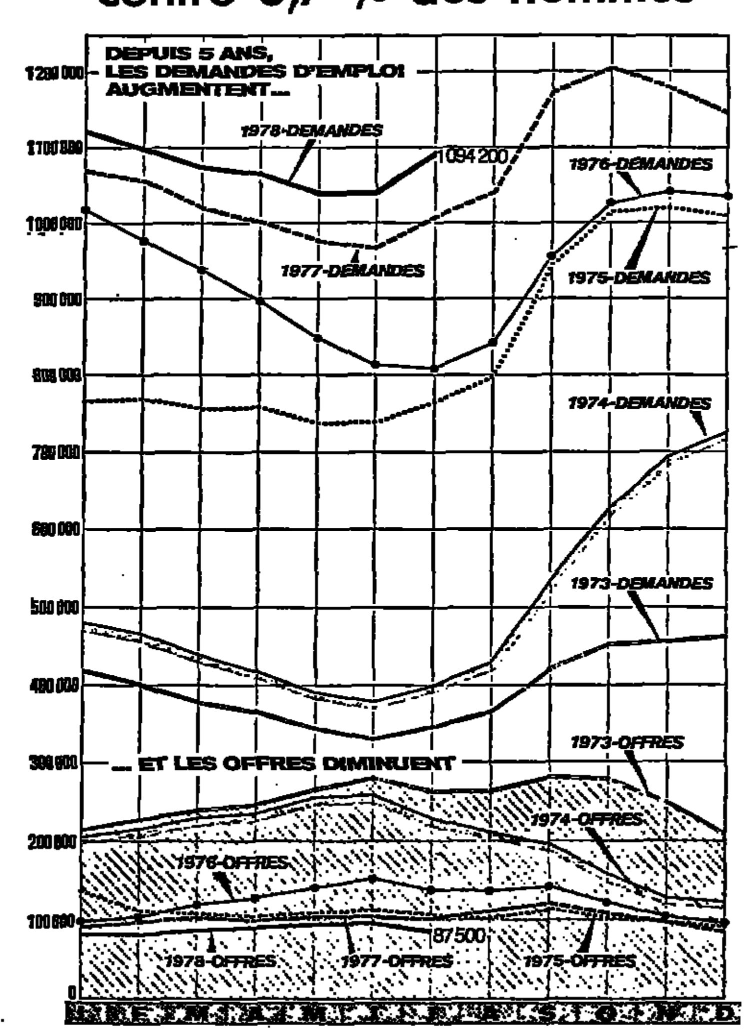
Les vingt entreprises laitières installées dans le département sont plus intéressées par la matière première, le lait, que par les installations. Elles ont des capacités de production qui leur permettraient d'absorber les 120 000 litres traités à Dieue chaque jour. Elles achètent en Normandie et en Bretagne des zones de collecte. Les marchés des fromages se développent. La quantité de lait disponible est moins élevée que la demande : les producteurs peuvent choisir leur client. Ils le peuvent d'autant mieux qu'ils ont adopté en Meuse une formule unique en France. En créant l'Union laitière, leur coopérative de ramassage et de stockage qui groupe 3 450 adhérents, ils ont la main sur le robinet de matière première.

En cas de conflit avec un industriel ou au sein d'une entreprise avec les salariés, l'Union laitière de la Meuse livre à une union de coopératives, France-Lait, dont elle fait partie et qui actuellement transforme la matière première des anciens produits Ellsa en poudre... « *C'est la soupape de sécurité*, dit le président Herment. *On se rend compte que, dans un certain sens, on a joué la facilité, mais on ne pouvait pas se lancer dans la transformation et entrer en conflit direct avec l'industrie, trop puissante ici.* » L'U.L.M. acceptera-t-elle de livrer de nouveau du lait à Dieue-sur-Meuse ? « *A ce jour*, répond le sénateur, *je n'ai reçu aucune proposition écrite. Je n'ai pas de préférence, quoique la solution meusienne nous agrée dans la mesure où l'on connaît le bonhomme. Les Allemands n'ont pas pris contact directement avec la production.* »

JACQUES GRALL.

(Lire la suite page 12.)

CHOMAGE : 6,6 % des femmes cherchent un emploi contre 3,7 % des hommes



LES jeunes chômeurs de moins de vingt-cinq ans représentaient, il y a un an, la moitié des demandeurs d'emploi. Les effets du premier « pacte national » ont fait baisser progressivement la part des jeunes dans le chômage total à un peu moins de 35 %; mais, depuis deux mois, la proportion des jeunes recommence à augmenter : 35,9 % en juin et 38 % en juillet.

C'est que la loi du 5 juillet 1977 est arrivée à expiration, que le second « pacte » n'a pas été encore véritablement appliqué et que, comme en 1977, les jeunes de moins de vingt-cinq ans se sont inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) plus tôt que les années précédentes. Jusqu'en septembre-octobre au moins, le nombre des jeunes chômeurs devrait encore s'accroître, comme, du reste, le chiffre gobal des sans-emploi.

Dès juillet, le total des demandes non satisfaites a d'ailleurs augmenté de 5,3 %, passant de 1 039 300 à 1 094 200 en données observées (+ 8,95 % en un an), et de 4,6 % en données corrigées des variations saisonnières : 1 241 100 en juillet — « record » absolu — contre 1 186 100 en juin (+ 8,9 % en un an).

Fait caractéristique : la part des femmes inscrites à l'A.N.P.E. est très élevée. Les demandeuses d'emploi représentent 52,4 % des Françaises et Français à la recherche d'un travail, alors que les femmes ne constituent que 38 % de la population active. Près de la moitié de ces 52,4 % (24,3 %) sont des chômeuses de moins de vingt-cinq ans.

Depuis six ans, l'aggravation du chômage féminin est considérable : en 1972, 150 600 femmes étaient recensées à l'A.N.P.E. (statistiques de juillet) contre 187 200 hommes, soit 44,6 % du total des demandeurs d'emploi, et 1,9 % seulement de la population active féminine. Les hommes sans emploi représentaient alors 1,3 % de la population active masculine.

Depuis, les écarts se sont sensiblement creusés : en juillet 1978 les femmes au chômage constituent 6,6 % de la population active féminine, alors que les hommes dépourvus de travail ne représentaient « que » 3,7 % de la population active masculine. Les femmes demandant à travailler ou à retravailler ont été particulièrement nombreuses ces dernières années, c'est même un des phénomènes économiques et sociaux les plus importants des années 1970 ; mais cette situation critique révèle aussi un certain ostracisme de la part des employeurs.

Des employeurs qui, du reste, n'ont guère fait d'efforts, cet été, au niveau de l'embauche générale : le volume des offres non satisfaites recensées à de nouveau baissé en données brutes, tombant de 96 000 en juin à 87 500 en juillet (— 8,9 % et — 16 % en un an) ; après correction des variations saisonnières, il n'a jamais été aussi bas : 81 600 en juillet, contre 83 400 en juin (— 2,2 % et — 16 % en un an). On espère, au ministère du travail et de la participation, que c'est parce que les patrons attendent la rentrée de septembre-octobre, afin de bénéficier des dispositions du « pacte-bis ». Mais dans les milieux officiels, on évoque de plus en plus la perspective d'un million et demi de chômeurs ces prochains mois.

Combien vaut une vie ?

Une application de la méthode de rationalisation des choix

« LA bourse ou la vie ? » Ce n'est pas aujourd'hui le bandit de grand chemin qui pose cette angoissante question au voyageur malheureux. Ce sont, dans de nombreux pays, de très sérieux technocrates qui s'interrogent sur le prix à affecter à la vie humaine pour pouvoir prendre celle-ci en compte dans la décision.

Nées aux Etats-Unis, les techniques de rationalisation des choix budgétaires, dits R.C.B. (adaptation française du *Planning Programming Budgeting System* américain), ont fait lentement mais sûrement irruption dans la vie administrative française. L'évaluation du prix de la vie humaine — aux fins principalement de déterminer l'opportunité maximale de travaux d'aménagements des « points noirs » routiers — constitue une de leurs illustrations les plus parlantes. De quoi s'agit-il ?

Le raisonnement maintenant classique est des plus simples : pour être en mesure de préférer tel aménagement — par exemple le remplacement d'un passage à niveau par un pont — à tel autre, il convient d'avoir une mesure de référence. Certes, tant que l'on reste dans le seul domaine de l'amélioration de la sécurité routière, le nombre de vies sauvegardées suffit à dresser une échelle de préférence. Mais dès lors qu'on est amené à comparer la rentabilité pour la collectivité d'une telle amélioration à un autre investissement dans un tout autre domaine, il faut chiffrer. D'où la nécessité d'évaluer la vie humaine.

La récente étude que vient de publier la Documentation française sur cette difficile question (1) fait le point des procédés utilisés pour ce faire en France, mais également dans d'autres pays (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Australie, République fédérale d'Allemagne). Elle met également en évidence les utilisations possibles de telles procédures qui pourraient tout aussi bien permettre d'étudier la rentabilité sociale d'actions de prévention en matière d'accidents du travail, de lutte contre le tabagisme ou l'alcoolisme.

« La vie n'a pas de prix. » Il n'est que voir les efforts considérables dépensés, en dehors de toute considération financière, pour tenter de sauver un alpiniste en difficulté, un malade au cœur défaillant, ou une famille encerclée par les flammes dans un immeuble, pour s'en convaincre. Lorsqu'il s'agit de sauver *une* vie, la société ne fait pas de détail ; elle met en œuvre tous les moyens imaginables.

Mort anonyme

Pourtant, entre cette vie nommément désignée — celle de l'alpiniste, par exemple — et cette autre — de l'automobiliste, encore anonyme, dont la voiture dérapera dans le « virage de la mort » connu 100 lieues à la ronde, — il n'y a pas de commune mesure. Si la première a une valeur sans limite, la seconde, dans les calculs de ceux qui vont devoir décider de redresser le terrible virage, va en prendre une qui n'est pas très élevée. Elle est estimée par M. Le Net, auteur de cette étude, à 790 000 francs en 1977. Comment est-on arrivé à ce chiffre ?

Les calculs présentés ici portent sur l'année 1975 (le prix moyen de la vie est, à cette date, de 650 000 francs) et sont actualisés sur les années ultérieures. Ils se décomposent en deux blocs : les éléments économiques, dits objectifs, et les éléments subjectifs.

● *Les éléments économiques :* il s'agit d'évaluer ce que représente comme perte de production future la mort d'un homme (ou d'une femme, les deux cas sont envisagés), puis les coûts directs occasionnés par la mort (coûts médicaux, coûts funéraires, coûts matériels en cas d'accident de la route). De la sorte, on est d'abord conduit à définir une relation entre la production potentielle d'un individu, son âge, son sexe et sa catégorie socio-professionnelle. Il convient encore de prendre en compte la croissance prévisible (mais de façon bien aléatoire) de la production, les taux de mortalité naturelle, les taux d'activité de chaque catégorie ainsi que, pour chacune, la probabilité d'occuper effectivement un emploi. Tout cela permet de construire un modèle qui mis en relation avec la distribution des victimes des accidents de la route fait évaluer à 571 000 F le coût moyen homme-femme en perte de production d'un mort sur la route en 1975.

Signalons, au passage, une question théorique importante : si l'on prend en compte la perte de production résultant d'un décès, ne faut-il pas également comptabiliser la perte de consommation de l'individu disparu ? L'organisme national de sécurité routière (ONSER), qui est à l'origine de ces travaux, a décidé, après réflexion, de ne retenir que les pertes brutes — consommations ultérieures non déduites.

L'évaluation des coûts directs issus d'une mort sur la route est relativement plus aisée. On prend en considération les statistiques des indemnités versées par les compagnies d'assurances sous différents chapitres (frais médicaux, d'obsèques...), soit 3 800 F en moyenne par accident mortel de la route. Cette même source permet de connaître les coûts matériels relatifs à ces accidents (9 400 F en moyenne). D'où un coût direct moyen du mort sur la route évalué à 584 200 F.

● *Les éléments subjectifs :* il s'agit d'une évalution délicate des préjudices moraux résultant de la mort d'un individu pour ses proches. Ici encore c'est par référence aux indemnisations des sociétés d'assurances qu'une estimation est avancée : un ordre de grandeur de 50 000 F. On parvient de la sorte à une estimation du prix de la vie humaine d'un automobiliste menacé de mort au volant de l'ordre de 650 000 F (en 1975).

Il faut bien sûr préciser que les mêmes méthodes permettent d'évaluer le coût des accidents non mortels selon la gravité des blessures qu'ils ont occasionnées.

Prix de la vie et tabagisme

Si, comme on l'a dit, l'intérêt principal de ce type d'étude est de faciliter la décision en matière d'équipement routier, M. Le Net va quelque peu au-delà dans cette étude puisque, sur la base de l'évaluation du prix de la vie, il avance une estimation du coût pour la collectivité des accidents de la route (en actualisant les différents paramètres). Celui-ci serait de 33 milliards de francs en 1976 et de 36 milliards de francs en 1977, soit environ 2 % de la production intérieure française.

Après adaptation, cette méthode permet également d'évaluer à 75 milliards de francs (4,5 % de la PIB) le coût des accidents du travail au cours de l'année 1976, à 2 % de la PIB le coût des accidents de la naissance (morts et handicapés) et à un peu moins de 1 % de cette même PIB la perte sociale due aux suicides.

Peut-être est-ce en appliquant cette méthode du « prix de la vie » à l'analyse du tabagisme que M. Le Net en montre le mieux l'intérêt. Vu les méfaits du tabac (responsable de morts et de maladies), celui-ci représenterait un coût de 26 milliards de francs par an. « *Il correspond*, écrit l'auteur, *à la production de trois cent mille personnes actives, soit 1,6 % de la PIB. Ce qui revient à dire que l'ensemble de la collectivité gaspille de ce fait une part démesurée des acquis issus du labeur de ses forces vives.* »

Allant au-delà de ce simple constat, M. Le Net, se fondant sur les conclusions de sondages d'opinion s'essaie à analyser la rentabilité des campagnes antitabac. Chacune de celles-ci, estime-t-il, permet de modifier les comportements de 7 % des individus concernés. Estimant à 3 millions de francs le coût d'une campagne, il conclut qu'elle permettrait d'économiser 1,8 milliard (0,7 % du coût global) et aurait donc une rentabilité de 600 pour 1. Le même raisonnement appliqué à un plan d'action étalé sur vingt-cinq ans (avec évidemment un taux de persuasion dégressif) fait ressortir une rentabilité de... 3 000 pour 1.

Pour approximatif qu'il puisse paraître, ce type de raisonnement n'en illustre pas moins les possibilités d'application du calcul du prix de la vie. Certes, celui-ci choquera par le cynisme qu'il suppose. *« La bourse ou la vie ? »* La grande différence avec le bandit de grand chemin est qu'à l'époque l'occupant de la diligence menacé d'être dévalisé, était enclin à donner toujours plus de valeur à sa vie qu'à sa bourse. Aujourd'hui, ce sont les rouages sociaux qui, en définitive — les calculs ci-dessus le montrent, — donnent une plus ou moins grande valeur à la vie. Le prix de la vie a cessé d'être l'affaire de chacun pour devenir celle de tous. Irons-nous jusqu'à dire qu'une société se mesure au prix qu'elle accorde à la vie de ses membres ?

SYLVAIN GOUZ.

(1) *Le Prix de la vie humaine*, par Michel Le Net. Notes et études documentaires n° 4455. La Documentation française.

Risque bancaire et risque industriel

(Suite de la page 11.)

Etat, industriel, banquier... chacun se renvoie la balle, chacun spécule sur les contraintes de l'autre, chacun « responsabilise » l'autre. Et l'irresponsabilité de fait se crée. Naturellement, on se tourne vers *« ceux qui peuvent payer »* : le banquier avec l'argent des déposants, l'Etat avec celui des contribuables. Attitude commode. Croire au sauveur suprême et au trésor de guerre conduit insensiblement à la fin de l'entreprise. Mais nul n'est à l'abri de critiques. En appauvrissant le patrimoine économique de l'entreprise pour enrichir le leur propre, les petits patrons sont accusés de ne pas prendre le risque des capitalistes. Or comment croire un homme qui ne prend pas de risque mais qui demande à l'Etat et aux banques d'en prendre ? Le phénomène d'entente, largement répandu en France, et les coûts d'entrée, élevés dans certaines professions, seraient autant de signes d'un esprit d'entreprise insuffisant. La banque n'est pas, elle non plus, vierge de tout reproche...

« A chacun son métier », disent souvent les banquiers, soucieux de ne pas apparaître comme gestionnaires d'entreprises en difficulté. Cependant, les affaires récentes ont mis en lumière une appréciation imparfaite du risque par les banques.

L'allocation rationnelle des ressources financières nationales suppose un ajustement par les banques des besoins de financement des entreprises à la capacité de financement des ménages. Or les banques affectent ces ressources moins en fonction des besoins (l'industrie, les P.M.E.) qu'en fonction de leurs propres objectifs d'exploitation. De plus, le fait que, comme le note une étude récente de la C.N.M.E. (1), *« l'effet de levier n'ait pas en France joué le rôle bénéfique qu'il aurait pu avoir dans la croissance externe des entreprises... et ait plutôt bénéficié à des secteurs à faible rentabilité économique »* est révélateur d'une insuffisante sélectivité du financement industriel.

Les modalités d'attribution des crédits sont souvent critiquées : propension à privilégier les meilleures garanties, priorité accordée à la structure du bilan et non au développement de l'entreprise ou à la valeur de l'homme, risque mesuré en fonction de chaque opération plutôt qu'en fonction du risque global de la firme, les sûretés personnelles, plutôt que les sûretés réelles. Cet héritage d'un passé caractérisé par une forte stabilité des structures a subi, avec la crise, de sérieux coups de boutoir qui sont autant d'enseignements pour la banque.

● *Les grandes entreprises aussi peuvent faire faillite.* Hier leur notoriété aveuglait, les banques se disaient : *« Les P.M.E. relèvent du droit de la faillite, les grandes entreprises de l'Etat. »* Aujourd'hui, elles n'en sont plus si sûres. En outre, l'équation « P.M.E. = mauvais risque », explicable, certes — trop grande spécialisation, étroitesse financière, aléa inhérent aux affaires personnelles, coût de gestion plus élevé, — risque d'être de moins en moins vraie en raison de leur latitude pour se restructurer, de leur moindre inertie dans la décision, de leur plus grande adaptabilité face à l'exigence du redéploiement industriel. Et ne vaut-il pas mieux répartir un même volume de crédit entre plusieurs P.M.E. que le concentrer sur une seule grande entreprise ?

● *La nécessaire division des risques* peut conduire à une pulvérisation du risque et, partant, à l'absence d'analyse véritable du dossier : recours trop large aux crédits consortiaux (pool bancaire), financement assuré en partie par des établissements bénéficiant de la garantie de l'Etat, système du crédit fournisseur, qui conduit les banques à n'accepter qu'un risque de second ordre.

● *Quand le risque se matérialise*, les garanties prises s'avèrent souvent illusoires. Superprivilège des salariés, privilège du Trésor et de l'URSAFF, la réalisation du gage devient plus difficile. Pis, la dévalorisation de l'actif semble plus forte en France qu'à l'étranger, la concurrence entre les industriels pour reprendre une affaire moindre et bien souvent il n'y a plus d'assiette pour la garantie (usine hypothéquée, etc.).

L'organisation bancaire française recèle une incapacité à suivre efficacement la vie de l'entreprise et à se faire une opinion véritable sur elle. L'insuffisance des informations sur l'entreprise et sa stratégie n'est pas une explication satisfaisante. Les banques vont devoir mieux apprécier le risque industriel. La tournure libérale du gouvernement, ses projets (les projets du groupe Mayoux sur la décentralisation bancaire, entre autres laissent penser que la réforme de la profession bancaire est peut-être pour demain.

ANGE GALULA.

(1) J.-H. David : *« L'effet de levier dans la croissance française »*, C.N.M.E. n° 77. Une autre étude de la C.N.M.E. avait montré en 1974 que, de 1968 à 1972, la distribution des crédits d'équipement entre industries traditionnelles, industries modernes et industries de pointe était restée stable malgré la diminution sensible de l'importance économique des industries traditionnelles.

UN CONFLIT EXEMPLAIRE

(Suite de la page 11.)

« L'emploi nous préoccupe, naturellement, mais il n'est plus question de relancer n'importe quoi, n'importe comment. On ne prend pas facilement la décision d'arrêter une livraison de lait sur une usine et je n'ai pas envie de recommencer dans quelques mois. »

Les producteurs exigent, en outre, d'un éventuel acquéreur le paiement de la dette de 6,5 millions de la Société Loevenbrück, : « *7 millions*, précise M. Herment, *car je compte les agios...* »

Un tel langage irrite les salariés licenciés qui font remarquer que le représentant de la société Hochland s'est présenté devant le tribunal de commerce avec un chèque de 6,5 millions en poche, mais, puisqu'il n'avait pas pris contact « *directement avec la production...* ». Aussi, à leur assemblée générale, les ouvriers étaient-ils montés contre les producteurs. Certains parlaient d'aller ouvrir les vannes des tanks à lait tandis que d'autres leur répondaient : « *Ils sont plus de quatre mille et nous deux cent vingt...* ».

« L'affaire idiote et absurde »

Un groupe de paysans qui cherche à s'organiser sous l'étiquette « paysans-travailleurs » avait bien essayé, en 1977, de nouer le dialogue avec les ouvriers. Mais cette fois la faillite les a pris de court et ils reprochent au président de l'U.L.M. de ne pas informer suffisamment les adhérents de la coopérative. Celle-ci a d'ailleurs, à la faveur de la crise, récupéré l'adhésion des dissidents du canton de Spincourt, au nord du département. Pour des raisons diverses, ils étaient hostiles à l'U.L.M. quand les machines de Dieue ont cessé de tourner, il n'y avait plus personne pour ramasser leur lait... sauf l'U.L.M. Ils ont adhéré.

Le contrôle qu'exercent les producteurs sur leur matière première a effectivement l'avantage de permettre le redémarrage d'une entreprise, mais il a aussi l'inconvénient de faire de l'U.L.M. l'arbitre de la partie et de reléguer les salariés au rang de spectateurs. Ce n'est pas là la seule source d'inquiétude. Le groupe Nestlé vient de construire dans le département, à Sorcy, une nouvelle unité de transformation qui sera capable de traiter quatre cent mille litres de lait par jour. « *Où vont-ils aller les chercher ?* » s'interroge la C.F.D.T., qui craint de voir d'autres usines se fermer et les livraisons de lait converger vers ce monstre.

De leur côté, échaudés par des précédents fâcheux — les déficits d'une SICA (Société d'intérêt collectif agricole) de viande et d'un élevage industriel de dindons, entreprises créées avec le soutien des organisations professionnelles agricoles du département, qui se partagèrent les déficits — les éleveurs sont aujourd'hui circonspects : la faillite de Loevenbrück, une « *affaire florissante* », ne leur donne pas aujourd'hui envie plus qu'hier de se lancer dans la transformation du produit qu'ils contrôlent ni même de soutenir les canards qui viendraient à boiter... Avant les élections législatives, le président de la République et plusieurs ministres avaient promis la création d'industries agro-alimentaires en Meuse, laquelle enregistre trois mille deux cents demandeurs d'emplois sur soixante-dix mille actifs, dont quinze mille sont liés à l'agriculture.

Dans un entretien qu'il avait eu avec les représentants de la C.F.D.T., le 27 juillet, M. Jean Wahl, délégué aux industries agro-alimentaires, résumait ainsi la situation : « *L'outil est bon, les produits sont bons. C'est l'affaire idiote et absurde. C'est ridicule d'envoyer le lait en dehors d'un département pour faire de la poudre, alors qu'à Dieue on peut fabriquer des produits nobles à valeur ajoutée.* » Mais il y a une autre conclusion : au moment où l'industrie privée part en guerre contre les avantages fiscaux et financiers des coopératives, la faillite d'Elisa-Loevenbrück vient aussi à point nommé pour s'interroger sur l'exercice de la responsabilité patronale et sur les moyens de son contrôle, quelle que soit la forme juridique d'une société.

JACQUES GRALL.

Une lettre de Mme Éliane Mossé

A la suite de la chronique d'Alfred Sauvy du 8 août sur le livre de Mme Eliane Mossé Comprendre la politique économique, *l'auteur de cet ouvrage nous a adressé les remarques suivantes :*

Je n'ai jamais avancé comme explication de la prospérité des années 60 la reconstruction (qui, M. Alfred Sauvy a bien raison de l'indiquer, était largement achevée à la fin des années 50). Mais j'évoque (pages 32 et suivantes) le rôle du « baby boom » de l'après-guerre (ce qui devrait faire plaisir à M. Alfred Sauvy...), l'ouverture des frontières, le rôle de l'information économique, la gestion de la politique conjoncturelle, etc.

Je comprends mal comment M. Sauvy peut juger le concept de « budget de plein emploi » comme une « belle naïveté », mais estimer, par contre, que le « P.N.B. potentiel » est une notion utile et actuelle : en effet, ces deux concepts sont intimement liés et les experts de l'administration américaine, par exemple, « calent » constamment leurs évaluations de budget de plein emploi sur des estimations de P.N.B. potentiel. Par ailleurs, le concept théorique de P.N.B. potentiel n'a qu'un intérêt limité s'il ne débouche pas sur des propositions de politique économique — en particulier budgétaire — visant à le réaliser (ces points sont analysés au chapitre IV de mon livre).

Si M. Sauvy juge « superficielles » les analyses socialiste, dirigiste, ou néo-keynésienne de la crise actuelle, que nous reste-t-il ? Doit-on se rallier aux thèses démographiques et rejoindre M. Michel Debré, qui estime que nos maux viennent de ce que nous ne faisons pas assez d'enfants ?

Je tiens enfin à signaler que la note de lecture contient une erreur sur le titre (N.D.R.L. : erreur rectifiée le 9 août 1978). Mon livre ne s'intitule pas *Comprendre la crise économique*. En effet, je n'ai pas voulu juxtaposer ma propre explication à toutes les analyses de la crise, l'a-crise, etc., car : 1) j'en suis tout à fait incapable et 2) je pense que nous avons encore trop le nez sur l'événement pour avancer des explications définitives. Mon livre s'intitule *Comprendre la politique économique* et, comme le précédent *(Comprendre l'économie)*, il vise un but essentiellement pédagogique : rendre un peu plus compréhensible pour le public cet aggloméré confus d'objectifs, d'instruments et de résultats que l'on qualifie de « politique économique ».

[Alfred Sauvy, hospitalisé, s'excuse de ne pouvoir répondre à Mme Mossé, mais se contente d'observer qu'il n'est pas d'accord avec l'interprétation que donne celle-ci de son propre ouvrage.]

Le Monde

culture

Cinéma

Revoir « ORANGE MÉCANIQUE » de Stanley Kubrick

Si *2001 : l'odyssée de l'espace* (1968), le film immédiatement précédent de Stanley Kubrick, reste un des favoris du grand public et de la critique, du moins aux Etats-Unis, *Orange mécanique*, présenté à New-York en décembre 1971, provoqua des réactions mitigées. La vedette de la critique américaine, Pauline Kael, tira à boulets rouges dans le *New Yorker* : pour elle, Stanley Kubrick a *« assumé le point de vue outré, et satisfait, du jeune punk vicieux déclarant : « Tout est pourri. » Pourquoi n'agirai-je pas à ma » guise ? Ils sont pires que moi... »* Plusieurs gouvernements, surtout dans les pays fascistes, interdirent le film. René Barjavel reprend les mêmes argument aujourd'hui, dans *le Journal du dimanche*.

Dieu est mort, et bien mort, dira-t-on volontiers, même si l'on apprend avec surprise que les Brigades rouges se réclament de l'enseignement du Christ. Nietzsche appartient déjà au fonds commun de la culture universelle, ses anathèmes sont entrés dans le domaine public. Un scepticisme généralisé a gagné toutes les couches de la société. Ce qui pouvait paraître à l'époque une fiction « visionnaire » (Jean de Baroncelli, *le Monde* du 22 avril 1972) est devenu vérité quotidienne.

En choisissant de porter à l'écran, en septembre 1970, le court roman d'Anthony Burgess — paru en 1962, mais jusqu'alors peu remarqué, — Stanley Kubrick trouvait le sujet idéal pour exprimer sa vision noire (comme on dit un roman noir) du monde et des êtres. Dans une Angleterre punk avant la lettre, de jeunes voyous sèment la terreur, malmènent les petits enfants du bon Dieu, qu'ils soient clochards, intellectuels de gauche, snobs de la dernière mode. La société — et Pauline Kael a de quoi étayer son argumentation — corrompue jusqu'à la moelle, nous donne effectivement l'exemple.

L'horreur succède à l'horreur. l'homme est mauvais, irrémédiablement : Stanley Kubrick ne veut pas prouver quoi que ce soit, il croit aux seules vertus de la fable. Mais personne n'a prétendu interdire le livre d'Anthony Burgess. Entre les mains manipulatrices du cinéaste, le sadisme s'en donne à cœur joie, et ne nous éprouve que si nous nous projetons affectivement dans ces images de misère et de violence. Un comédien prodigieux, Malcom McDowell (*If...*, en 1969, puis *O Lucky Man!*, en 1973, de Lindsay Anderson), transcende par son génie dramatique le mal qu'il inflige aux autres ou qu'il vit dans sa chair. Sa lecture du cockney stylisé, délibérément joycien — Anthony Burgess, universitaire, a écrit une version abrégée de *Finnegans Wake*, qu'il admire — du roman original, donne peut-être la clef de cette charge fort peu généreuse, mais que la réalité ne s'est guère empressée de démentir.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les « Grandes reprises ».

« Damien » (« la Malédiction, II ») de Don Taylor

Ami de Dick Powell et comédien à l'origine — il joua le rôle du mari d'Elizabeth Taylor dans deux comédies de Vincente Minnelli, *le Père de la mariée* (1950) et *Allons donc papa* (1951), — Don Taylor adore les acteurs, et il le prouve dans *Damien* en nous donnant l'occasion de revoir Lew Ayres, le jeune idéaliste de *A l'Ouest rien de nouveau*, et surtout Sylvia Sidney, l'interprète de la trilogie de Fritz Lang. *Furie, J'ai le droit de vivre, You and me.*

Venu à la mise en scène dès 1961, Don Taylor a beaucoup tourné pour la télévision et, au cinéma, il n'en finit pas de filmer des « suites » : le numéro trois de *la Planète des singes* (1971), en 1977, le remake de *l'Ile du docteur Moreau*, le classique d'Erle Kenton, aujourd'hui, cette suite de *la Malédiction*, de Richard Donner (1976). Damien, le méchant petit diable qui avait envoyé ses parents *ad patres*, continue à sévir, adopté par un oncle imprudent (William Holden). Il n'en fait qu'à son caprice, ou plutôt qu'à son vice, cautionné par la Bible. Il suscite impunément les morts les plus cruelles.

La caméra et le cinémascope pèsent 100 kilos. A l'exotisme racoleur du premier film, qui nous promenait d'Angleterre en Italie et jusqu'en Israël, à l'interprétation très présente de Gregory Peck et Lee Remick, à un certain désordre foisonnant, succèdent une froideur calculée, une horreur osée, d'autant plus irritantes que masquées derrière un pseudo-vernis technique. Le monstre, catoblépas dérisoire, se détruit lui-même.

L. M.

Musique

« Tannhauser » retransmis de Bayreuth

(Suite de la première page.)

Cette manière de typer les protagonistes pourrait n'être qu'un simple artifice dramatique, mais si Wagner joue le jeu jusqu'à l'absurde — le moment où, dans un opéra, on s'interroge sur l'intérêt musical d'un tournoi de chant — c'est qu'il veut que la nécessité de prendre position musicalement s'impose au spectateur de façon inévitable au cœur d'un ouvrage où deux types de langage s'affrontent depuis le début. Au troisième acte la juxtaposition sera peut-être encore plus révélatrice : il suffit de comparer la célèbre et très mélodieuse *Romance à l'étoile* chantée par Wolfram avec le grand récit de Tannhäuser qui y fait suite. Dans le premier cas le sentiment de la forme a quelque chose de rassurant, dans l'autre il est impossible de prévoir où l'on va. Ce n'est ni plus ni moins beau ni moins réussi, c'est autre chose. On pourra dire que le *récit*, incertain, changeant, à l'image de la vie, est plus « réaliste » — pour autant que le réalisme ait un sens à l'opéra — en fait il est surtout plus efficace dramatiquement qu'un air dont la structure est si convenue qu'on peut faire abstraction du sens précis des paroles pour en apprécier la beauté, ainsi que cela se trouve dans la plupart des opéras de l'époque.

A ce choix on reconnaît Wagner, réformateur des mœurs de l'opéra, voulant substituer le drame sérieux au divertissement frivole, simple prétexte à la virtuosité des chanteurs, supprimant les airs au profit des scènes. C'est un aspect de la question, ce n'est pas le seul : que les airs, avec leur architecture préexistante étroite ne conviennent plus aux nouvelles exigences dramatiques n'est-ce pas une constatation qui va dans le sens du mouvement romantique d'élargissement et de contestation de la notion classique de forme. Ce n'est pas un hasard si la musique instrumentale a cherché des prétextes littéraires pour s'émanciper, justifiant ainsi des audaces qu'on aurait pu juger gratuites sans cela. Le comopsiteur lyrique lui, dispose de la diversité infinie des situations dramatiques et des dialogues pour inventer des formes. Aussi, plutôt que de croire que ce sont les ambitions philosophico-poétiques de Wagner qui l'ont éloigné de la coupe classique de l'opéra, on pourrait se demander s'il n'a pas plutôt cherché, consciemment ou non, à se mettre dans une situation qui lui permettrait et l'obligerait à la fois à penser et à écrire la musique « autrement ».

Ce besoin d'émancipation n'était pas seulement d'ordre esthétique ; Wagner, qui avait pu constater à quel point le confort des airs bien taillés endormait la sensibilité du public et cherchait au contraire à la réveiller, était convaincu que la sensation devait l'emporter sur la jouissance lucide que procure une belle forme. Il n'illustrera pas toujours une position aussi catégorique, mais ici un parallèle s'impose entre elle et cette sensualité que Tannhäuser oppose si violemment à l'amour courtois et formaliste. Aussi, à ne voir dans cette œuvre qu'une apologie de la sensualité amoureuse comme le suggère la lecture du livret sans la musique, on oublie qu'il s'agit d'un opéra. Si, comme l'a fait Goetz Friedrich dans sa mise en scène qu'on a vu pour la dernière fois à Bayreuth cet été, on met l'accent sur l'opposition entre l'artiste chantre de l'amour contestataire et une société répressive, on ne fait que substituer à la précédente l'interprétation politique qui en découle clairement. On ne peut pas nier que l'un et l'autre soient fondés alors que, exception faite du sous-titre, *le Tournoi des chanteurs à Wartburg*, Wagner ne s'est pas expliqué sur son symbolisme musical comme il l'a fait plus tard dans les *Maîtres chanteurs*. La raison, c'est sans doute qu'il était en train de vivre lui-même, musicalement, l'aventure de Tannhäuser : surpris du succès du *Vaisseau fantôme* malgré les nouveautés de langage, il s'engage dans une voie inconnue et dans le sombre monologue de Tannhäuser, au dernier acte, il découvrira ce récitatif mélodique dont la forme est toujours en devenir. Les conséquences sur son style allaient être irréversibles.

A la fin de sa vie, regrettant la disparité de certaines parties de son opéra, Wagner disait : « *Je dois encore au monde un* Tannhäuser. » Mais il n'aurait pas pu le refaire, ou alors il se serait contenté de mettre de la belle musique sur un grand sujet. En 1844, c'est la façon elle-même de traiter le sujet qui était au cœur de ses préoccupations. Très idéalement, grâce à la magie des motifs superposés, *Tannhäuser* s'achève, selon Wagner, « *dans la réconciliation de deux éléments opposés : esprit et matière, Dieu et nature* ». Toujours en adoptant une lecture musicale, on pourrait ajouter « *intensité dramatique et beauté de l'écriture* ».

GÉRARD CONDÉ.

Doux week-end

Un piano coule dans un Paris inondé par le soleil. Chaleur sur le trottoir, dans les appartements. Bach se déverse par la fenêtre ouverte, un rideau bouge sous l'océan de musique stupéfiant. Un fou pour avoir mis si haut l'électrophone ? De quoi ameuter le quartier ! Un car de police a ralenti à l'angle... Gens aux balcons, aux fenêtres, quelques passants s'arrêtent, six policiers descendent.

*Samedi 19 août à Paris, 20 heures. En sortant d'*Orange mécanique*, c'était quand même une scène étrange.*

***

Dimanche 20 août, 19 heures. L'heure de l'entre-deux séances. Ceux qui sortent, épars, rares (il faisait vraiment trop beau pour aller au cinéma), ceux qui attendent encore avant de rentrer. Regardent les photos, hésitent entre un film et les autres. « Oh ! les mecs, vous allez voir un film ultra-violent ! Je suis un non-violent ! » *Il en a l'air, il a un joli pull en cachemire, est assis sur le capot d'une voiture avec ses copains, en face du cinéma. Les autres rigolent. Ils traversent doux, doux... la rue, flânent sur les photos d'Alex en blanc, le verre de lait à la main, la tête couverte d'électrodes, s'attardent, se défilent, enfin. Deux autres hésitent aussi, pull rouge, pull bleu, dix-huit-vingt ans peut-être. Ceux-là étaient sûrement trop jeunes quand le film est passé en 1972.* « Vous allez voir Orange mécanique ? » *Ils l'ont vu, ils hochent la tête* (« Yes, its good »). *Autrichiens en vacances.* « Où sont les sex cinémas ?, *demandent-ils. A l'Opéra, à Pigalle... C'est loin ? Ils sont à pied. Vingt, trente minutes. Ils y vont.*

C'est difficile d'interroger les gens à la sortie d'un cinéma. Ou plutôt c'est difficile de parler comme ça, brutalement, en ressortant dans un dimanche nonchalant, de l'état de violence, et de l'autre, la (peut-être) subversive, la (du moins) contestataire, violence diversifiée qu'on ne peut ramasser en une phrase. « C'est un film fantastique », *l'impression reste aussi vive qu'il y a six ans. Presque tous les gens l'ont vu une fois, certains cinq fois. On dirait qu'il fait plus rire aujourd'hui cependant* (« c'est un film drôle, très drôle »), *dit quelqu'un, que se met à raconter chaque scène comique ; à l'entendre,* Singing in the rain *vaut bien un Marx Brother.* Orange mécanique, *film allègre ? Oui.*

Non, bien sûr, mais il fait un peu chaud... C'était pareil, la veille, quand on a vu le film avec François Cahen (dit Faton), Didier Lockwood et François Ravart. Les deux premiers sont musiciens, ont fait partie du groupe Magma, avant de le quitter l'un il y a six ans, l'autre plus récemment. Ils jouent en ce moment à la chapelle des Lombards (le Monde *daté 20-21 août*). *François Ravart travaille avec le groupe Rock Telephone. La pulsion verticale de Magma, le rock-punk de Telephone... on pourrait parler peut-être de Ludwig Van Beethoven, on pourrait parler de la violence aujourd'hui... mais l'été, à la sortie du film, a vaincu tout le monde, on n'a pas parlé de Ludwig Van, très peu d'*Orange mécanique, *comme si, secrètement, on avait senti qu'il était inutile d'essayer de parler, d'expliquer quelque chose d'aussi fort. Et puis on était tous d'accord. On a écouté de la musique dans l'appartement clair de Faton. Lui parle des rapports de pouvoir, Magma ? c'est très ancien pour lui il cherche maintenant la communication. Il parle de Stravinski, de Bartok, des Etats-Unis, dont il revient, et dont il rêve. François Ravart dit qu'il se sent loin de cette musique, de leur démarche, le rock c'est autre chose, et ce n'est pas le même public. Oui, ça « cogne » souvent dans les concerts de rock, mais il n'aime pas particulièrement ça.*

***

Doux samedi. C'est en sortant de chez Faton, en traversant Paris à pied, dans le soleil tombant, qu'on a vu six agents perplexes écouter Bach dans une rue déserte du neuvième arrondissement. C'était la lame d'un raz de marée qui n'en finissait plus de déborder. Les policiers ont fini par monter. Bach s'est tu. Orange mécanique, *tendre week-end.*

CATHERINE HUMBLOT.

Photo

Le Tchad de Raymond Depardon

Aucune image n'est innocente, on le sait, surtout pas celle qui se veut « prise » sur l'histoire, strictement informative : du cadre déjà, de la position physique du reporter par rapport à son sujet, de son tri dans l'action dépend la lecture de la photo, positive ou négative. On n'est jamais que d'un seul côté à la fois. Ne parlons pas de la manipulation de l'image par la presse, du titre qu'on va mettre par-dessus, de sa légende, voire du recadrage. Ne parlons pas de l'effet-choc qui détermine le choix et écarte d'emblée un certain nombre de photos qui informeraient peut-être mieux, mais qui ne vont pas dans le sens qu'on veut. Le reporter est commandité pour rapporter des clichés et susciter une lecture. Il descend souvant dans des hôtels climatisés et il est parachuté quelques heures par jour sur la « trame » du conflit, il est souvent escorté par une milice. C'est souvent un faux témoin.

Gilles Caron n'était pas de ces reporters. Raymond Depardon, son ami, qui vient de sortir une petite brochure sur les événements au Tchad, où photos et texte se complètent, ne revendique pas l'objectivité. Sa sympathie pour les révolutionnaires tchadiens est évidente, elle n'est pas « partisane » : il les a d'abord regardés, sans plaquer sur eux l'image du rebelle sauvage qui mange des zèbres crus avachi sous des palmiers ; il les a vus manger du riz et boire du thé, s'emmitoufler dans des couvertures pour dormir, il les a vus sourire. Et il les a écoutés, il a écouté leur espoir et leur détermination, il a écouté l'oppression, les impôts écrasants, les palmeraies incendiées, les récoltes saccagées. C'est rare qu'un photographe ait aussi une oreille.

En huit ans, de 1970 à 1978, Depardon est retourné trois fois là-bas, il a suivi l'évolution de la lutte, il a retrouvé les mêmes hommes, il a marché à la suite d'une colonne, jour et nuit, et a enregistré les phases de l'attaque d'une préfecture : « Quelque chose flambait dans une grande clarté rouge. » Il a filmé. Depardon a fait un vrai travail de journaliste. La plupart de ses photos sont des contre-plongées : manière de ne pas écraser le rebelle d'un regard extérieur d'Occidental, et d'en faire un héros proche. Sa brochure, qu'il a éditée lui-même, est vendue 12 francs en librairie. C'est du cinéma épique, comme l'aimait Eisenstein.

HERVÉ GUIBERT.

Rock

La nouvelle génération

Novembre-décembre 1977

La rentrée, en 1977, avait permis un premier bilan du punk-rock (« le Monde » daté 20-21 août). On voit ici se détacher d'une génération le groupe des Sex Pistols. Le prochain article de cette série sur les événements du rock des dix-huit derniers mois paraîtra dans « le Monde » daté 27-28 août.

L'année 1977 a sans aucun doute été celle des Sex Pistols. Ils ont entraîné derrière eux toute une génération de musiciens, catalysé leurs expressions, montré une attitude nouvelle face à la société, à la musique, déterminé une culture et une idéologie, traduit les exigences du moment — avec un rock qui parle au présent et s'adresse aux adolescents d'une voix adolescente, — réactivé la lutte entre les générations. Ils ont été les rois de l'actualité, la cibl. première des interdictions de toutes sortes, fondées ou non. Parce qu'ils ont créé l'événement, les Pistols ont été plébiscités par les lecteurs d'un des deux grands hebdomadaires spécialisés de Grande-Bretagne, qui les sacrent meilleur groupe de l'année et leur accordent la première ou la seconde place dans les diverses catégories : meilleur album ; meilleur 45 tours (les trois premières places) ; meilleur batteur (Paul Cook) ; deuxième meilleur chanteur (Johnny Rotten, considéré également comme le plus bel homme du monde) ; deuxième meilleur guitariste (Steve Jones), tandis que le Show Grundy et l'épisode de la péniche le jour du jubilé de la reine sont considérés comme les deuxième et troisième plus grands événements de l'année, après la mort d'Elvis Presley. D'ailleurs, toutes les première places sont occupées par les groupes de la *new wave* ; de l'ancienne génération, seul David Bowie reste présent. Si elle ne bénéficie pas encore d'un succès commercial marquant, la nouvelle vague présente un caractère événementiel évident.

En cette fin d'année, le terme punk est définitivement dépassé. Déjà des musiciens, complètement étrangers au mouvement, profitent de l'effervescence qu'il a créé pour se faire entendre, tout en conservant sa spontanéité. Elvis Costello avec *My Aim is True*, Graham Parker avec *Stick To Me*, Ian Dury avec *New Boots tand Panties*, sont les futurs héros d'un rock qui a retrouvé son énergie et sa portée. Les personnalités sont riches, leurs compositions inspirées et leurs disques beaucoup plus structurés. Costello est le premier musicien de la nouvelle vague anglaise à faire son entrée dans les *charts* américains Tout comme Ian Dury, il enregistre sur le petit label anglais Stiff, qui fait école en proposant des accords plus souples avec ses artistes et une autre politique de vente avec des publicités pleines d'humour. C'est aussi la période des seconds albums : *This is the Modern World* par Jam, *Life on the Line* pour Eddie and the Hot Rods, prouvent que leur talent n'a rien d'éphémère. Les Ramones enregistrent même leur troisième disque : *Rocket to Russia*. Paul McCartney bat tous les records de vente de 45 tours en Angleterre avec *Mull of Kintyre*. Les Stones enregistrent à Paris et les Heartbreakers viennent jouer leur premier album, *L.A.N.F.*, un rock urgent et implaccable. Telephone réalise sont premier 33 tours et s'impose comme le chef de file d'une nouvelle scène de rock en France. Pour la première fois, un mouvement actif s'est formé dans l'Hexagone avec Bijou, Starshooter, Marie et les Garçons, Little Bob Story, Asphalt Jungle et d'autres qui suivent. En 1978 tout est permis.

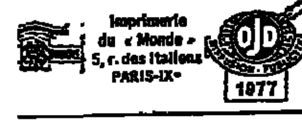
ALAIN WAIS.

● *Le poète et historien breton, Camille Le Mercier d'Erm*, est mort vendredi 18 août, à Dinard (Ille-et-Vilaine), à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

[Camille Le Mercier d'Erm, fondateur — avant la première guerre mondiale — d'un parti nationaliste breton, a rapidement abandonné l'action politique pour se consacrer à la littérature. Il est notamment l'auteur de *la Chanson des siècles bretons*, *Bardes et poètes nationaux de la Bretagne armoricaine* et *l'Aventure de l'armée bretonne de Conlie*.

Auteur d'ouvrages de poésie, dont le dernier recueil, *Patrie perdue*, illustre toute sa pensé de militant culturel breton, Camille Le Mercier d'Erm écrivait en langue française.]

...lité par la S.A.R.L. le Monde.
...rants :
...es Fauvet, directeur de la publication.
...es Sauvageot.



...mmission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

SPECTACLES

théâtres

Comédie Caumartin, 21 h. : Boeing-Boeing.

Daunou, 21 h. : les Bâtards.

Ecole de l'acteur Florent, 21 h. : Il faudra toujours dire ce qu'on a vécu.

Essaïon, 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.

Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

Le Lucernaire, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Amédée ou Comment s'en débarrasser ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F. Garcia Lorca ; 20 h. 30 : Lady Penelope.

Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.

Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.

Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Je suis longtemps resté sur les remparts de Chypre...

Festival estival

Sainte-Chapelle, 20 h. 30 : la Camerata de Boston, dir. J. Cohen (musique de tradition hébraïque du treizième au dix-septième siècle).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 21 août

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va-et-vient dans l'ouverture.
Deux-Anes, 21 h. : Le con t'es bon.

Jazz, pop', rock et folk

Caveau de la Huchette, 21 h. : Hal Singer, saxophone.
Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 : Joe Gallivan et Charles Austin.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : A. Courmont, violoncelle, et M. Bouvet, piano (Fauré, Chausson, Ropartz, Migot).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits au moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, relâche.
Beaubourg, 15 h. : le Manteau, de G. Kosintzev et L. Trauberg ; 17 h. : Polikouchka, d'A. Sanine ; 19 h. : le Rayon de la mort, de L. Koulechov.

Les films nouveaux

LE CONVOI, film américain de Sam Peckinpah (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).
LES NAUFRAGES DE L'ILE PERDUE, film américain de S. Raffill (v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MERCREDI APRES-MIDI, film angl. de Waris Husein (v. o.) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ;
LE CONTINENT FANTASTIQUE (A., v.f.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Calypso, 17e (754-10-68).
DAMIEN OU LA MALEDICTION, film américain de Don Taylor (**) : v.o. : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Quintette, 5e (033-35-40). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70).

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Broadway, 16e (527-41-16).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v. o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e.
ASSAUT (A., v.f.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70), jusqu'à jeudi.
BOB MARLEY (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
BRIGADE MONDAINE (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93), Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-15), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33).
CAPRICORNE ONE (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Ambassade, 8e (359-19-08), jusqu'à jeudi. — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), jusqu'à jeudi, Wepler, 18e (387-50-70), jusqu'à jeudi.
LE CERCLE DE FER (A., v.f.) : ABC, 2e (236-55-54), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
COOL (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), jusqu'à jeudi. — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) jusqu'à jeudi.
LA CONSEQUENCE (All., v.f.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DELICIA (All., v.f.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70), France-Elysées, 8e (723-71-11), Fauvette, 13e (331-56-86), jusqu'à jeudi, Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), jusqu'à jeudi.
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Haussmann, 9e (770-47-55).
EXHIBITION II (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Capri, 2e (073-95-48), Saint-Ambroise, 12e (508-11-69), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Galaxie, 14e (580-18-04), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Le Parnassien, 6e (329-83-11), Marignan, 8e (359-92-82), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (539-68-42). — V. f. : Balzac, 8e (359-52-70), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), H. Sp., Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
GOOD-BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15) (4 parties).
ILS SONT FOUS, CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.o.) (**) : Studio Alpha, 6e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (2 parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LE JEU DE POMME (Tch., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
JULIA (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19)
LAST WALTZ (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Gaumont-Elysées, 8e (359-04-67).
LE MATAMORE (It., v.o.) : St-Germain-Village, 6e (633-87-59) ; Le Parnassien, 6e (329-83-11), à partir de vend. ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67).
MESDAMES ET MESSIEURS, BONSOIR (It., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U G C Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE MERDIER (A., v.o.) : Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MŒURS CACHEES DE LA BOURGEOISIE (It., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
OUTRAGEOUS (A., v.o) : Bilboquet, 6e (222-87-23)
LA PETITE (A., v.o) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
PORTRAIT D'ENFANCE (Angl. v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR (A. v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
LE RETOUR DU CAPITAINE NEMO (A., v.o.) : Omnia, 2e (233-39-36), (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
REVE DE SINGE (It., v. angl.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83). (v.f.) : Athéna, 12e (343-07-48)
LES RISQUE-TOUT (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé 14 (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
UNE NUIT TRES MORALE (Hong., (v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59).
VAS-Y MAMAN (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; U.G C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Français, 9e (770-33-88).
XICA DA SILVA (Brés., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio Raspail 14 (320-38-98) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52), jusqu'à J. ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Le Parnassien, 6e (329-83-11) ; Action-Christine, 6e (325-85-78).
L'AUTRE (A., v.o.) (**) : Quintette (033-35-40) ; Le Parnassien, 6e (329-83-11).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS (A. v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
FLESH (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
GO WEST (A. v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : Cinoche-St-Germain, 6e (633-10-82).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.f.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'ILE DE LA TERREUR (A.) (**) (v.o.) : J.-Renoir, 9e (874-40-75) D. à mardi.
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96).
KING CREOLE (A., v.f.) : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LAUREL ET HARDY AU FAR-WEST (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LENNY (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LET IT BE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
MA FEMME EST UN VIOLON (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-39-19).
LA MONTAGNE ENSORCELEE (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82).
ORANGE MECANIQUE (A.) (**) (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-57-34) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PARADE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
PETER PAN (A., v.f.) : Gaumont-Sud 14e (331-51-16).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE POINT DE NON-RETOUR (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) à partir de V., Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75), jusqu'à jeudi.
RAPT A L'ITALIENNE (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Studio des Acacias, 17e (754-97-83).
ROMEO ET JULIETTE (It.-Ang., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Concorde, 8e (359-92-84).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp.
UN ETE 42 (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
UNE FEMME DANGEREUSE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
UNE RAISON POUR VIVRE, UNE RAISON POUR MOURIR (Fr.-It., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86)
VENEZ DONC PRENDRE LE CAFE CHEZ NOUS (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; le Parnassien, 6e (320-83-11).
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les festivals

CLASSIQUES DU CINEMA FRANÇAIS, Action République, 11e (805-51-33) : Céline et Julie vont en bateau. — La Pagode, 7e (705-12-15) : Hôtel du Nord.
J. NICHOLSON (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : The King of Marvin Garden's.
AMERICAINES STORY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Women.
AMOUR, EROTISME ET SEXUALITE, Le Seine, 5e (325-95-99), I., 12 h. 20 (sf dim.) : Je, tu, il, elle ; 14 h. : Anatomie d'un rapport ; 16 h. : Debora, dedans ; 18 h. : Cet obscur objet du désir ; 20 h. : Une petite culotte pour l'été ; 21 h. 30 : Casanova de Fellini. — II., 14 h. 30 : le Regard ; 16 h. 20 : Bilitis ; 18 h. 20 : Malicia ; 20 h. 20 : Vices privés, vertus publiques ; 22 h. : Valentino.
MYTHOLOGIES ET MERVEILLES (v.o.), Palais des Glaces, 10e (607-49-93) : le Sous-Marin de l'Apocalypse.
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : les Girls.
J. FORD, Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : la Dernière Fanfare.
H. BOGART (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : le Trésor de la Sierra Madre. — Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Across the Pacific.
M. BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : la Soupe au canard.

Les séances spéciales

A L'EST D'EDEN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 21 h.
L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
LA CICATRICE INTERIEURE (Fr.) Action République, 11e (805-51-33) 18 h.
LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sauf D.).
LE KNACK (A., v.o) : Lucernaire, 6e, 12 h., 24 h.
NE VOUS RETOURNEZ PAS (Angl., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sauf S., D.).
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) La Pagode, 7e (705-12-15), 14 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e, 12 h., 24 h.
LA SALAMANDRE (Suisse) : Olympic, 14e 18 h., (sauf D.).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33), 18 h.

TH. MONTPARNASSE



PAR LE GROUPE TSE
RÉOUVERTURE
LE 29 AOUT

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 21 AOUT

CHAINE I : TF 1

18 h. 15, Documentaire : Femmes d'Afrique (les Nouba) ; 19 h. 10, Jeune pratique ; 19 h. 40, Caméra au poing : les maîtres de la plage ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, FILM : UN SOUPCON DE VISON, de Dt Mann (1962), avec C. Grant, D. Day, G. Young, D. Sargent, A. Meadows (rediff.).

Un milliardaire comble de cadeaux une modeste employée dont il veut faire la conquête. Elle résiste même au manteau de vison.

Un bourgeon tardif et peu vigoureux de la comédie américaine classique. Heureusement, il y a les interprètes.

22 h., Magazine : Questionnaire : Jean Guitton.

L'Eglise après Paul VI.

23 h., Sports : Championnat du monde de cyclisme sur piste.
23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Variétés : Zizi Jeanmaire à Bobino (réal. Dirk Sanders) ; 21 h. 30, Emission littéraire. Lire, c'est vivre, de P. Dumayet, réalisat. R. Bober : Les récits hassidiques.

Le philosophe Martin Buber, dont on célèbre le centenaire de la naissance, a recueilli les récits légendaires du hassidisme, ce mouvement religieux né au début du dix-huitième siècle dans les bourgades juives de Russie et de Pologne. P. Dumayet les a fait lire aux habitués d'une bibliothèque juive de Paris.

22 h., Sport : Catch.
23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Actualités régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LE PARIA de G. Carliez (1968), avec J. Marais, M.-J. Nat, H. Frank, N. Navarre.

Un bandit, recueilli et soigné par une Espagnole, est tenté de refaire sa vie avec elle. Mais ses anciens complices et la police le traquent.

Jean Marais perdu dans les conventions d'un film de gangsters, tourné par un cascadeur s'essayant à la mise en scène.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, La vie entre les lignes ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la chasse et l'érotique ;
20 h., « Tirer le lapin », de C. Lude (rediffusion) ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : le prophétisme ; 22 h. 30, Pages entomologiques de J.-H. Fabre ; 23 h. 20, Histoire de la médecine occidentale : alchimie et astrologie en médecine. Traité d'anatomie.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques de charme : Dekobra, Sibert, Stolz, Strauss ; 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 40, Informations festivals ;

20 h. 5, Festival de Salzbourg... « Till Eulenspiegel » (Strauss) ; « Six Lieder » (Schoenberg) ; « Petrouchka » (Stravinski), par l'Orchestre philharmonique de Vienne, direction C. von Dohnanyi, avec A. Silja, soprano ; 22 h., Aux quatre coins de l'Hexagone ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : « Voyages de La Pérouse (Telemann, Locke, Lully, Vivaldi, Rameau).

MARDI 22 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Les jours heureux ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Acilion et sa bande ; 14 h. 35, Série : Peyton Place ; 18 h. 15, Documentaire : Femmes d'Afrique (Côte-d'Ivoire et Sénégal) ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 45, Caméra au poing : Les maîtres de la plage ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Dramatique : A l'ombre d'un soupçon.

Une ancienne demeure est mise en vente par les derniers représentants d'une vieille famille de Corrèze. Enigme policière embrouillée.

22 h., Série littéraire : La France de... Giraudoux, de R. Girardet. Réal. Cl.-J. Philippe et M. Frydland.

Une France provinciale, humoriste, conciliatrice. Une certaine façon d'être et de se vouloir Français.

23 h., Musique : Bruits en fête et sons de plaisir. (Musique de foule.)
23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui madame : Vivre à Paris en 1900 ; 16 h., Série : Hawaï, police d'Etat ; 16 h. 55, Sport : Cyclisme et natation ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Les dossiers de l'écran : PANIQUE A BORD, d'A. Stone (1959), avec R. Starck, D. Malone, G. Sanders, Ed. O'Brien, W. Strode, J. Kruschen.

Le commandant d'un paquebot effectuant son dernier voyage cherche à sauver ses passagers d'un incendie qui a éclaté en pleine mer.

Un « film-catastrophe » d'il y a vingt ans. Impressionnant.

Vers 22 h., débat : S.O.S. Naufrages.

Avec le capitaine H.-K. Carlsen (commandant du « Flying-Enterprise ») ; M. M. Moreau (écrivain, rescapé du naufrage de l'« Heleanna ») ; le commandant C. Pettre (commandant de l'« Ile-de-France », qui sauva les rescapés de l'« Andrea-Doria ») ; M. J.-P. Busson (conseiller de la Bibliothèque historique de la marine) ; le capitaine L. Oneto (premier officier à bord de l'« Andrea-Doria »).

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Actualités régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM : TARZAN AUX INDES, de J. Guillermin (1962), avec J. Mahoney, Simi, L. Gordon, M. Dana, F. Khan.

Tarzan assure le sauvetage d'éléphants menacés de mort par les travaux d'un grand barrage en Inde.

Superbes paysages et scènes d'action spectaculaires. Mais l'interprète de Tarzan n'est pas convaincant.

21 h. 55, Journal.

FRANCE-CULTURE

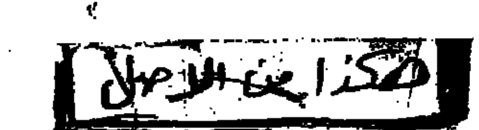
7 h. 2, Le bout du monde : Haïti et l'éducation ; 7 h. 40, Les chemins de la connaissance : les chemins de Saint-Jacques ; 8 h., Les matinées du mois d'août : ouvrir la porte qui donne sur le jardin ; 8 h. 32, L'actualité venue d'ailleurs ; 9 h. 7, Un homme, une ville : Dante à Florence ; 10 h., Aux horloges de Paris et de province : l'Aquitaine ; 11 h. 2, Musique en France : concert donné à l'Unesco par le Fonds international d'entraide musicale (Corbetta, Villa-Lobos, Barrios, Narayan, Beethoven) ; 12 h. 5, Un musée, un chef-d'œuvre : les Picasso du musée d'Antibes ; 12 h. 45, Panorama ;

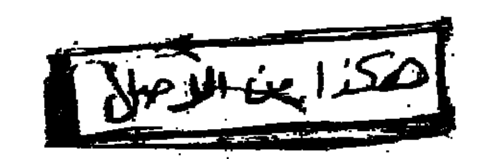
13 h. 30, Entretiens avec Robert et Corie Siohan ; 14 h., Disques ; 14 h. 15, « Lecture de France » (la IIIe République. L'affaire Dreyfus) ; 15 h. 17, Treize minutes et pas plus, par D. Caux ; 15 h. 30, Le Mont-Saint-Michel : Grandeur et servitude ; 17 h. 17, Disques ; 17 h. 32, Musique en France (D. Parcelijn, M. Tabachnik, N. T. Dao, Lutoslawski) ; 18 h. 30, La vie entre les lignes : « Mémoires de la ville » et « le Panier fleuri » ; 19 h. 25, Disques ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la chasse et l'érotique.

20 h., Dialogues : Le romancier est-il un homme du passé ? ; 21 h. 15, Concert du mardi au Palais des congrès : le Quintette Taffanel (Schubert, Ligeti), Orchestre symphonique de Nice (Lemaland) ; 22 h. 30, Pages entomologiques de J.-H Fabre : le minotaure typhée ; 23 h. 20, Histoire de la médecine occidentale : la grande découverte de la circulation sanguine.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Estivales : l'Italie inconnue (Steffani) ; 12 h. 35, D'un carnet d'adresses... cent noms : Mayfield, Messiaen, Milhaud, Mitchelle, Montand ;
14 h., Estivales : Le XVIIIe siècle (Rameau, Couperin, Gretry, Bach, Mozart, Glück) ; 17 h. 30, Histoire du jazz (de 1951 à 1965) ; 18 h. 2, Musiques de charme : Dekobra, Sibert, Eisele, Neubauser, Ziehrer ; 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 40 Informations festivals ;
20 h. 30, Festival d'Aix-en-Provence... « Goethen Lieder » (Schubert) et « Italienischen Liederbuch » (Wolf), par C. Ludwig et H. Prey ; 22 h. 30, Aux quatre coins de l'Hexagone ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : « Voyage aux Indes occidentales » (Purcell, Lully, Couperin, Graun).





régions

Ile-de-France

POINT DE VUE | *LES HALLES TOUJOURS...*

Le mois des mauvais coups

par JACK LANG (*)

LE mois d'août est un mois néfaste dans l'histoire de l'urbanisme parisien. Dans un Paris déserté par la plupart de ceux qui l'aiment, il devient le mois rêvé pour réaliser les mauvaises actions.

C'est au mois d'août, en 1971, *que furent rasés par les bulldozers*, les six pavillons de Baltard. En quelques heures, ce qui fut un *des* derniers témoignages d'une des périodes les plus brillantes de notre histoire architecturale, était, d'un coup, anéanti par une *meute de sauvages*. Et, en même temps, disparaissait un prodigieux centre de loisirs et de culture, grandi dans la liberté après être né *dans* l'improvisation.

Faut-il ajouter que sans cette impardonnable *destruction* imposée à un *monarque malade* par un gang *qui l'assiégeait, l'opération* des Halles *serait aujourd'hui terminée* à la satisfaction de tous. Saint-Eustache ne serait pas déshonoré par les tours *d'aération multipliées* avec la *bénédiction* du ministre de la culture ; des milliards ne se seraient pas envolés en *fumée*.

Or, une nouvelle mauvaise action se prépare. Elle est plus *modeste*, mais elle illustre une fois de plus l'impuissance d'une opinion devant la toute-puissance des promoteurs et de tous ceux qui les soutiennent. Dans quelques jours, les deux immeubles Charles-X de la rue Rambuteau, qui bordent sur sa *droite* le musée Beaubourg, auront été démolis. L'*entreprise* chargée de ce travail est *désignée* et les barrières de protection *déjà* mises en place.

Ce qui est en cause, c'est l'environnement ancien du musée Pompidou. Il fallait *prouver*, et la preuve a été apportée, que cet immense navire pouvait trouver sa place dans un quartier *du* vieux Paris qu'il fallait à tout prix préserver. L'agressivité de l'un était tempéré *par* la douceur de l'autre. Et cette *audace* avait tenu sa *promesse*. Le musée Pompidou aurait-il ce succès de foule *si le public ne connaissait un* véritable enchantement lorsque, empruntant l'escalier mécanique, il découvre, réhabilité dans sa modestie et dans sa grâce, ce qui aurait pu être une place de l'ancienne ville.

Jean Prouvé, président du jury du musée Beaubourg, et ses architectes discrets, ont tenu le même langage que tous les présidents d'associations de protection des sites, pour une fois unis dans une *même* protestation. Et on affirme que, s'il y a quelques mois une première tentative de destruction a été brusquement suspendue, c'est à l'intervention de l'Elysée alerté par M. Bardag qu'on le doit.

Aujourd'hui, *la* lassitude a fait son œuvre. C'est toujours grâce à elle que le pire devient possible. Elle n'empêche de poser quelques questions.

L'urbanisme n'est jamais source de profit

Pourquoi la COGEDIM — le promoteur privé — qui a la *chance* de l'être vu attribuer l'un des *plus* beaux et rémunérateurs chantiers d'Europe, blesse-t-elle l'opinion pour une opération si légère pour elle : la sauvegarde de ces immeubles aimés des Parisiens et auxquels elle préfère substituer une hideuse façade d'opérette en carton-pâte.

Comment M. de la Malène, président de la SEMAH (Société d'aménagement des Halles), patronne-t-il *une* opération qui va à l'encontre *de la* politique du conseil de Paris : la *priorité* conférée à la réhabilitation de l'habitat ancien. Comment M. d'*Ornano*, ministre de l'environnement, soutient-il une telle politique ? Ce n'est un secret pour personne que la destruction de ces immeubles a été votée à la commission des sites à une voix de majorité : la voix qui a fait pencher *la balance* est celle du fonctionnaire que le représentait.

Mais l'arbre ne *doit* pas *dissimuler* la forêt. Le problème qui se pose — et la *rue* Rambuteau n'en *est qu'une* illustration — *c'est* tout *le problème de la* sauvegarde du cœur de Paris posé par l'interminable affaire des Halles. Or tout le monde sait maintenant que, dans cette affaire la nef des armes de la Ville est devenue un vaisseau désemparé « perdu, sans mât, ni fertiles îlots » avec son équipage démoralisé.

Sur la voie sacrée qui joint le Palais-Royal à la place des Vosges, un immense désastre se prépare aux Halles : aux lieux et places du jardin rêvé par le chef de l'Etat, un champs de tours d'aération : aux lieux et places de l'architecture ordonnancée fermant en U l'est du plateau, un ensemble hétéroclite et disgracieux *réalisé* par trois achitectes séparés qui ne se rencontrent jamais !

L'Elysée, après avoir tout abandonné, décide, semble-t-il, devant l'immense désordre de reprendre l'étude du projet. Lorsqu'il s'agit de Paris et des quelques hectareslibérés où s'est forgée son histoire, il ne *peut* s'agir que d'un *grand* projet qui, réussi, sera la fierté d'une époque — le président de la République dirait d'un règne — alors son échec serait la preuve de sa médiocrité.

M. de la Malène, qui a succédé à l'imaginatif René Capitant à la tête de la S.E.M.A.H. est peut-être un bon financier, ce n'est pas un urbaniste. Sa seule préoccupation a été celle de la rentabilité. Or, un grand urbanisme n'est jamais source de profit.

Ni le jardin, *ni* l'architecture ne l'ont passionné. Est-il même intervenu dans le choix des architectes ? Son seul grand *dessein* a été le forum commercial, source de *revenus*. Tous les sacrifices sont bons pour le rendre productif. Dior et Saint-Laurent sont là pour dissimuler la prolifération des cinémas, boutiques et la multiplication des bistrots grâce aux licences accordées par un décret signé de M. Barre et contresigné, hélas par Mme Simone Veil. La consommation de l'alcool source de profits pourra être considérablement augenmiée.

Et *puisque*, malgré son immensité, il faut encore de l'argent, on *construira en surface* 6 000 mètres carrés de pavillons marchands, avec la bénédiction de M. d'Ornano, gardien peu vigilant d'un Saint-Eustache dont il a cependant la responsabilité.

Mais pour vendre ces boutiques au prix fort, il faut une clientèle. On *construira* un vaste hôtel de luxe de quatre cents chambres et puisque les Français hésitent à le bâtir, en encouragera les hôteliers étrangers. Quant aux jardins et ce qui reste d'espaces libres, en économisera *sur* le premiers et on livrera au béton les seconds.

La façade de l'immeuble qui se dressera au fond du plateau le long de la rue Pierre-Lescot aura, à peu de choses près, le volume de la façade de l'Hôtel de Ville elle écrasera les jardins tout en rendant définitivement impossible l'indispensable liaison avec le plateau Beaubourg.

Or persone ne sait ce qu'on fera de cet immense bâtiment dont pourtant les plans se succèdent. Y renoncer, affirme la S.E.M.A.H., serait une ruine. Pour l'homme de la *rue*, avec son solide bon sens, ce serait une économie. Raison de plus de crier : « Vivent les jardins ! ».

Pouvons-nous apporter avec Georges Dayan sénateur une modeste contribution au xdécisions qui se préparent ?

C'est sur de nouvelles bases qu'il faut partir.

Un seul responsable

1) L'opération des Halles est indissolublement liée à toute la réhabilitation du cœur historique de Paris. C'est en *fonction* d'un grand dessoin d'urbanisme unissant le Palais-Royal à la place des Vosges kue tout *doit être repnsé* Pour la liaison Halles-Beaubourg, on réaliserait la plus belle promnade du monde : musée de plein air de quatre *siècles d'architecture*, vaste espace culturel offert à la joie du peuple de Paris et de ses hôtes.

2) Dans ce but, un *organisme* très restreint, et par suite très puissant, composé de trois personnalités nommées par l'Etat et de trois personnalités nommées par la Ville, présidé par un homme incontesté, serait chargée de la poursuite de l'opération. Disposant des crédits alloués par l'Etat et par la Ville, il assumerait ses fonctions en toute indépendance. Ainsi serait en cette affaire enterrée provisoirement la hache de guerre entre la Ville et l'Etat dans un conflit, qui s'il ne s'apaise pas, ne laissera que des vaincus : M. Giscard d'Estaing et M. Chirac mais surtout les générations futures saisies d'horreur par le spectacle de désolation que des luttes puériles leur auront légué.

3) Placé dans cette vision d'ensemble, le plateau des Halles est le dernier-né de ces grands espaces libres, jardins et places qui ont fait de Paris une ville incomparable. Que serait Paris si ce qui est devenu la place de la Concorde avait été loti comme le souhaitait M. de Marigny, ancêtre des promoteurs ?

Pourquoi cet organisme n'imposerait-il pas la solution d'un jardin allant jusqu'à la rue Pierre-Lescot ? Les Parisiens presque unanimes le souhaitent et les grandes associations des commissions des sites soutiennent *un* projet qui le réalise : un jardin en terrasse capable de dissimuler en les enterrant les nuisances du forum succédant au jardin créé devant Saint-Eustache. De cette terrasse partirait une sorte de pont des Arts unissant Beaubourg et les Halles pour la joie des piétons.

4) *De* chaque côté du forum, se dressent deux séries de monstres de béton (bouches d'aération, sorties de sécurité, monte-charge) que les bâtiments de France ont, hélas autorisés Pour les dissimuler, le projet de la SEMAH consiste à les enserrer dans deux coffrages monumentaux de ciment. Et pour habiller d'un vocable charmant son funeste dessein, elle les désigne du nom champêtre et rustique de « pavillons ». On est décidément plus inventif en vocables trompeurs qu'en formes architecturales.

A l'organisme restreint de proposer le dessin de ces pavillons, leur intégration dans le site, et la configuration générale de la place, selon nu plan enfin cohérent. A un architecte unique désigné par lui d'en assurer la conception et la réalisation.

5) Pour le reste, l'autorité morale jouera une plus grande place que l'argent. Tant d'humbles choses qui transforment une ville demandent simplement de la conviction au service d'un peu d'amour. Il ne faut pas beaucoup d'argent pour interdire des rues à la circulation des voitures, pour ordonner que les cours des hôtels historiques cessent d'être des parkings, pour que les jardins des Archives, de la bibliothèque de la Ville de Paris, de l'hôtel de Sully, ainsi que la cour de l'hôtel Carnavalet, soient ouverts au public.

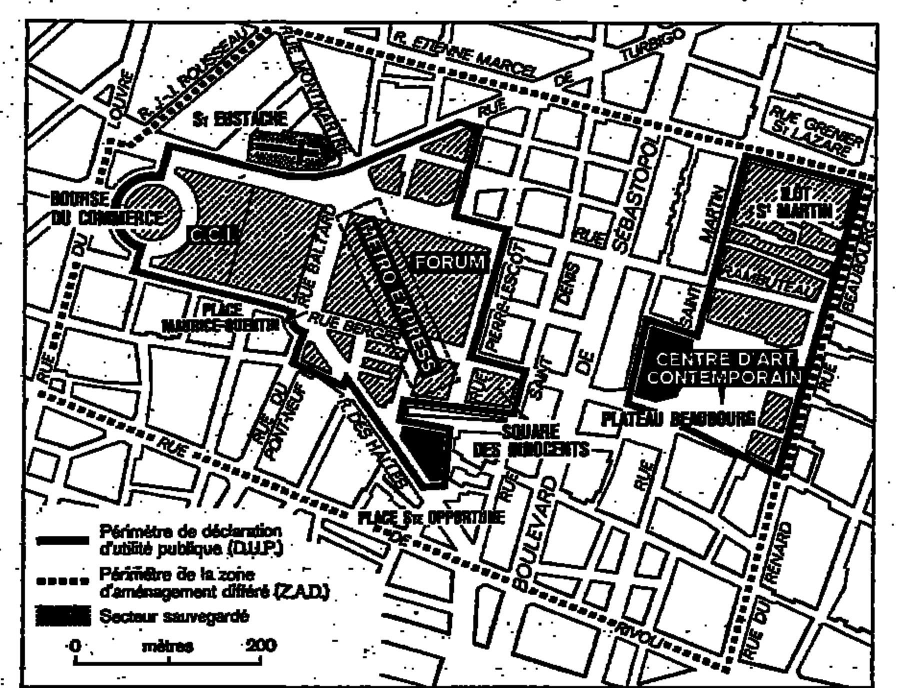
Il ne faut pas beaucoup d'argent pour exiger que la grande esplanade du Musée Beaubourg cesse d'être un dépotoir et que les aérateurs et les *gaines, tranformés en panneaux d'affichage*, soient journellement nettoyés.

6) *Mais cet organisme puissant* ne fera renaître la confiance et l'espoir que grâce à la personnalité de son président. Celui-ci doit être un homme qui, *par* sa culture et par ses œuvres, a accédé à un niveau international Sa situation morale et son autorité l'auront *mis* en rapport avec les grands créateurs vivants et ceux-ci considéreront comme un honneur de travailler avec lui.

Enfin, il doit connaître admirablement le cœur de la ville, son passé et ses infinies richesses, ses ressources humaines et l'aimer suffisamment pour être heureux d'y consacrer plusieurs mois de sa vie. Est-il besoin d'ajouter qu'il ne doit pas être architecte, pour pouvoir choisir et arbitrer, qu'il doit être totalement étranger aux affaires et, si possible à la politique.

Ce portrait étant fait, nous avns cansulté quelques-uns de ceux qui nous semblaient avoir une connaissance profonde des hommes de notre époque. Et c'est un même *nom* qui a recueilli la presque unanimité des suffrages. A l'Etat et à la Ville de le désigner, et très vite.

(*) Conseiller socialiste de Paris.



Rhône-Alpes

Des écologistes protestent contre les projets de barrages de l'E.D.F.

Les projets de barrages que l'E.D.F. étudie dans les Alpes préoccupent les agriculteurs et les associations de protection de la nature.

L'un d'entre eux, situé au plan de la Laie sur la commune de Beaufort (Savoie), noierait des alpages de très bonne qualité où les éleveurs de la région tirent 40 % de leur production de lait. M. Michel Barnier, député (R.P.R.) de la Savoie, s'est déclaré hostile à la réalisation de ce projet.

Un autre site est convoité par l'E.D.F. : celui de la Raie, dans la commune de Sainte-Foy-Tarentaise (Savoie), sur la frontière même du parc national de la Vanoise. Cette fois, ce sont les associations de protection de la nature (au nombre de sept) et le Club alpin français qui se gendarment. Le conseil d'administration du parc national sollicité de donner son avis s'est déclaré récemment « fermement opposé au principe même d'un tel équipement ».

La fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA) souligne que les retenues ainsi prévues par l'E.D.F. seront remplies non par l'apport naturel des torrents, qui est insuffisant, mais par pompage de l'eau située en aval aux heures creuses, et notamment la nuit. L'eau ainsi « remontée » est ensuite libérée et turbinée aux heures de forte demande. Une retenue de ce type a déjà été inaugurée le 7 juillet à La Coche dans la commune de Moutiers (Savoie). « *Ainsi*, dit la FRAPNA, *on essaie de mettre au point un palliatif au manque de souplesse technique et économique des centrales nucléaires dont on se refuse à moduler l'activité. Ces projets ne sont donc pas une alternative au nucléaire comme on le laisse entendre. Ils entrent dans le cadre du gaspillage de matière et d'énergie entretenu au prix du massacre de notre environnement.* »

18 millions de déplacements par jour

La grande bougeotte

Les habitants de l'Ile-de-France sont en moyenne moins « motorisés » que ceux des autres régions. Information un peu surprenante. Soixante et un pour cent des ménages de la région parisienne possèdent une voiture alors que, en moyenne, 65 % des ménages français sont dans ce cas.

La direction régionale de l'équipement et la direction régionale de l'INSEE (qui viennent de donner cette indication) (1) signalent aussi, à l'issue d'une *récente* enquête, que dix-huit millions de déplacements sont effectués chaque jour dans la région.

Les habitants de l'Ile-de-France se déplacent en moyenne deux fois par jour et passent quotidiennement une heure dans leur voiture ou dans les autobus. Cette moyenne recouvre en fait d'importantes disparités : les hommes se déplacent plus que les femmes, les habitants de la couronne plus que les Parisiens, les actifs trois fois plus que les retraités.

Autre indication : alors que Paris ne représente que 1 % de la *surface de la région, 20 %* des déplacements y sont enregistrés. Les échanges entre la capitale et la banlieue représentent 20 % de l'ensemble des trajets, mais le fait marquant de ces dernières années c'est l'augmentation du nombre des déplacements de banlieue à banlieue, qui intéressent 60 % des trajets enregistrés.

Les habitants de l'Ile-de-France se déplacent *principalement* pour aller travailler (60 % des trajets). En effet, 38 % des actifs changent de département pour se rendre à leur usine ou à leur bureau. L'automobile individuelle conserve une place de choix en Ile-de-France (deux millions sept cent mille véhicules assurent 54 % des déplacements), mais le nombre de ses usagers tend à se stabiliser. Elle est surtout utilisée en banlieue, où elle assure les deux tiers des déplacements, alors que 60 % des trajets parisiens sont assurés par les transports en commun. Enfin, le taux de motorisation augmente au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la capitale. On compte une voiture pour deux ménages à Paris, sept pour dix ménages dans la petite couronne, et neuf pour trois ménages en grande couronne.

(1) 21-23, rue Miollis, 75015 Paris.

PARIS VU D'EN HAUT

Paris vu d'en haut... et de côté, car le survol de la capitale est sévèrement réglementé : la société Paris - Hélicoptère exploite, depuis le 1er juillet dernier, des vols à la demande pour ceux qui, l'espace d'un coup d'œil, veulent prendre un peu de hauteur.

Paris-Hélicoptère propose trois circuits au départ de l'héliport de Balard : le circuit de la Défense : parc de Saint-Cloud, hippodrome de Longchamp, tours de la Défense, Bois de Boulogne, hippodrome d'Auteuil, Parc-des-Princes (8 à 13 minutes à 200 mètres d'altitude, 120 F par personne) ; le circuit du château de Versailles, la Seine, forêt de Meudon, parc du château de Versailles, les Trianon, Parly II, Marne-la-Coquette, parc de Saint-Cloud (12 à 18 minutes à 800 mètres d'altitude, 180 F par personne) ; le circuit du tour complet de Paris : porte d'Orléans, porte d'Italie, Bois de Vincennes, la Seine, Joinville-le-Pont, Nogent-sur-Marne, parc de la Courneuve, Ile-Saint-Denis, Neuilly, Bois de Boulogne, Parc-des-Princes (20 à 35 minutes à 200 mètres d'altitude, 320 F par personne).

Les circuits sont organisés tous les après-midi de 14 à 19 heures, et, à partir du 1er septembre, les mercredi, samedi et dimanche aux mêmes heures. C'est au moyen d'un Jet Ranger (cinq passagers et un enfant) que Paris-Hélicoptère exploite ses vols. Les enfants de moins de trois ans ne paient pas ; entre trois et six ans, ils payent demi tarif.

★ Héliport de Paris, 4, avenue de la Porte de Sèvres, 75015 de la Porte - - Sèvres, 75015 Paris, tél. : 554-12-55.

Budget d'austérité à la R.A.T.P.

RÉDUCTION DES EFFECTIFS DANS CERTAINS SERVICES

A la suite de l'annonce pour 1979, de la réduction des crédits affectés aux prolongements de lignes de métro en banlieue (*le Monde* du 19 août), la R.A.T.P. précise que « *l'évolution des effectifs de la direction des travaux neufs se traduira d'ici à 1981 par une diminution de quatre-vingt-cinq unités et non de trois cent trente comme il a été annoncé* ». Ce personnel sera reclassé dans les autres services de la Régie.

Le budget d'investissement de la Régie pour 1979 sera en effet un budget d'austérité. Le montant des autorisations de programme sera de 2 milliards 100 millions alors qu'il était de 2 milliards 300 millions en 1978.

CIRCULATION

Les Français préfèrent la formation à la répression

Pour améliorer la sécurité sur les routes, les Français donnent la préférence aux mesures destinées à éduquer les automobilistes sur celles qui visent à réprimer les fautes. Ainsi, ils sont plutôt défavorables à l'alcootest, mais ils accepteraient une formation plus poussée, voire continue des conducteurs, et souhaiteraient des sanctions moins graves mais progressives pour les contrevenants. Ces informations sont intéressantes à connaître au moment où se multiplient les contrôles anti-alcooliques (un a lieu ce lundi à Paris), et où le ministre de l'intérieur annonce un renforcement des contrôles de limitation de vitesse.

Une enquête nationale a été lancée par la Prévention routière (1) en juin dernier. Douze mesures pouvant contribuer à améliorer le bilan des accidents de la route étaient proposées par *les enquêteurs*.

Le dépistage de l'alcoolémie par l'alcootest, à titre préventif, a suscité des réactions « *franchement réservées* ». Les Français interrogés pensent, en revanche, que les mesures les plus urgentes à prendre pour améliorer la sécurité sur les routes sont : l'enseignement plus poussé de la sécurité routière à l'école ; un examen médical pour les conducteurs âgés ; une surveillance accrue des sorties d'écoles et une meilleure signalisation latérale des poids lourds.

Cinq autres propositions ont reçu un accueil « *très positif* » ou « *favorable* » : épreuve pratique pour le permis vélomoteur ; formation continue des conducteurs ; carnet d'entretien des véhicules ; création d'unités de gendarmerie et de police spécialisées dans la surveillance de la circulation, et sanctions moins graves, mais progressives, envers les automobilistes contrevenants.

L'enquête de la Prévention routière a été menée auprès de quatre groupes de personnes : conducteurs adultes ; adolescents de quatorze à dix-huit ans ; adhérents de la Prévention routière ; maires et conseillers municipaux.

Voici les commentaires que fait la Prévention routière en conclusion :

« *Chacune des mesures présentées, et leur « coefficient d'acceptation » devront être étudiées, car il est évident que l'application de certaines de ces dispositions se heurtera à des obstacles sérieux dans les domaines administratif ou financier. Mais trois remarques peuvent, dès maintenant, être présentées :*

» *Tout d'abord, les automobilistes français se rendant compte que notre pays, comme l'Europe d'ailleurs, en est au niveau d'une voiture par famille, il doit donc poursuivre sa politique de sécurité routière Le Français veut rouler, mais il ne veut pas mourir en roulant... Non seulement il souhaite que des efforts soient demandés aux autres (aux enseignants en particulier), mais il se déclare prêt à faire lui-même des efforts : recyclage, examen médical par exemple.*

» *La seconde remarque tient à la prédominance à l'éducation : le Français se rend bien compte que la réglementation et l'indispensable répression (vitesse, ceinture, alcoolémie) ne peuvent pas à elles seules tout régler. C'est par la formation à l'école d'un véritable « citoyen automobiliste » que l'on accomplira les progrès décisifs et permanents dans le domaine de la sécurité routière.*

» *Troisièmement, le problème alcool-volant est mal perçu. Il faudra déployer beaucoup d'efforts pour bien démontrer la corrélation entre une alcoolémie excessive et les accidents de la route.* »

(1) Prévention routière, Linas, 91310 Montlhéry.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux — emplois internationaux

projet pétrolier

Afin d'exploiter les ressources pétrolières de son pays, le Gouvernement du TCHAD prépare le démarrage d'un projet pétrolier qui comprendra la construction d'un pipe, d'une raffinerie et d'une centrale électrique. Ce projet a été étudié et sera financé en partie par la Banque Mondiale.

Pour prendre en charge la gestion de ce projet, il a été décidé de recruter dans un premier temps une équipe de trois Experts :

un chef de projet

Responsable de la direction technique et financière du projet, il coordonnera l'activité de l'ensemble des sociétés qui participeront à la réalisation et sera le conseiller privilégié du gouvernement tchadien pour la création d'une Société Nationale Pétrolière. Il aura une solide expérience de l'industrie pétrolière comportant la gestion de projets complexes ainsi qu'une bonne connaissance de l'Afrique.
La pratique de l'anglais est indispensable. *(Réf. 10.64 M)*

un expert ingénieur

Plus particulièrement responsable des aspects techniques et du planning, il préparera les recommandations finales nécessaires à la prise de décisions techniques et veillera au bon déroulement des opérations. Technicien, organisateur mais aussi homme de terrain, il aura une expérience de projets similaires acquise en partie en Afrique. *(Réf. 10.65 M)*

un expert financier

Il sera chargé de concevoir, de mettre en place et suivre les procédures financières et comptables (budgets, plans de financement, d'investissement, trésorerie, comptabilité générale et analytique,...) nécessaires à la gestion financière du projet. De formation supérieure comptable, économique et financière, il aura une large expérience de la gestion de projets de taille moyenne. La connaissance des pratiques et législations internationales en matière pétrolière serait un atout majeur.
Une bonne maîtrise de l'anglais est nécessaire. *(Réf. 10.66 M)*

Ces trois Experts participeront également au recrutement et à la formation d'une équipe locale capable de les assister dans leur domaine. La résidence est à N'DJAMENA. Des déplacements aux U.S.A. et en France sont à prévoir en particulier pour le Chef de Projet.

Ecrivez en indiquant la référence correspondante aux Conseils du Département Recrutement.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
19, rue Yves du Manoir, B.P. 30 - 92420 Vaucresson

Hunter Douglas

URGENT

Recherchons pour chantier en ALGERIE

INGENIEUR DIRECTEUR de travaux

Travaux à diriger : montage de cloisons, portes, toitures et gouttières sur une construction en acier - les dits travaux étant exécutés par un sous-traitant.

L'homme que nous cherchons dispose de connaissances suffisantes sur le plan technique, de même que sur le plan organisation et planification des travaux, pour assurer la direction du chantier.

Il nous représente sur tous ces plans vis-à-vis de notre client.

Il sera également responsable de la gestion administrative du chantier : archives, caisse, correspondance. La connaissance des documents et des procédures d'importation n'est pas nécessaire.

Langues : parfaite connaissance du français indispensable. Bonne connaissance de l'allemand et/ou l'anglais et/ou le hollandais.

Durée du contrat : pour la durée des travaux, lesquels se prolongeront certainement jusque dans le courant du 2ème semestre 1979.

Conditions :
- Salaire à convenir
- Voiture disponible
- Logement : maison meublée sur chantier disponible, convenant pour famille.

Adresser candidature à : HUNTER DOUGLAS S.A.R.L. 48, rue de Lagny - 93100 MONTREUIL

P.LICHAU

Le Chef du département routier d'une importante société française souhaite dans le cadre de ses opérations à l'étranger entrer en contact avec des

INGÉNIEURS ROUTIERS

ayant le goût du travail outre-mer et désireux de mettre en œuvre leurs compétences en études, travaux, supervision. Les ingénieurs intéressés de 30 ans minimum ayant déjà une expérience de l'étranger sont priés d'écrire (joindre C.V. et indiquer dernière rémunération) en spécifiant sur l'enveloppe la référence 1.140 à MEDIA P.A., 9, boulevard des Italiens, 75002 PARIS, qui tr.

BUREAU D'ÉTUDES
recherche, URGENT, pour

OUTRE-MER

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

B.P. comptable ou DECS, 5 ans expérience outre-mer, célibataire ou marié sans enfant.

Ecrire avec C.V. détaillé au nº 75.032 CONTESSE PUB., 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

Société d'ingénierie PARIS, recherche pour séjour en AFRIQUE FRANCOPHONE

CONDUCTEURS TRAVAUX ROUTIERS

Ces techniciens, de 30 ans minimum, ont déjà l'expérience du travail à l'étranger et sont qualifiés soit en terrassement, rechargement remblais, soit en technique et matériel de bitumage. Vous êtes priés d'écrire (joind. C.V. et indiquer dernière rémunération), en spécifiant sur l'enveloppe la référ. nº 11.181 à MEDIA P.A., 9, boul. des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emploi.

Tektronix, principal constructeur international d'instruments de mesure électroniques et de périfériques d'ordinateurs, ayant un taux de croissance élevé et continu, recherche

INGENIEUR DES VENTES INTERNATIONAL

pour l'Afrique et la Lybie de langue francaise.

Cette région au développement rapide offre une opportunité exceptionnelle avec possibilité d'avancement pour un ingénieur ayant une solide expérience en électronique.

Le travail consiste en la création et le support d'un réseau de distributeurs. Organisation de séminaires techniques. Promotion générale des ventes.

Les candidats devront être parfaitement bilingues francais-anglais et prévoir de très fréquents déplacements dans la région. Poste basé à Guernesey, une des îles de la Manche. Frais de relogement.

Rénumération attrayante en fonction de l'expérience acquise. Nombreux avantages comprenant une participation aux bénéfices de la compagnie.

Adresser vos dossiers de candidature et c.v. à:
D.F. Leafe
Personnel Manager
P.O. Box 36
St. Peter Port
Guernsey, Channel Islands
Tel. No. Guernsey 37701

Tektronix
COMMITTED TO EXCELLENCE

POUR CONNAITRE TOUTES LES POSSIBILITÉS D'EMPLOIS

OUTRE-MER, ÉTRANGER

Amérique du Nord et du Sud, Australie, Afrique, Europe, avoir des offres d'emplois cadres, ingénieurs, techniciens, demandez une documentation sur notre revue spécialisée : MIGRATIONS (T. 40), 3, rue de Montyon - 75429 PARIS CEDEX 09.

Groupe français de taille internationale représentant 40% des exportations de son secteur de biens d'équipements lourds recherche un

Résident au Nigéria

Sous l'autorité de l'Area Manager pour l'Afrique, ses objectifs seront le développement de nos ventes au Nigéria, la recherche d'agents nouveaux, l'étude d'implantations efficaces et de nouveaux produits.

Cet homme, âgé de 35 ans, possède une expérience indiscutable de l'animation commerciale en Afrique, si possible au Nigéria et dans notre secteur d'activité. De plus, une solide formation commerciale lui permet de préparer les éléments de décisions stratégiques.

Il parle couramment l'Anglais.

Le poste est situé à LAGOS. Sont prévus les avantages habituels liés à l'expatriation.

Adresser C.V., et prétentions, sous référence 762 060 à M. Régie Presse, 85, Bis rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e.

CELLULOSE DU MAROC
SIDI YAHIA DU GHARB
recherche

INGÉNIEUR CONDUCTEUR

de centrale thermique, compr. : groupe 14,2 MVA, chaudière récupération, chaudière puissance.
Prière adresser références et prétentions à CELLULOSE DU MAROC, 10, Zankat Tissa, Boîte postale 429 RABAT.

Société recherche pour Algérie

4 TRADUCTEURS
BILINGUES ANGLAIS

Spécialisés pétrole, formation ingénieurs chimie expérimentés.
EU SELEC 63, avenue Fr.-Roosevelt (8e).
Téléph. 225-61-10 + 256-37-20.

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe, des EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial MONDEMPLOIS (serv. M. 70), 14, r. Clauzel, Paris-9e.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au 296-15-01

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



emplois régionaux

LA GUILDE INTERNATIONALE DU DISQUE

Après s'être spécialisée dans la vente de disques par correspondance, a diversifié son activité par la commercialisation de livres (Cercle du Bibliophile) et d'articles de loisirs (Proloisirs).
Actuellement elle recherche pour son siège à Evreux

Responsable de gestion des stocks

SA MISSION : Définir les besoins à partir du plan de Marketing, suivre les statistiques de vente pour établir et moduler les programmes d'approvisionnement. Il sera en relation principalement avec les fournisseurs, le service Entrepôt, le Contrôle Qualité, la Gestion Commerciale, le service Informatique.

SON PROFIL : Une expérience dans un poste similaire (plus particulièrement dans la vente par correspondance) ou dans un service d'études commerciales serait appréciée : la personnalité, l'aptitude à animer une équipe et à entretenir d'excellents contacts à tout niveau, seront aussi des facteurs essentiels de réussite.

Poste à pourvoir à EVREUX.

Ecrire avec C.V. détaillé et prét. à Mme DEROIDE, G.I.D., B.P. 1.000 - 27000 EVREUX, pr rendez-vous.

I. C. A. R. E.

INFORMATIQUE COMMUNALE RHONE-ALPES

recherche un

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

débutant

Diplômé Grandes Ecoles - Libéré des obligations militaires, pour un poste maintenance et études. Résidence : Ville universitaire Rhône-Alpes.

Adresser C.V. et prétentions sous réf 78/5 à ICARE, 30, boulevard Vivier-Merle, 69431 Lyon Cedex 3.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE

recherche

POUR POSTE DE RESPONSABILITÉ dans son service Technico-Commercial

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

I.U.T. ou B.T.S. Génie mécanique ou Génie Civil.

Qualités requises :
— Expérience dans la vente ;
— Bonnes connaissances de l'anglais (parlé et écrit).

Prendre rendez-vous par téléphone (89) 23-90-25 poste 350 ou se présenter au Service du Personnel

TIMKEN - FRANCE 2, rue Timken, 68003 COLMAR.

Pour participer à son étude d'impact Bureau d'études d'ingénieurs conseil, recherche un jeune

PAYSAGISTE-HORTICULTEUR

diplômé de l'E.N.S.H. de Versailles (ou équivalent). Ce spécialiste a l'expérience et le goût du travail d'études et de terrain (aménagements, infrastructures notamment). Le candidat retenu est disponible rapidement pour travailler en LANGUEDOC-ROUSSILLON, assurer des déplacements en France et le cas échéant, des missions à l'étranger. Merci d'adresser votre candidature (joindre C.V. et indiquer dernière rémunération) en spécifiant sur l'enveloppe la référ. nº 1.261 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui tr.

Sté industrielle de Metz (57) en expansion continue, recherche pour son service technique et développement,

UN INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

Débutant ou avec expérience en construction électrique. Préférence sera donnée à Ingénieur I.E.G. ou Supelec. Ecrire avec C.V. au nº 4.131 PUBLICITES REUNIES, 112, boul. Voltaire, 75011 Paris.

Société VPC en pleine expansion située dans la banlieue de ROUEN recherche pour son service informatique

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Formation IUT, BTS ou AFPA, 18 mois minim. d'expérience de réalisation de logiciel en COBOL. La pratique de l'assembleur IBM ou du système DOS serait un atout supplémentaire. Env. C.V. détaillé et prétent. à SEDD, service du personnel, rue Berthelot, 76150 MAROMME La Maine.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

offres d'emploi — offres d'emploi

Si vous possédez une formation supérieure et si vous avez l'expérience de la vente ou de la pédagogie des adultes

SOPAD-NESTLÉ

vous propose de participer comme

ANIMATEUR DE FORMATION

au perfectionnement de ses équipes de vente en son centre de formation de Taverny (Val-d'Oise).

Au sein d'une équipe d'animateurs vous contribuerez à la définition des besoins, à l'élaboration des programmes, à la préparation et à l'animation des sessions ainsi qu'à la recherche de moyens pédagogiques.

Mais nous n'oublierons pas non plus votre propre perfectionnement.

Adresser C.V. et prétentions à SOPAD, Direction du Personnel, 17, quai Paul-Doumer, 92401 Courbevoie.

metrix

DIVISION INSTRUMENTATION DE LA SOCIETE DES PRODUITS INDUSTRIELS ITT

recherche

INGENIEUR DE VENTES

pour son agence de BAGNEUX

MISSION :
dans le cadre d'objectifs annuels, assure dans un secteur déterminé de la région parisienne la vente d'appareils de tableaux analogiques et numériques.

PROFIL SOUHAITE :
- Ingénieur électronicien ou niveau équivalent,
- sens de l'organisation, ténacité, goût de la négociation.

La connaissance théorique et pratique des techniques de vente sera appréciée.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à METRIX Service du Personnel - B.P. 30 - 74010 ANNECY.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PRODUITS ALIMENTAIRES PROCHE BANLIEUE OUEST

recherche

INGÉNIEUR D'EXPLOITATION

Chargé du suivi des coûts de production, de l'amélioration des procédés et de la mise en place de nouvelles productions.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur

I.N.A., E.N.S.I.A. ou équivalent

ayant environ cinq ans d'expérience dans l'industrie alimentaire, si possible dans la conserve.

Adresser curriculum vitae et prétentions sous nº 74.850 à CONTESSE Pub., 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

analystes programmeurs ingénieurs système

La Générale Informatique d'Exploitation recherche pour le développement dans le secteur tertiaire d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du téléprocessing, des Analystes (Référence 1487 A), des Programmeurs (Référence 1487 P), et des Ingénieurs Système (Référence 1487 IS).

Le matériel actuellement installé se compose de :
- DEUX 370/168 — 5000 K chacun,
- UN 370/168 — AP de 6000 K,
- 550 terminaux téléprocessing.

GIE

Envoyer c.v., en précisant la référence du poste choisi, au Service du Personnel, Tour Franklin, cédex 11, 92081 Paris - La Défense.

Compagnie Générale d'Informatique

CGI

Société de Services et de Conseil recherche

Ingénieurs débutants Grandes Ecoles

(X, CENTRALE, MINES, SUP'AERO, TELECOM, SUP'ELEC, P ET CH...) formés ou non à l'informatique.

Dès leur entrée dans la société, ils recevront une formation aux techniques de la CGI (CORIG, PAC...)

Leur carrière sera ensuite orientée, suivant leurs goûts, vers des postes de responsabilité dans les différents départements de la CGI (Conseil, Logiciel, Formation).

Si vous êtes intéressés et dégagés de vos obligations militaires, envoyez CV détaillé + photo à Madame JAMET - C.G.I. 84, rue de Grenelle - 75007 Paris

---

Factory Mutual System

ENGINEERS

is a rapidly expanding international U.S. company with a worldwide engineering operation and is an integral part of the FACTORY MUTUAL SYSTEM established in 1835. The FM System is the biggest insurer of industrial property in the world, with $ 525,000,000,000 of insurance in force. They pioneered the technical approach to loss prevention.

We are looking for « Grande Ecole » (or equivalent) graduates in all Engineering disciplines. Technical qualifications must be accompanied by an above average ability in dealing with people and fluency in English and French. Applicants will ideally be young, must be free to travel and spend up to 100 nights per year away from home.

Successful applicants will be based in the Paris area and will train and work as Engineering Consultants concerned with Industrial Fire Protection/Loss Control Engineering at large industrial plants.

Factory Mutual International's career development and salary advancement policies are designed to recognised and reward achievement. Salaries and fringe benefits are highly competitive.

For further details of this unique career opportunity, send a curriculum vitae to :
B.D. Watson
FACTORY MUTUAL INTERNATIONAL
avenue Charles-de-Gaulle.
78150 LE CHESNAY (France).

Laboratoire banlieue Sud Paris recherche

INGÉNIEUR D'ÉTUDES
Mécanique-Technologie

Débutant ou première expérience en suivi de projets

Connaissances en pyrotechnie appréciées.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous n° 74.950 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

INFORMATIS

Pour projets internationaux SUR MITRA 15/125 - SOLAR

INGÉNIEURS LOGICIELS
2 à 4 ans expér. en temps réel

PROGRAMMEURS
COBOL - ANS - PL1
26, r. Daubenton-5e - 337-99-22.

Sté Multiservices centre Paris (effectif 100 pers.) avec agences et correspondants en province rech. pour créer et diriger un nouveau département de publicité de recrutement un homme ou une femme. Ses responsabilités lui vaudront le titre de

DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT

Les candidat. les plus attendues seront celles émanant de pers. ayt collaboré dans un ou plus. cab. de sélections et même dans des gdes agences de P.A. offres d'emploi. Écr. avec C.V., prét. et photo à M. Jean DENÈQUE, 40, rue des Grands-Champs, 75020 PARIS, qui transmettra. Une parfaite discrétion est garantie et toutes les candidatures recevront une réponse sous huitaine.

Impt GROUPE INDUSTRIEL recherche pour son service ETUDE TRANSPORTS

TECHNICIEN SUPÉRIEUR OU JEUNE INGÉNIEUR

connaissant bien les problèmes économiques et réglementaires du trafic routier, ainsi que le technique mécanique et carrosserie, et l'utilisation des attelages poids lourds.

Adr. C.V. et prét. sous réf. 626 à CRÉATIONS DAUPHINE, 41, avenue de Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

INFORMATIQUE

ANSWARE

Importante Société de Services et de Conseils en Informatique, filiale de Thomson CSF, dans le cadre de son expansion, recherche

- ingénieurs - analystes programmeurs

- ayant une expérience d'une année,
- maîtrisant parfaitement l'un des langages suivants :
  - — COBOL ou PL/1 ou ASS et CICS ou IMS ou PROTEE

Notre activité vous permettra de pratiquer immédiatement les techniques de pointe (base de données, temps réel) au sein d'équipes structurées.

Envoyer sous réf. GI 801, votre C.V. détaillé, photo, prétentions et délai de disponibilité à ANSWARE 135, Rue de la Pompe, 75116 Paris.

Discrétion assurée, réponse rapide.

NORAY

DIRECTION ET AVENIR
la restauration d'entreprise
200.000 F. an

Diriger en animant et gérer en developpant avec une structure et des moyens justement approchés, telle est notre politique qui donne à notre Société une expansion très satisfaisante. Nous recherchons pour l'une de nos directions des exploitations un Cadre de haut niveau. Responsable à part entière d'objectifs : qualité, gestion et développement sur un plan National. Votre expérience dans ce même secteur économique est un atout, mais nous sommes très ouverts sur les expériences réussies ou l'application gestion et commerciale étaient associées.

Afin de préserver le caractère confidentiel sur l'étude de votre candidature
Nous avons confié ce recrutement à :
NORAY Consultants
merci de nous adresser votre C.V. manuscrit + photo sous réf. H.J. 02
premier entretien en 08 et 09 78
NORAY Consultants - 28, rue de l'Echiquier. 75010 PARIS

SPECIALISTE HOTELLERIE - RESTAURATION

IMPORTANTE UNITE INDUSTRIELLE CENTRE DE LA FRANCE recherche

CHEF DES SERVICES TECHNIQUES

Domaines d'application : produits électromécaniques de grande série, machines tournantes, appareils de régulation.

Formation : CENTRALE, E.S.E., A.M.

Age minimum 32 ans. Anglais nécessaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV sous réf. 2042 à P.LICHAU SA- BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

APPEL DE CANDIDATURES

On recherche de façon urgente

1) 1 INGÉNIEUR

ayant quelques années d'expérience en organisation et formation d'utilisateurs.

Le poste implique des déplacements fréquents en PROVINCE.

2) 3 INGÉNIEURS

GRANDE ECOLE DEBUTANTS

- libérés obligations militaires :
- pour la mise en place de systèmes informatiques temps réel.

Ces postes impliquent le goût des contacts et des détachements fréquents en PROVINCE.

3) 3 ANALYSTES-PROGRAMMEURS

DEBUTANTS

ou ayant quelques années d'expérience pour la mise en place d'applications sur des systèmes transactionnels (niveau I.U.T., institut de programmation, etc.).

Les postes impliquent des déplacements fréquents en PROVINCE.

Adresser C.V. détaillé, manuscrit et prétentions à CERCI, Direction du Personnel, 56, r. R.-Salengro, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

Recrutement rapide
Formation assurée
Rémunération brillante
Plan de carrière solide
pour
une élite caractérielle
articulée sur une formation simplement honorable

Pour tous les jeunes qui refusent de considérer le chômage comme une fatalité

offre unique de rentrée

dans des conditions qui ne pourront pas être renouvelées, et pour ceux qui justifient au moins 21 ans

1re lettre manuscrite à P. SIMON sous réf. AE 1231 191, r. Croix-Nivert - 75015 PARIS, qui transmettra *(Merci de bien vouloir rappeler la référence)*

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

recherche pour Paris

— **AUDITEURS STAGIAIRES E.C.**
diplômés écoles supérieures de commerce, niveau D.E.C.S.

— **AUDITEURS ASSISTANTS BILINGUES ANGLAIS**

Adresser C.V. détaillé avec prétentions et photo à FIDUCIAIRE CONTINENTALE - PARIS 19, rue Clément-Marot, 75008 PARIS

GROUPE D'ASSURANCES

recherche

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

Formation I.U.T. ou supérieure. Minimum deux ans expérience mini-informatique de gestion. Connaissance COBOL. Anglais lu.

Lieu de travail : NEUILLY.

Env. C.V. détaillé et prétent. sous n° 18.002 M à GEM Publicité, 142, rue Montmartre, Paris (2e), qui transmettra

---

Filiale Nouvelle d'un Important Groupe Américain nous recherchons pour notre activité

PHARMACEUTIQUE ET COSMÉTIQUE

notre futur

DIRECTEUR PHARMACEUTIQUE

- Pharmacien diplômé, il (elle) a une bonne expérience de l'industrie pharmaceutique et de ses formalités administratives et médicales.
- Dynamique et créateur, il (elle) est prêt à développer avec nous une activité nouvelle.
- Sa rémunération sera importante selon son expérience.

Envoyer curric. vitae à J. de FOUCAULD, L.P.F., Tour Franklin, Cedex 11 - 92081 Paris-La Défense.

G. E. T. I.

recrute pour environs de Creil

UN PROGRAMMEUR DE GESTION

Jeune diplômé I.U.T., bonne connaissance COBOL, dégagé O.M.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à B.P. 8 - 60550 Verneuil-en-Halatte.

ENTREPRISE MOYENNE DE DISTRIBUTION BIENS D'EQUIPEMENT DU FOYER (Région parisienne) recherche

DIRECTEUR
(FUTUR GÉRANT)

Bonnes connaissances gestion grossiste, haut niveau commercial, financier et social. Rémunération importante selon expérience.

Adresser C.V. détaillé, photo sous n° 6.016 P.M.P. 69, rue de Provence - 75009 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE CABLERIE

proche banlieue Ouest de Paris, recherche

1 INGÉNIEUR MÉTHODES
ECL - IDN - ENSI

Expérience 2 à 3 ans en usine souhaitée.

Adresser C.V. et prétentions à 74.945 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

FERODO

N° 2 européen de l'équipement automobile C.A. : 4,2 milliards.
recherche afin de renforcer son potentiel et dans le cadre de sa politique d'évolution de carrière

pour sa Direction (PARIS-17e)

INGÉNIEUR DÉBUTANT

Obligatoirement diplômé grande Ecole d'Ingénieurs + formation gestion complémentaire. Au sein d'une Direction travaillant au niveau du Groupe, il sera chargé de missions variées de contrôle des différentes fonctions de l'entreprise. Ces missions lui permettront, à partir de problèmes concrets, de connaître nos différents secteurs d'activités pour évoluer, au bout de quelques années, en fonction de ses goûts et de ses aptitudes.
Déplacements fréquents : France, Italie, Espagne.
Réf. 24268/1

Pour son Secteur « Produits Industriels » (Saint-Denis 93)

LE RESPONSABLE DE FORMATION

Obligatoirement diplômé de l'Enseignement Supérieur (Grande Ecole ou Université + IAE apprécié), débutant ou ayant une première expérience dans la fonction Personnel. Attaché au Directeur du Personnel, il sera chargé de concevoir, organiser, faire réaliser et contrôler la formation du personnel de tous les établissements industriels et commerciaux de ce secteur d'activités.
Déplacements fréquents en province.
Réf. 24268/2

Pour sa DIRECTION DE LA RECHERCHE (Saint-Ouen 93)

INGÉNIEUR PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE DÉBUTANT

Diplômé Grande Ecole d'Ingénieurs (option mécanique souhaitée). En liaison permanente avec nos centres de recherches, il assurera progressivement et après formation la protection des innovations techniques de la Société. Allemand ou anglais lu et écrit couramment exigé.
Réf. 24268/3

INGÉNIEUR D'ÉTUDES DÉBUTANT

Diplômé Grande Ecole d'Ingénieurs option informatique scientifique. Il sera chargé de l'élaboration de programmes de calculs scientifiques et définira des méthodes de saisie et de traitement de données, afin d'aider à la résolution d'études et de recherches concernant tous les domaines de la physique.
Réf. 24268/4

Adress. C.V., prétent. et photo (avec la référence du poste) à FERODO Service Recrutement 43, rue Bayen - 75017 PARIS

URGENT - PARIS CENTRE
Agence de publicité spécialisée en petites annonces, recherche

DESSINATEUR (TRICE) D'EXÉCUTION

pour montage documents, 24 h. par semaine. Horaire adaptable.

Ecrire avec prétentions à M. VARNIER, 149, rue Saint-Honoré, PARIS-1er.

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE recherche

COLLABORATEURS COLLABORATRICES

25 ans minimum.
Libres de suite, dynamiques, ambitieux, excellente présentation. Voiture souhaitée. Travail sur rendez-vous.
AVANTAGES SOCIAUX
GAINS IMPORTANTS
FORMATION ASSUREE

SITUATION AVENIR
Statut V.R.P.
Tél. à M. BELLEC, 539-66-75.

Institut d'Enseignement supérieur privé recherche

DOCTEURS et AGRÉGÉS

physique et chimie.
Ecr. à T 007.402 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Recherche novembre 1978 GERANT ou COUPLE appointé pour important magasin de chaussures, région Oise. Expérience vente et distribution chaussures exigée.
Env. C.V., photo et prétent. à ERAM, BP 4, 60201 Compiègne.

RECRUTONS

— SECRÉTAIRES DIRECTION COMMERCIALE BILINGUES

— COMPTABLES 2 QUALIFIES

Tél. : 344-36-86.

Société de Formation recherche

DES ANIMATEURS

à temps partiel (3 à 50 journées par an).

- Economie générale ;
- Gestion, comptabil., finances ;
- Commerce extérieur ;
- Organisation ;
- Transports.

Envoyer curriculum vitae à DEMOS 20, rue de l'Arcade 75008 PARIS.

Cabinet international recherche

FISCALISTE

compétent en droit fiscal français et international. Brillant avenir pour candidat qualifié. Ecr. av. C.V. et prét. à 07.365 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

PERMANENCE EUROPEENNE

CONTROLEURS CONTROLEUSES

EN ELECTRONIQUE

O.S. P1 - P2

Se prés. 13, bd Magenta (10e).

- SI VOUS ETES
- Jeune BTS ou équivalent ;
- Initié à la vente de l'AUTOMATION et VIBRATION,
- Et si vous connaissez une langue étrangère.

- SI VOUS DESIREZ
- Vous orienter vers des techniques nouvelles ;
- Vivre une jeune Société en pleine expansion ;
- Accéder à une position de cadre responsable ;
- Avoir un salaire tenant compte de vos résultats,

NEW - MAT

ROBOTS INDUSTRIELS

peut vous donner la préférence sur plusieurs régions en tant que

TECHNICO-COMMERCIAL

CHEF D'AGENCE

Ecr. avec C.V., photo et prét., 152, bd Charles-de-Gaulle, 95110 SANNOIS.

Important Groupement Cabinets Matrimoniaux recherche

DIRECTRICES

- Formation psycho-socio.
- Situation indépendante.
- Possibilité plusieurs régions.

Ecr. à 007.334 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Société Conseil recherche

CONSULTANTS

Lic. droit, psycho-socio.
Adr. C.V., copie diplôme, prét. à T 07.392 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

INGÉNIEUR PROJETS

en pétrochimie.
INTERTECH, 123, rue Saint-Lazare (8e). Téléph. 293-46-02.

SOCIETE ASSISTANCE TECHNIQUE recherche

INGÉNIEUR GÉNIE CHIMIQUE

DIPLOME ECOLE NANCY
Plusieurs années d'expérience génie chimique et traitement des eaux.
Ecrire avec C.V. et prét. à 4.153 PUBLICITES REUNIES, 112, boul. Voltaire, 75011 Paris.

PROGRAMMEURS

COBOL
(Burroughs, série B 1860).
Libre novembre 1978
pour banlieue Sud de Paris.
Ecrire sous référence 5.024 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

CHEF PROJET INFORMATIQUE

(Burroughs, série B 1860) expérimenté en DATA base D.M.S., N.D.L., M.C.S., banlieue Sud Paris.
Ecrire sous référence 5.025 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Collège International recherche professeurs hautement qualifiés, 3 ans expérience minim. pédag.
PROF. LETTRES 2 - 1 T
PROFESS. MATHS 2e cycle
PROF. P.C. 2e cycle
PROF. ANGLAIS 2e cycle
PROF. ALLEMAND 2e cycle
PROF. H.G. 1er cycle
EDUC. internat. + sportif
EDUC. encadr. étud. 2e cycle
SURVEILL. général 1er cycle.
Tél. 708-99-75/805-29-57.

Engineering recherche
INGENIEUR D'ARRAIRES
ayt la responsabilité complète de l'exécution de contrats. Il devra coordonner la réalisat. de ligne et unité complète, en particulier ds le domaine du conditionnement et de l'emballage. Expér. de réalisation d'usines à l'étranger souhait. Formation Arts et Métiers ou équivalent. Langue anglaise et/ou russe appréciée. Poste basé à Paris. Ecr. O.P.F. (n° 2.040), 2, rue de Sèze, 75009 PARIS, qui transm.

ALBA INFORMATIQUE recherche

PROGRAMMEURS ou ANALYSTES-PROGRAMMEURS

maîtrisant parfaitement langages GAP II, COBOL ou PL 1.
Ecr. ALBA INFORMATIQUE 116, rue de la Tour, 75016 PARIS.
OU TEL. : 504-89-96 / 504-89-10

Le Monde

économie

CONSÉQUENCE DE L'ÉVOLUTION DU COURS DU DOLLAR



(Dessin de KONK.)

Le gouvernement annoncerait une légère baisse des produits pétroliers

Certains produits pétroliers — vraisemblablement l'essence ordinaire et le super, peut-être aussi le gazole — pourraient bénéficier à la fin du mois d'août d'une légère baisse. Un comité des prix se réunira jeudi 24 août pour entériner cette mesure, qui devrait avoir été prise la veille par le conseil des ministres. Dans les ministères concernés, comme à Matignon, on affirme qu'une telle baisse est encore à l'étude. Mais M. Monory, ministre de l'économie, qui a annoncé la nouvelle samedi 19, a précisé que les prix diminueraient de l'ordre de 3 à 6 centimes par litre, permettant ainsi au consommateur de bénéficier du réajustement du franc par rapport au dollar. Les Italiens ont eux aussi décidé le 20 août de réduire le prix du gazole et de certaines huiles (de 2 centimes par litre), mais ils ne toucheront pas aux prix des essences.

Un cadeau à bon compte

L'érosion du dollar ces derniers mois, vis-à-vis du franc, rendait inévitable une baisse des prix de reprise, ceux auxquels les produits pétroliers sont payés aux compagnies à la sortie des raffineries. En juin dernier, lorsqu'il s'est agi de calculer de nouveaux prix de reprise — alors abaissés de 1,7 centime par litre de supercarburant, alors que le prix de vente au consommateur augmentait de 26 centimes, — les pouvoirs publics retinrent pour le dollar une valeur de 4,65 F.

Or le cours moyen du mois de juillet a été de 4,44 F et, pour les vingt premiers jours d'août, il est de l'ordre de 4,32 F. Les compagnies pétrolières, qui achètent leur pétrole brut en dollars, ont ainsi récupéré quelque 20 F par tonne en juillet et plus de 30 F par tonne en août. Elles ont déjà été obligées de faire profiter leurs clients de cette baisse sur les prix du fuel lourd, qui sont libérés depuis le 7 juillet (*le Monde* du 18 août). Il restait au gouvernement à s'occuper des prix dont il a la maîtrise : fuel domestique, gazole et essences. A en croire M. Monory, c'est chose presque faite. Mais il faut l'avouer de manière peu cohérente et bien démagogique.

Un dixième de point d'indice

Si la dernière baisse remonte à 1964, les hausses de prix — depuis que M. Barre est à Matignon — recevaient une double justification : elles étaient utiles au Trésor public, comme par exemple celle du 22 juin, consacrée à financer le pacte sur l'emploi des jeunes ; elles devaient aussi décourager une consommation qui, malgré la crise économique, n'a pas cessé de croître. Cet effet de dissuasion par les prix a effectivement été prouvé. Mais la crainte d'un mauvais indice et des calculs politiques ont eu raison de cette cohérence...

L'incidence du prix des essences — sur lesquelles on envisage de faire porter l'ensemble de la baisse — est loin d'être nulle sur l'indice du coût de la vie. Elles ne représentent pas moins de 383 points (sur 10 000). C'est dire qu'une diminution des prix de 6 centimes se traduira par une réduction de un dixième de point sur l'indice des prix.

Politiquement, cela permet aussi de répondre aux attaques du parti communiste, qui accusait le gouvernement de laisser les compagnies faire de superprofits en raison de la faiblesse du dollar. M. Piquet, membre du bureau politique du P.C., écrit d'ailleurs dans *l'Humanité* du 20 août : « *On ne peut que se féliciter de cette mesure envisagée. Elle répond aux possibilités économiques. Elle est conforme aux intérêts des Français.* »

Enfin, c'est un cadeau fait à bon compte et qui peut apparaître comme une preuve de bonne gestion que ces quelques centimes octroyés aux automobilistes, à la veille d'une rentrée sociale que l'on juge difficile. Laisser augmenter le prix du pain, tout en abaissant le prix de l'essence, certains y verront même une philosophie.

Un répit

Mais les consommateurs ne doivent pas s'y tromper. C'est là un répit de courte durée. M. Monory n'a pas caché que « *si les pays de l'OPEP décident de relever les prix du pétrole, nous seront obligés de suivre* ». Or le cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, a affirmé, le 19 août, qu'une prochaine augmentation du « brut » était inévitable.

BRUNO DETHOMAS.

Un mauvais coup pour les transports en commun

Une décision au début du printemps qu'une autre contredit à la fin de l'été : une augmentation de 15 % des tarifs de la S.N.C.F., suivie, quatre mois plus tard, d'une baisse de quelques centimes du prix de l'essence. Incohérence...

A quoi sert, en effet, de prôner une politique d'économie d'énergie et, partant, de reconnaître une priorité absolue aux transports en commun sans faire tout le nécessaire pour améliorer les positions du train vis-à-vis de l'automobile ? Sait-on qu'entre 1955 et 1977 la diminution, en francs constants, du prix du kilomètre S.N.C.F. a été plus forte — 68 % — que celle du prix du litre de supercarburant : 61 % ?

Le gouvernement est partisan d'un retour à la vérité des prix dans les services publics. Un récent conseil des ministres en a reconnu la nécessité. Selon les calculs de la S.N.C.F., pour gommer l'érosion monétaire et rattraper les retards tarifaires, il conviendrait d'augmenter les barèmes d'au moins 12 % par an au cours des cinq prochaines années.

Si elle ne s'accompagne pas d'une politique d'énergie chère, toute majoration des barèmes ferroviaires risque de provoquer une évasion de clientèle. Au bout du compte, la S.N.C.F. ne tirerait aucun bénéfice de cette remise en ordre tarifaire. Elle continuerait de peser lourdement sur les finances publiques. « *De nouveaux efforts de rigueur, de rationalisation et d'économie* » ne permettront pas, à eux seuls, comme le pense le gouvernement, de redresser la situation des sociétés nationales.

Le rail vit dans une situation de faux monopole qui le dessert. Or, il subit durement et quotidiennement la concurrence de l'avion et de l'automobile. L'amélioration progressive de l'offre ferroviaire — vitesse, fréquence, confort — n'est pas en mesure d'élargir sensiblement la clientèle de la S.N.C.F. Sauf à employer les grands moyens, comme la mise en ligne d'un train à grande vitesse (T.G.V.), qui mettra Paris à deux heures de Lyon.

L'automobiliste ne sait pas — ou ne veut pas — calculer le coût réel de ses déplacements. Il ignore, par exemple, qu'à deux il est presque toujours plus économique de voyager en train en seconde classe plutôt qu'en voiture.

Comment convaincre les inconditionnels du volant d'utiliser leur automobile à bon escient, si ce n'est en majorant le prix de l'essence de manière continue et significative ? Tâche délicate, car la voiture, pour le Français d'aujourd'hui, est beaucoup plus qu'un moyen de transport : elle est en quelque sorte un « prolongement de sa personnalité ».

JACQUES DE BARRIN.

● *Bahreïn et les Emirats arabes unis manifestent leur défiance vis-à-vis du dollar.* — Bahreïn et les Emirats arabes unis viennent de décider d'élargir la marge de fluctuation de leurs devises par rapport aux droits de tirage spéciaux (D.T.S.) du Fonds monétaire international. Les deux émirats du golfe avaient déjà pris leurs distances vis-à-vis du dollar en janvier dernier en liant la parité du dinar de Bahreïn et du dirham des Emirats aux D.T.S. avec une fluctuation possible de 2,25 %. La marge de fluctuation sera désormais de 7,25 %. Les deux pays espèrent ainsi pouvoir éviter de réévaluer leurs monnaies par rapport au dollar. — (A.F.P.)

● *Centrale le Cruas : nouvelle enquête.* — Le permis de construire de la centrale nucléaire de Cruas, dans l'Ardèche, ayant été attaqué par les associations devant le tribunal administratif, E.D.F. vient de déposer une nouvelle demande qui est accompagnée cette fois d'une étude d'impact.

● *M. René Piquet*, membre du secrétariat du P.C., évoquant le dimanche 20 août l'éventualité d'une réduction du prix des carburants, a notamment déclaré : « *Cette décision, réclamée sans relâche par le parti communiste français, ne serait que simple mesure de justice.*

» *En effet, les produits pétroliers, notamment l'essence, ne cessent d'augmenter. Les grandes sociétés pétrolières réalisent des bénéfices fabuleux et l'Etat prélève des taxes de plus en plus exorbitantes. La dernière augmentation décidée par le gouvernement Giscard-Barre n'était rien d'autre qu'un nouvel impôt frappant tous les automobilistes.*

» *Contre cette pratique scandaleuse, le parti communiste n'a cessé de lutter (...). On ne peut donc que se féliciter de cette mesure envisagée. Elle répond aux possibilités économiques. Elle est conforme aux intérêts des Français. Elle témoigne de la valeur, du réalisme des propositions du parti communiste français et de l'efficacité de son action.* »

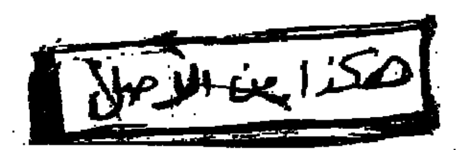
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep + ou Dép −		DEUX MOIS Rep + ou Dép −		SIX MOIS Rep + ou Dép. −	
$ E.-U. ...	4,3580	4,3710	— 55	— 25	— 105	— 65	— 260	— 180
$ can.	3,8275	3,8395	— 55	— 20	— 135	— 85	— 305	— 225
Yen (100).	2,2865	2,2965	+ 85	+ 130	+ 180	+ 230	+ 550	+ 630
D.M.	2,1760	2,1835	+ 70	+ 100	+ 135	+ 170	+ 460	+ 520
Florin ...	2,0085	2,0175	+ 30	+ 50	+ 55	+ 90	+ 160	+ 220
F B. (100)	13,8275	13,8740	— 225	— 145	— 615	— 405	—1065	— 625
F S. ...	2,6335	2,6575	+ 145	+ 180	+ 280	+ 325	+ 900	+1085
L. (1 000).	5,2090	5,2335	— 355	— 300	— 685	— 670	—1765	—1610
£	8,4355	8,4655	— 320	— 255	— 665	— 505	—1415	—1290

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M	2 5/8	3	2 7/8	3 1/4	3 1/8	3 1/2	3 1/2	3 7/8
$ E.-U. ...	7 15/16	8 5/16	8 3/16	8 9/16	8 3/8	8 3/4	8 15/16	9 5/16
Florin ...	4 13/16	5 3/16	4 13/16	5 3/16	5 1/16	5 7/16	6	6 3/8
F. B. (100)	16 3/4	22 1/4	6	8	6 1/4	8 3/4	7 1/2	10 1/2
F.S.	3/16	9/16	1/8	1/2	3/16	9/16	3/4	1 1/8
L. (1 000).	9 3/4	13 1/4	14 1/8	15	14 1/8	16	14 1/8	15
£	8 3/4	10 1/4	10 11/16	11 5/16	11 1/16	11 13/16	11 5/16	12 1/8
Fr. franc..	7 1/4	7 7/8	8 1/2	9	8 7/8	9 3/8	9 5/8	10 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



AUTOMOBILE

Quelle standardisation des modèles entraînera l'accord Peugeot-Citroën-Chrysler ?

M. Jean-Paul Parayre, président du directoire de P.S.A.-Peugeot-Citroën, devrait tenir le 31 août au Palais des congrès, porte Maillot à Paris, une conférence de presse. Il répondra aux questions qui ne manquent pas de se poser sur les circonstances et les conséquences de l'accord conclu le 10 août avec Chrysler Corporation et qui a abouti à l'achat, par le groupe français des filiales européennes de la firme américaine. Des conséquences qui intéressent tout autant le public que les marchés de la voiture et du poids lourd, puisque l'accord fait désormais de P.S.A.-Peugeot-Citroën un fournisseur de camions avec l'absorption de Chrysler Espagne (38 % du marché espagnol des camions au-dessus de 12 tonnes).

L'essentiel de l'accord financier figure dans le communiqué publié conjointement voici dix jours. Nous l'avons analysé dans nos éditions datées du 12 août. Mais à comparer les termes du texte rendu public alors avec ceux qui avaient marqué en 1974 le rapprochement entre Peugeot et Citroën puis, en 1976, le contrôle total de la marque au double chevron par la firme de Sochaux, on ne peut manquer de noter certaines nuances en ce qui concerne les produits particulièrement visés, c'est-à-dire les modèles de voitures *actuellement diffusés tant par Peugeot* que par Citroën et Chrysler-France.

En décembre 1974, alors que Peugeot *annonçait son rapprochement* avec Citroën, on pouvait lire dans le communiqué : « *Dans cet ensemble, chacune des firmes automobiles conservera son indépendance par rapport à l'autre avec sa propre direction générale, sa gamme de modèles et son réseau commercial totalement séparé.* » En avril 1976, qui vit la prise de contrôle totale de Citroën par Peugeot, un paragraphe du communiqué publié précisait également : « *En tout état de cause, les deux sociétés Automobiles Peugeot et Automobiles Citroën conserveront leur individualité propre et leurs gammes distinctes et maintiendront la totale indépendance de leurs réseaux commerciaux.* »

Le communiqué du 10 août dernier annonçant l'accord entre P.S.A.-Peugeot-Citroën et Chrysler Corporation, s'il affirme que « *l'indépendance réciproque, la personnalité des réseaux et des images de marque de Peugeot, de Citroën et de Chrysler en Europe seront maintenues* » et que « *les dimensions du groupe permettront, par l'intermédiaire des trois réseaux, d'offrir à la clientèle une gamme de produits plus large et bien adaptée à ses besoins* », ajoute aussi : « *La rationalisation des fabrications et une standardisation plus poussée permettront au groupe P.S.A., ainsi élargi, d'assurer à son personnel une plus grande sécurité d'emploi et d'utiliser dans les meilleures conditions son nouveau potentiel industriel.* » Nuances ou accélération d'un processus industriel vital ?

Certes, il serait audacieux d'imaginer dans l'avenir les calandres de *Chrysler-France frappées du lion de* Sochaux au nom d'une « *rationalisation des fabrications* » et d'une « *standardisation plus poussée* ». Mais, trois ans après la proclamation de l'indépendance des gammes existantes, Citroën s'apprête, dans quelques semaines, à présenter la Visa, une voiture économico-familiale marquée de l'empreinte du quai de Javel, mais largement inspirée de la 104, au point que dans l'une des versions offertes le moteur lui-même est emprunté à la petite voiture de Peugeot. La L.N., qui utilise la caisse de ces mêmes 104, avait, il y a deux ans, donné déjà une réponse aux questions que l'on pouvait se poser sur les conséquences d'un accord et sur le sens qu'il fallait donner aux mots. Sans précipitation mais avec le souci de couvrir tout le marché d'une « *gamme de produits plus large et bien adaptée* (aux) *besoins* (*de la clientèle*) », le groupe P.S.A.-Peugeot a donc amorcé avec Citroën l'action qu'il compte aujourd'hui étendre face à la pénétration japonaise et à l'offensive attendue de la General Motors sur le marché européen. Reste à savoir quel sera l'apport ou le sort de Chrysler-Europe dans cette entreprise.

« Ordinateur de voyage »

Avec la disparition de la série des Simca 1000, dont deux millions d'exemplaires ont été produits, les gammes de Chrysler comprennent actuellement — utilitaires mis à part — treize modèles : cinq de la série des 1100, trois de la série 1307/1308, trois des récentes Horizon présentées au début de l'année, deux de la série des 2 litres. La firme de Poissy va en outre présenter au Salon de Paris, en octobre, des voitures qui comporteront à différents étages des améliorations techniques non négligeagles, notamment une 1309 dont le moteur a été poussé à 1600 cm3 avec boîte automatique, direction assistée et contrôleur de vitesse, et un modèle Horizon qui bénéficiera d'un « ordinateur de voyage » qui contrôlera vitesse moyenne, consommation de carburant, données qui seront mises en mémoire et portées à la connaissance du conducteur sur écran digital. Il y a aussi les projets en cours qu'avait pu arrêtés Chrysler-France et les réalisations qui en sont au stade de la mise au point, telle cette berline de haut de gamme qui devait remplacer la 2 litres, vieillissante, et qui actuellement circule sur itinéraires discrets.

Aussi peut-on s'interroger sur l'avenir de ces gammes, tout en imaginant difficilement un bouleversement rapide des modèles actuellement diffusés — encore que la 504 Peugeot vieillit, elle aussi. Il faut s'attendre plutôt à une évolution des modèles en fonction des apports techniques de chaque firme et du coût des fabrications, notamment au niveau des organes standardisés et des groupes moteurs. Un compte rapide permet de distinguer quatorze groupes propulsifs différents parmi ceux que produisent Peugeot, Citroën et Chrysler.

Autant de questions que M. Parayre devrait aborder dans dix jours et qui ne semblent pas inquiéter outre-mesure l'état-major de Chrysler-France, tout occupé actuellement à conforter un réseau commercial fidèle, mais resté un moment dans l'expectative.

CLAUDE LAMOTTE.

ERRATUM. — Dans un article traitant des suites de l'accord passé entre Peugeot-Citroën et Chrysler publié dans *le Monde* du 18 août, nous avons évoqué le rachat de la firme D.B.A. C'est en fait au rachat de la société Ducellier — une filiale du groupe D.B.A. — qu'il était fait allusion.

SOCIAL

DANS LA LOIRE

Deux usines de textile occupées sont évacuées par les forces de l'ordre

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Occupées depuis plusieurs mois, deux usines de textile de la Loire, la Société nouvelle Villard-Doron, implantée sur la zone industrielle de Sorbiers, dans la banlieue stéphanoise, et Juste à coudre, à Saint-Etienne, ont été évacuées sans aucun incident au cours de la nuit du vendredi 18 au samedi 19 août, la première vers 3 heures par les gendarmes, la seconde une heure plus tard par la police.

Créée en 1913, la société anonyme Villard-Doron employait à Sorbiers cent vingt-trois salariés à la fabrication de tissus élastiques quand elle avait déposé son bilan le 29 juillet 1975. Admise à poursuivre son activité pendant trois mois à la fin de la même année, elle était reprise en décembre, sous l'appellation Société nouvelle Villard-Doron, par M. Cheynet, président-directeur général d'une entreprise de textile portant son nom à Saint-Just-Malmont, commune de la Haute-Loire dont il est le maire. La nouvelle direction, qui s'était engagée à maintenir l'activité et les emplois existants, était accusée par les syndicats, un an et demi plus tard, de n'avoir eu pour but, avec cette prise de contrôle, que de *« récupérer des marchés et d'éliminer un concurrent »* en se livran à un *« démantèlement systématique de l'entreprise »*.

Quoi qu'il en soit, M. Cheynet, par quatre fois, en 1977, refusa d'informer le comité d'entreprise de la situation économique de la société et notamment de l'évolution du chiffre d'affaires, des commandes et des investissements. Ce qui lui valut d'être condamné par le tribunal de grande instance de Saint-Etienne à deux mois de prison avec sursis et 5 000 francs d'amende pour entrave au fonctionnement du comité d'entreprise (*le Monde* du 30 juin 1978).

Quand ce jugement a été rendu, il y avait plus de quatre mois que la Société nouvelle Villard-Doron avait déposé son bilan. C'était le 17 février. Une semaine plus tard, elle était admise au bénéfice du règlement judiciaire par le tribunal de commerce de Saint-Etienne. Les salariés, au nombre de cent trois, étaient licenciés le 13 mars. Depuis cette date, ils occupaient les locaux pour s'opposer à l'enlèvement des machines. Selon les syndicats, certaines d'entre elles auraient été déplacées à Saint-Just-Malmont, la veille même du dépôt de bilan, de même que les stocks de matières premières et de produits finis.

Quant à la S.A.R.L. de confection féminine Juste à coudre, employant à Saint-Etienne soixante-dix personnes, elle avait été occupée le *jour même de son dépôt de bilan*, le 8 février 1978. Aux premières heures du samedi 19 août, il n'y avait que deux ouvrières quand se présentèrent, au nombre d'une dizaine, des gardiens en tenue et des fonctionnaires en civil de la police stéphanoise. C'était bien plus qu'il n'en fallait pour déloger sans tambour ni trompette les squatters victimes de la crise du textile.

La C.G.T. a appelé les travailleurs en activité et la population à rassembler, lundi 21 août au matin, de *« fortes délégations »* pour se rendre devant la préfecture de la Loire afin de *« protester contre ces agressions d'un autre temps »*. La fédération de la Loire du P.C. a lancé de son côté un appel semblable pour la même journée, mais en fin d'après-midi, de 18 heures à 19 heures.

Sous le titre « Ils ont osé », le P.C. qualifie de *« scandaleuses »* les deux décisions d'expulsion, prises par les pouvoirs publics

Dans la Loire, d'autres licenciés du textile redoutent également leur prochaine expulsion. Il est vrai qu'ils détiennent le record absolu de l'occupation d'une entreprise dans le département, celle de l'usine J.-B. Martin, à Saint-Chamond, qui a débuté il y a un an, le 31 juillet.

PAUL CHAPPEL.

AFFAIRES

M. Jacques Barrot a autorisé l'ouverture de deux hypermarchés Carrefour

M. Jacques Barrot n'a pas de chance. Le nouveau ministre du commerce et de l'artisanat a autorisé l'ouverture de deux hypermarchés Carrefour à Nice et à Limoges, au moment même où le P.-D. G. du groupe, M. Marcel Fournier, prenait la présidence de Franpresse, la société constituée pour racheter « l'Aurore »... La chasse aux autorisations d'ouverture de grandes surfaces est devenue si difficile que cette « fleur » faite au premier groupe français d'hypermarchés (1) ne pouvait apparaître que comme un échange de bons procédés et une preuve de reconnaissance de la part du gouvernement.

M. Barrot a beau affirmer qu'il n'existe aucun lien entre les deux événements, il n'a aucune chance de convaincre. Pourtant le ministre en donnant ces deux autorisations n'a fait qu'appliquer la « loi Royer » : toute décision (positive ou négative) d'une Commission départementale d'urbanisme commercial (C.D.U.C.) peut faire l'objet d'un recours devant la Commission nationale d'urbanisme commercial (CNUC), qui donne son avis ; puis le ministre décide... La Commission nationale s'était prononcée en faveur de l'autorisation d'ouverture pour Limoges, masi contre celle de Nice. Or pour la première fois, le ministre n'a pas suivi l'avis de al CNUC.

L'affaire de Nice remonte à 1975. Le dossier de Carrefour un magasin de 11 700 mètres carrés de surface de vente et une galerie marchande de cinquante-sept commerces) avait, dans une premier temps, été accepté par la Commission départeemntale, et un permis de construire accordé le 23 janvier 1978. Les travaux commencèrent immédiatement, bien que les agriculteurs de la plaine du Var aient protesté contre l'urbanisation de ces terrains fertiles. Ils obtenaient, le 31 mars, l'annulation des autorisations par le tribunal administratif, qui s'appuyait sur l'irrégularité de la composition de la C.D.U.C. : des commerçants devant s'installer dans la galerie marchande de Carrefour y siégeaient. Le promoteur du centre commercial (la SOPCICA, société composée de Carrefour et des commerçants du centre) a porté l'affaire devant le Conseil d'Etat. Le 2 juin, la C.D.U.C. se réunissait à nouveau, avec cette fois-ci une composition régulière, et refusait son autorisation. Carrefour a fait appel de cette décision devant la Commission nationale, qui s'est prononcé contre le projet ; le ministre a néanmoins autorisé l'ouvertupre du centre qui fonctionne depuis le début août.

La malsaine « loi Royer »

A Limoges, l'affaire est encore plus ancienne puisque le projet Carrefour date de 1970 (le promoteur en est la Société des centres commerciaux : 7 700 mètres carrés d'hypermarché et quarante boutiques). La Commission départementale a, au fil des ans, toujours refusé son autorisation. La Commission nationale, qui s'était prononcée contre le projet en juin 1977, a changé d'avis en 1978 et le ministre a autorisé l'ouverture. Il y a trois hypermarchés à Limoges, un Rond-Point Coop, un Euromarché, un Radar-Géant, tous trois situés au nord de la ville. Le projet Carrefour est situé au sud.

Par ailleurs, un projet de déviation routière doit relier le nord au sud de l'agglomération et la municipalité qui est hostile au projet de Carrefour se montre peu enthousiaste pour verser sa contribution à la construction routière. Le conseil général de la Haute-Vienne s'est réuni le 27 juillet en session extraordinaire et a protesté solennellement cotre l'autorisation donnée par le ministre. Les associations de consommateurs locales sont en revanche favorables au projet. Quant aux commerçants de Limoges, ils sont, on s'en doute, vivement opposés au projet de Carrefour. Détail intéressant : l'un des membres de la Commission départementale a des intérêts dans l egrand commerce de la ville...

Au-delà du fait que l'arrivée d'une enseigne « Carrefour » suscite toujours l'inquiétude des commerçants grands et petits déjà installés — c'est la rançon du succès, — au-delà de la regrettable simultanéité des décisions ministérielles avec le rachat de *l'Aurore*, les affaires de Nice et de Limoges prouvent, s'il en était besoin, le côté malsain de la « loi Royer » en matière d'urbanisme commercial.

Certes, il est bon que ce genre de décision soit prise localement, heureuse application de la décentralisation. Certes le manque de sagesse des promoteurs de grande surface — qui s'étaient rendus coupables, avant la « loi Royer », de concurrence sauvagement destructrice — nécessitait une intervention de la puissance publique pour limiter leurs appétits débridés. Mais, dans les commissions départementale, les commerçants grands ou petits sont surreprésentés : un certain nombre d'entre eux y siègent ès-qualité, d'entre eux y siègent ès qualité, municipalités ou de conseils généraux (peu nombreux au Parlement, les commerçants le sont beaucoup plus dans les instances politiques locales). Juges et parties, ils ne peuvent être neutres en face d'un projet d'ouverture de magasin.

Il faudra bien, un jour, revoir de près la composition de ces commissions. Qui en prendra l'initiative ? La discussions de la « loi Royer » avait été l'occasion d'un assaut de démagogie. Nul doute que sa révision ne produise les mêmes effets. La logique libérale voudrait pourtant que soit tempérée l'action des pouvoirs publics en matière d'ouverture de magasins. *« On ne peut pas réclamer la liberté des prix en freinant systématiquement la liberté d'installation. Et le corollaire de cette règle est qu'il faut conserver le pluralisme des formes de commerce et éviter l'instauration de monopoles »*, dit M. Jacques Barrot. Voire. Son département (la Haute-Loire) n'est-il pas un de ceux où le nombre de mètres carrés de grande surface pour mille habitants est le plus faible ?

JOSÉE DOYÈRE.

(1) Il y a en France quarante-cinq hypermarchés Carrefour, dont vingt-neuf appartiennent intégralement au groupe. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe en France a été en 1977 de 10,9 milliards de francs et, si l'on y inclut les sociétés étrangères, de 12,5 milliards.

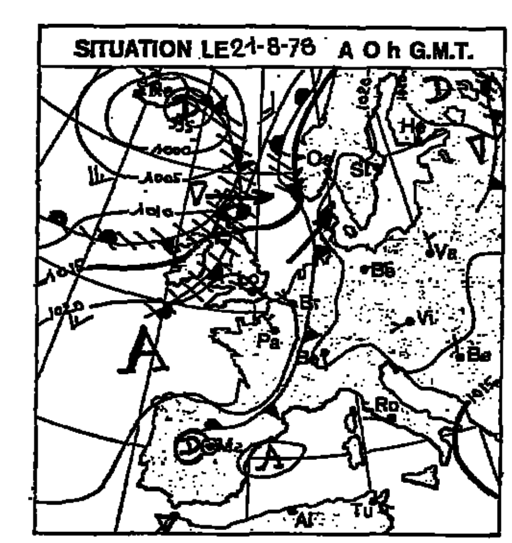
● *Le groupe chimique américain Hercules*, premier producteur mondial de polypropylène, a décidé de revendre à Ciba-Geigy, numéro un de la chimie suisse, ses installations d'Houtalen (Belgique) et de Maastricht (Pays-Bas) spécialisées dans la fabrication de pigments.

Hercules est le troisième chimiste américain à réduire ses activités en Europe après Union Carbide et Montsanto (*le Monde* des 18-19 juin et 24 juin), qui l'un et l'autre ont revendu leurs filiales à B.P. Chemical. La vente de ses usines de pigments ne représente toutefois que 5 % de l'activité globale du groupe en Europe.

● *A Colmar (Haut-Rhin)* une société allemande spécialisée dans la fabrication de cuisines intégrées va créer une unité de production employant deux cents personnes (entrée en service en 1980).

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 21 août à 0 heure et le mardi 22 août à 24 heures :

Le champ de pression restera élevé sur la France, ce qui maintiendra la partie active des perturbations océaniques à la latitude des îles Britanniques.

Mardi, des brouillards ou des nuages bas à aspect brumeux seront observés dans les premières heures du jour dans les régions de plaine et les vallées. Ces formations brumeuses évolueront en nuages de beau temps dans la journée et le temps sera bien ensoleillé.

Toutefois, sur les côtes de la Manche orientale et le Nord, les nuages deviendront plus abondants et quelques petites pluies pourront débuter le soir.

Dans l'ensemble, les vents seront faibles. Les températures seront stationnaires ou en légère hausse.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 21 août, à 8 heures, de 1 022 millibars, soit 766,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 août ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21) : Ajaccio, 26 et 14 degrés ; Biarritz, 22 et 19; Bordeaux, 27 et 18; Brest, 19 et 9 ; Caen, 21 et 11 ; Cherbourg, 17 et 11 : Clermont-Ferrand, 30 et 13 ; Dijon, 29 et 16 ; Grenoble, 30 et 13 ; Lille, 27 et 13 ; Lyon, 29 et 15 ; Marseille, 28 et 18 ; Nancy, 29 et 12 ; Nantes, 23 et 12 ; Nice, 26 et 19 ; Paris-Le Bourget, 29 et 10 ; Pau, 24 et 18 ; Perpignan, 28 et 21 ; Rennes, 23 et 10 ; Strasbourg, 28 et 13 ; Tours, 27 et 10 ; Toulouse, 27 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 15 degrés ; Amsterdam, 26 et 11 ; Athènes, 31 et 21 ; Berlin, 25 et 12 ; Bonn, 27 et 12 ; Bruxelles, 27 et 14 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 23 et 13 ; Genève, 27 et 13 ; Lisbonne, 30 et 17 ; Londres, 24 et 14 ; Madrid, 36 et 17 ; Moscou, 25 et 14; New-York, 26 et 21; Palma-de-Majorque, 29 et 16 ; Rome, 27 et 19 ; Stockholm, 24 et 12.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE			
180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 20 août 1978 :

DES DECRETS

● Concernant l'instance arbitrale instituée par la loi du 2 janvier 1978 relative à l'indemnisation des Français rapatriés dépossédés de leurs biens.

● portant nomination, promotion, détachement et mise en disposition dans la magistrature.

DES ARRETES

● Portant classement et affectation d'administrateurs civils.

● Fixant la liste des diplômes autorisant leurs titulaires à suivre la formation d'adaptation conduisant au diplôme d'Etat français d'assistant de service social.

Visites, conférences

MARDI 22 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, devant l'église Saint-Gervais : « De l'église Saint-Gervais à l'hôtel de Sully ».

14 h. 30, 1, bis place des Vosges, Mme Allaz : « Découvrir le Marais ».

15 h., métro Abbesses, Mme Guillier : « Promenade à Montmartre ».

15 h., place de la Concorde, Mme Legregeois : « Promenade sur les berges de la Seine ».

15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Pennec : « Hôtel de Lauzun » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h., 1 bis, rue des Carmes : « Musée de la préfecture de police » (Mme Ferrand).

15 h., place du Puits-de-l'Ermite : « Enchantement et mystère de la mosquée » (Paris et son histoire).

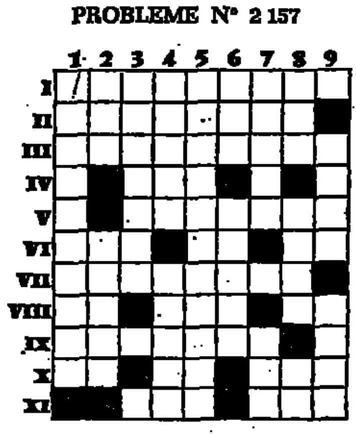
21 h., métro Saint-Paul-le-Marais, M. R. Guérin : « Crimes et sorcelleries au Marais » (Templia).

15 h. 15, métro Saint-Paul : « Les petites synagogues du Marais » (Tourisme culturel).

CONFERENCE. — 18 h. et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein épanouissement du cœur et de l'esprit », entrée libre.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 157



HORIZONTALEMENT

I. Si elles manquent de goût, c'est que la chair est... faible. — II. Loin d'être parfaites. — III. Justifie la construction d'un chalet. — IV. Tint. — V. Preuve d'une indiscutable bonne foi. — VI. Sacré quand il est haut ; Avant Jésus-Christ ; Pronom. — VII. Vouées à des choses passées. — VIII. Conjonction ; Milieu promis à maints projets ; Article. — IX. Comme une séance. — X. Forme de savoir ; Sur le chemin de la vie ; Prend grand soin des robes qu'on lui confie. — XI. Est ravissant ; Font penser aux autres.

VERTICALEMENT

1. Les meilleurs sont généralement gardés pour la fin. — 2. Complément d'un pavillon ; Le mot de la fin. — 3. Comme un sac. — 4. Peut se briser une fois qu'il a été fendu ; Un rien. — 5. N'obligera donc pas à attendre. — 6. Possessif ; Héroïne. — 7. Faux, ils peuvent alors être considérés comme des avantages acquis ; Promis lorsqu'il est heureux. — 8. Un point ; A certainement des carpes de belle taille ; Toujours assez frais en sa nouveauté. — 9. Cours étranger ; Sont souvent comme l'oiseau : sur la branche.

Solution du problème n° 2 156

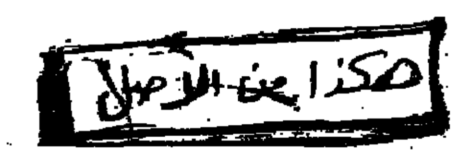
Horizontalement

I. Principes. — II. Ecrou ; Ane. — III. Réviser. — IV. Ecaler ; RV. — V. Rai ; RA ; Va. — VI. Ifs ; Sen. — VII. Néon ; Port. — VIII. Natal. — IX. Gent ; Seul. — X. Emet ; Sire. — XI. Usé ; Elié.

Verticalement

1. Pèlerinage. — 2. RC ; Café ; Emu. — 3. Irraisonnés. — 4. Noël ; Natte. — 5. Cuvera. — 6. Ira ; Passé. — 7. Pas ; Soleil. — 8. Enerver ; Uri. — 9. Servant ; Lee.

GUY BROUTY.



LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-OBLIGATIONS

La baisse du dollar gèle les initiatives

(Agefi). — Le vent d'optimisme qui, il y a deux semaines, avait soudainement soufflé sur le marché obligataire américain est retombé aussi vite qu'il s'était levé. Après dix jours d'euphorie, les professionnels, tout comme les institutions, qui avaient eu tendance à oublier les données fondamentales de l'économie des Etats-Unis, se sont retrouvés face à une réalité beaucoup moins rose. La chute verticale du dollar sur les marchés des changes a, en la matière, été l'élément déterminant. Plusieurs jours avant la décision du « Fed » de relever de 7 1/4 % à 7 3/4 % le taux d'escompte afin de venir en aide au dollar sur les marchés des changes, les investisseurs institutionnels américains avaient repris conscience des éléments négatifs pesant sur le marché, qui rendent pratiquement inéluctable une nouvelle tension sur les taux d'intérêt à court terme jusqu'à la fin de l'année. L'expansion de la masse monétaire, même si elle s'est ralentie au cours des dernières semaines, n'en a pas moins été beaucoup plus importante que prévu depuis le début de l'année. Ceci, combiné à une vive expansion des crédits industriels et commerciaux, devrait se traduire, d'ici à la fin de 1978, par une poussée inflationniste venant s'ajouter à celle qui se manifeste déjà depuis deux mois.

Sur le marché euro-obligataire, c'est évidemment le comportement déconcertant du dollar qui a gelé les décisions des investisseurs et des banquiers, plongés dans la plus grande perplexité. Parallèlement, les taux se sont également tendus sur l'eurodollar. Le taux à six mois a, après quatre semaine de détente, atteint à nouveau la barrière psychologique des 9 %, terminant vendredi à 9 1/16 – 8 15/16.

Dès lors, aucun « émetteur » n'a voulu affronter le contre-climat régnant sur le marché primaire. En revanche, l'ambiance est restée meilleure sur le marché secondaire. Cette apparente contradiction s'explique en grande partie par l'abondance des liquidités disponibles qui, ne pouvant pas s'engager sur le marché primaire faute d'emprunts nouveaux, essayent, et réussissent, sur le marché secondaire de profiter de la hausse des rendements intervenue au cours des dernières semaines.

En l'absence d'emprunts euro-obligataires originaux, il faut signaler une émission prochaine d'actions d'une société américaine dont la caractéristique sera d'être tout à la fois proposée aux Etats-Unis et en Europe.

LONDRES

Forte baisse des mines d'or

Le fait saillant, lundi à l'ouverture, est la forte baisse des mines d'or en liaison avec le repli prononcé des cours du métal. Sur le reste du marché, la tendance est plutôt à la hausse. L'indice des industrielles progresse de 0,4 point à 513,3. Avance plus sensible des pétroles. Allure indécise cependant des Fonds d'Etat.

Or (ouverture) (dollars) 285 15 contre 211 75

VALEURS	CLOTURE 18/8	COURS 21/8
Beecham	707	718
British Petroleum	826	894
Courtaulds	119	121
De Beers	442	440
Imperial Chemical	402	404
Rio Tinto Zinc Corp.	244	246
Shell	577	583
Vickers	194	196
War Loan 3 1/2 %	31 1/2	31 1/2
*West Driefontein	32 7/8	30 7/8
*Western Holdings	30	29 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

LOCATEL. — La progression du bénéfice net au cours de l'exercice clos le 31 août prochain devrait être supérieure à celle réalisée par le chiffre d'affaires (autour de 17 %). L'exercice 1976-1977 s'était soldé par un résultat net de 9,43 millions de francs. Bien que le capital ait été augmenté de 16 % par émission, le conseil envisage de distribuer un dividende global en hausse par rapport au précédent (11,18 F).

GOLD FIELDS S.O. — L'exercice clos le 30 juin 1978 s'est soldé par un bénéfice avant impôts de 41,7 millions de rands contre 22,1 millions et le profit attribuable aux actions ordinaires a atteint 40,9 millions de rands contre 21,7 millions, soit 251 cents par titre contre 133 cents. Le dividende final a été fixé à 85 cents (contre 60 cents), faisant un total annuel de 135 cents contre 110 cents un an plus tôt. La hausse des cours de l'or, des investissements réalisés avec profits pour financer d'autres investissements et des amortissements en diminution par rapport au précédent exercice expliquent, selon la société, l'augmentation sensible des résultats.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 1/4 %

B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires*, daté 21 août 1978, publie notamment les insertions suivantes :

Ressorts - Industrie. — Cotation, sous leur nouvelle dénomination, des 333 333 actions anciennes et admission à la cote officielle des 222 128 actions de 30 F créées en rémunération des apports de la Société générale des ressorts à titre de fusion.

Laffitte-France (Sicav). — Insertion faite conformément aux dispositions de l'ordonnance du 2 novembre 1945, modifiée et complétée par les décrets des 28 décembre 1957 et 20 septembre 1963, relatifs aux sociétés d'investissement, et à l'article 74 de la loi du 24 juillet 1966, complétée par l'article 59 du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales, préalablement à l'offre au public des actions de la société.

Ecco S.A. — Cotation éventuelle de 50 100 actions nouvelles de 100 F nominal attribuées gratuitement aux propriétaires des 150 240 actions anciennes (1 pour 3) et des 600 coupures d'actions de 10 F (1 pour 30). A la suite de cette attribution, le capital se trouvera augmenté de 15 030 000 F à 20 040 000 F.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Finsider, dr.	2 p. 1	.. ..

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	17 août	18 août
Valeurs françaises	148,6	146,6
Valeurs étrangères	105,2	105,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	84,4	83,5

COURS DU DOLLAR À TOKYO

	18/8	21/8
1 dollar (en yens)	186 05	190 20

BOURSE DE PARIS - 18 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34	2 847
5 %	52 50	2 728
5 % 1920-1960	150	2 726
3 % amort. 45-54	71	8 148
4 1/4 % 1963	94 50	4 190
Emp. N. Eq. 51 65	107 50	4 641
Emp. N. Eq.6 % 66	106 20	5 293
Emp. N. Eq.6 % 67	103 30	1 238
Emp. 8,80 % 77	103 90	2 092
Emp. 9,80 % 78	100 30	0 903
E.D.F. 61 1950	... ..	1 621
— 5 % 1960	... ..	2 521

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	3579	3570
E.D.F. parts 1950		522
E.D.F. parts 1950	535	
Ch. France 3 %	175 ..	175 ..
A.G.F.(Sté Cent.)	390	391
Ass. Gr. Paris-Vie	1450	1450
Concorde	370	370
Epargne France	..	294
Financ. Victoire	265 ..	269 ..
France I.A.R.D.	200	

MARCHÉ À TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
739	4,5 % 1973	742 40	749 30	742	742 ..
2500	C.N.E. 3 %	2585	2563	2558	2557 ..
378	E. J. Lefebvre	382 50	365	366 ..	366 ..
84	Esso S.A.F.	86 90	85 10	85 90	85 ..
286	Eurafrance	335 ..	331	333 ..	334 20
505	Europe n° 1	581 ..	577 ..	577	580 ..
118	Nouvel. Gal.	120	118 ..	118	116 80
168	Olida-Caby	187 50	167	167	169 ..
106	Opfi-Paribas	116 30	115 90	116 ..	116 ..
460	Tél. Ericsson	463 ..	468	460	468 ..
69	Terres Roug.	71	70 60	70 60	70 10
270	Gen. Motors	283 20	282 40	282 40	282 50
15	Goldfields	16 10	16 15	16 20	16 45
670	Deuts. Bank	668	669	669	671
350	Dome Mines	348 10	353 80	363 80	350 .
505	Du Pont Nem	558	559	559	559 .
255	East Kodak	291 60	287 50	286	288 80
18 50	East Rand	20 50	20 60	20 90	20 90
141	Ericsson	142 50	141	141	140 .
209	Exxon Corp.	214 90	211 10	211 ..	212 ..
205	Ford Motor	201	203	203	203 .
101	Free State	109 50	108 50	108 70	107
240	Gen. Electric	241 .	243 80	243 90	242 60
36	Sony	34 85	34 85	34 85	35
14	Tanganyika	15 10	14 95	14 95	14 95
245	Unilever	247	246 50	246 50	248
16 50	Union Corp.	17 50	17 40	17 80	17 15
97	U. Min. 1/10	101 80	101 50	101 50	101 50
133	West Drief.	143 50	144 50	142	145
60	West Deep.	51	51 80	51 80	51 80
114	West Hold.	127 40	127 70	127 70	127 70
240	Xerox Corp.	273 .	266 50	265 50	266 50
0 80	Zambia Corp.	0 88	0 88	0 89	0 89

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/8	COURS DES BILLETS échangé de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 318	4 308	4 28
Allemagne (100 DM)	218 15	219	215
Belgique (100 F)	13 868	13 909	13 475
Pays-Bas (100 fl.)	201 57	202	200 50
Danemark (100 krd)	78 60	78 93	78 50
Suède (100 krs)	97 98	98 15	97 25
Norvège (100 k.)	82 74	82 89	81 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 433	8 444	8 35
Italie (1 000 lires)	5 183	5 186	5 38
Suisse (100 fr.)	262 55	268 65	262 50
Autriche (100 sch.)	30 280	30 395	30 25
Espagne (100 pes.)	5 777	5 806	5 65
Portugal (100 esc.)	9 545	9 610	9 75
Canada ($ can. 1)	3 755	3 783	3 745
Japon (100 yens)	2 308	2 318	2 24

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/8
Or fin (kilo en barre)	28760	28900 ..
Or fin (en lingot)	28800	28950
Pièce française (20 fr.)	260 10	258 20
Pièce française (10 fr.)	212 50	212 50
Pièce suisse (20 fr.)	261	262 20
Union latine (20 fr.)	247 50	246 30
Souverain	258 80	257 50
Pièce de 20 dollars	1281 80	1264 ..
Pièce de 10 dollars	651 20	651 .
Pièce de 5 dollars	430	... .
Pièce de 50 pesos	1151	1150 ..
Pièce de 10 florins	245 ..	232 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Le roi Hassan II exclut toute solution portant atteinte à l'intégrité territoriale du Maroc

Pour la première fois depuis le coup d'État militaire du 10 juillet en Mauritanie, le roi Hassan II a tenu à rappeler que Rabat n'accepterait aucune solution du conflit saharien susceptible de menacer la sécurité du royaume aux frontières méridionales.

Dans un discours à la nation, le roi a souligné que *« le Maroc soutiendrait toute solution choisie par la Mauritanie, à condition que cette solution ne remette pas en question l'intégrité territoriale du royaume et ne permette pas l'établissement de nouvelles frontières autres que mauritaniennes au sud du Maroc »*.

« Il convient que le monde sache, a ajouté le roi, *que nous n'accepterons jamais l'existence à nos frontières méridionales d'un régime qui diffère idéologiquement du Maroc et de la Mauritanie. »*

S'adressant aux « *frères* » mauritaniens, il les a engagés à ne pas tomber dans le piège tendu par un voisin lointain (allusion à la Libye). « *Ceux,* leur a-t-il dit, *qui vous manifestent aujourd'hui de l'amitié, sont les mêmes qui ont créé, financé, entraîné et armé ceux qui tuaient hier vos enfants.* »

Le souverain marocain a exhorté les dirigeants algériens à appliquer à l'extérieur de leurs frontières les principes de paix « *dont ils ne cessent de se réclamer* ».

Il a indiqué avoir retiré de ses contacts personnels avec les nouveaux responsables de Nouakchott, le sentiment que la « *Mauritanie reste attachée aux accords qu'elle a conclus avec le Maroc et n'entreprendra rien sans consultation avec le royaume chérifien* ».

Enfin, le souverain a jugé la situation suffisamment sérieuse pour demander à son peuple de garder toute sa vigilance et de se considérer comme toujours mobilisé dans les circonstances actuelles. Il n'a fait aucune allusion aux tentatives de Paris pour amorcer un dialogue entre l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie.

A Nouackchott, le lieutenant-colonel Ould Salek, chef du gouvenment mauritanien, a déclaré, dans une interview au quotidien *Chaab* que « *la paix dans la sous-région maghrébine était en bonne voie* ». « *pour régler un problème,* a-t-il ajouté, *il faut que toutes les parties concernées en discutent objectivement.* »

Interrogé sur les conséquences de l'aide libyenne au Front polisario, le lieutenant Salek a souligné que les relations extérieures de la Mauritanie « *ne dépendent pas de la position de tel ou tel pays vis-à-vis d'un problème. Il y a bien des pays qui ont reconnu la République sahraouie et avec lesquels nous n'avons pas rompu nos relations. Notre désir, justement, est que nos relations avec tout le monde se renforcent* ».

Au demeurant, le soutien libyen à la cause sahraouie n'empêche pas la Mauritanie et la Libye d'entretenir des relations normales. Les deux pays ont conclu, samedi 19 août à Nouakchott une série d'accords de coopération dans les domaines économique, financier, social et culturel. — *(A.F.P., Reuter.)*

[Dans ce discours en forme de mise en garde, le souverain marocain semble écarter à l'avance la formule de compromis la plus communément avancée, à savoir la transformation en un mini-État du Polisario de la portion de l'ex-Sahara espagnol attribuée à la Mauritanie (le Tiris-El-Gharbia) en vertu des accords de Madrid en 1975. En effet, pour lui, cette hypothèse n'est pas recevable puisqu'elle donnerait naissance « aux frontières méridionales » du royaume d'un État « idéologiquement différent » du Maroc et de la Mauritanie. Une telle exigence est difficilement admissible par l'Algérie et par le Front Polisario.]

VIVE REMONTÉE DU DOLLAR : 4,38 FRANCS A PARIS

Le relèvement du taux d'escompte américain décidé à la veille du week-end par la *Réserve fédérale* (« le Monde » daté 20-21 août) pour assurer, conformément aux instructions du président Carter, la défense du dollar, a produit un bon effet sur les marchés financiers. Les fortes pressions, qui conduisaient depuis un mois la devise américaine, à enfoncer régulièrement ses plus bas niveaux vis-à-vis du deutschemark, du franc suisse, du yen et du florin, se sont subitement relâchées lundi matin 21 août, provoquant un rebondissement assez spectaculaire du dollar à l'égard de toutes les monnaies.

Pour la première fois depuis quinze jours, le dollar est remonté au-dessus de la barre des 2 deutschemark à Francfort, où un cours de 2,0075 DM a été inscrit (contre 1,9710 DM vendredi après-midi). A Tokyo, il s'est échangé à 190,20 yens (contre 186,05), son prix le plus élevé depuis le 31 juillet. Un mouvement de hausse de pareille ampleur a été noté à Zurich (1,67 FS contre 1,6190), à Paris (4,38 F contre 4,3110), et à Milan (836,50 lires contre 829,05). A Londres, il ne fallait plus enfin que 1,9350 dollar (contre 1,9540 dollar) pour obtenir une livre sterling.

De l'avis général, la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis, mais aussi les mesures que les autorités américaine ont promis de prendre pour soutenir le dollar — on parle notamment de restrictions sur les importations, de contrôle des exportations de capitaux et d'une coopération entre les banques centrales — vont désarmer un temps la spéculation à la baisse qui s'était déchaînée contre le dollar.

Mais tout en la constatant, les cambistes ne croient pas à une hausse du dollar de très longue durée.

Contrairement aux rumeurs, qui avaient circulé, les autorités de Johannesburg maintiendront la parité du rand sud-africain à l'égard du dollar (1,15 dollar pour 1 rand).

Conséquence de la remontée rapide du dollar, l'or a brusquement plongé sur le marché de Londres pour revenir à 205,15 dollars l'once contre 211,75 dollars vendredi après-midi aux deuxième fixing.

Au congrès international de mathématiques à Helsinki

Trois cents participants décident de boycotter l'U.R.S.S.

« *Libérez Chtcharansky et Massera* », tel est l'insigne que portent bon nombre de participants au congrès organisé jusqu'au 24 août à Helsinki par l'Union mathématique internationale (U.M.I.). Il s'agit des deux mathématiciens emprisonnés l'un en U.R.S.S., l'autre en Uruguay.

C'est sans doute parce qu'ils craignaient d'être placés dans une situation délicate face à la communauté internationale fort solidaire des siens, que les Soviétiques n'ont envoyé à ce congrès qu'une délégation de cinquante et une personnes, ce qui classe la représentation numérique de l'U.R.S.S. au quatorzième rang (la délégation la plus importante est celle des États-Unis (cinq cent quarante quatre) ; la France est au troisième rang avec deux cent vingt-sept mathématiciens). De surcroît, bien que la délégation soviétique à l'U.M.I. ait approuvé la liste des conférenciers soviétiques qui devaient participer activement au congrès de Helsinki, quatorze d'entre eux (plus de la moitié) manquaient à l'appel, dont quatre juifs soviétiques.

Il semblerait que les motivations politiques n'aient pas été les seules qui aient joué en ce qui concerne les absences constatées. Il ressort de certaines déclarations faites par l'académicien Kondriaguine que certains chefs de différentes écoles règlent ainsi leurs comptes et leurs petites querelles personnelles.

Quoi qu'il en soit, M. Margoulis, l'un des quatre lauréats de cette année de la médaille Fields (qui remplace le Nobel dans le domaine des mathématiques), n'avait pas été autorisé à se rendre à Helsinki. Lors de la cérémonie tenue pour présenter les travaux des quatre lauréats, le professeur Tits, du Collège de France, a dit que ce « *n'était ni le lieu ni le moment de polémiquer sur cette absence inacceptable* ». Les congressistes l'ont entendu à demi-mot, et ont applaudi debout le lauréat soviétique absent.

Deux lettres ont été adressées aux autorités soviétiques par une partie des congressistes. La première réclame pour les scientifiques soviétiques juifs, dont le mathématicien Naoum Meïman, le droit à l'émigration. La seconde constitue une déclaration de boycottage. Signée par trois cents mathématiciens de renom, dont cinq médailles Fields et huit académiciens (dont trois Français, MM. Cartan, Dieudonné et Schwartz), cette missive proclame : « *En raison des condamnations inacceptables du physicien Youri Orlov et du mathématicien Anatole Chtcharansky, nous refusons désormais de nous rendre aux congrès et colloques se tenant en U.R.S.S. Par cette décision, nous entendons manifester aux autorités soviétiques notre ferme volonté d'obtenir la liberté d'Orlov et de Chtcharansky, condamnés pour délit d'opinion.* » — A.M.B.

A Moscou

Le congrès international de génétique s'est ouvert en l'absence de nombreux scientifiques occidentaux

Le quatorzième Congrès international de génétique s'ouvre ce lundi 21 août au palais des congrès du Kremlin en l'absence d'un nombre important de spécialistes étrangers qui ont voulu protester ainsi contre l'emprisonnement de scientifiques en U.R.S.S.

Sur les deux mille cent participants étrangers attendus par les organisateurs, quatre cents seulement étaient arrivés à Moscou à la veille de l'ouverture (dont 79 Américains, 29 Français et 180 des pays socialistes). Parmi les Français, le professeur Jérôme Lejeune, fondateur de l'Association « Laissez-les vivre » a accepté d'être l'un des vice-présidents du congrès dans ce pays où l'avortement est complètement libre.

La décision de boycotter ce congrès avait été prise tout d'abord par un certain nombre de biologistes français qui veulent obtenir la libération de leur collègue Serge Kovalev, condamné en 1976 à sept ans de camp à régime sévère, puis par nombre de généticiens et de médecins occidentaux après la condamnation, en mai dernier, à la même peine du physicien Youri Orlov. Il est probable que parmi ceux qui se sont quand même rendus dans la capitale de l'U.R.S.S., certains tenteront de sensibiliser leurs collègues au sort préoccupant de leurs confrères emprisonnés ou empêchés de travailler.

Dans l'histoire scientifique de l'U.R.S.S., ce congrès marque pourtant une date. Il se tient quarante ans après l'annulation d'un congrès qui devait se tenir à Moscou, en 1937, et qui avait été préparé par le chef de file de la génétique soviétique, Nicolas Vavilov, mort en prison en 1943 ; la génétique mendélienne était alors battue en brèche par le tristement célèbre Trofim Lyssenko. Ce protégé de Staline imposa à la génétique soviétique ses théories volontaristes, qui firent prendre à l'U.R.S.S. un retard considérable, notamment dans la recherche agronomique.

Estimant « décevantes » les discussions avec l'administration

Les contrôleurs aériens vont-ils reprendre leur grève du zèle ?

Les contrôleurs aériens n'ont pas caché leur déception à l'issue des discussions qu'ils ont eues avec les pouvoirs publics, les vendredi 18 et samedi 19 août. « *Il n'y a aucune mesure entre les revendications formulées par les personnels et les réponses qui leur ont été faites* », a affirmé un représentant de l'intersyndicale. Ce sont les aiguilleurs du ciel qui « *jugeront du contenu des réponses* » au cours d'assemblées générales prévues les lundi 21 et mardi 22 août, dans les quatre centres de contrôle régionaux.

Pour M. Claude Abraham, directeur général de l'aviation civile, les dix heures de discussions ont permis d'examiner l'ensemble des revendications présentées par les syndicats. « *Sur certaines questions, nous avons pu donner des réponses positives, et sur d'autres nousc avons été obligés de montrer notre refus* », a-t-il indiqué.

Au cours de ces rencontres, deux questions essentielles ont été abordées : les rémunérations et les conditions de travail. Sur le premier point, les pouvoirs publics ont fait savoir aux organisations syndicales qu'ils étaient prêts à mettre en place un mécanisme permettant de maintenir le pouvoir d'achat de certaines primes et la revalorisation d'autres, plus faibles. Ils ont cependant refusé l'intégration des primes dans le salaire.

Pour ce qui concerne les conditions de travail, si des réponses négatives ont été apportées sur la reconnaissance du droit de grève, une meilleure répartition de l'espace aérien entre le trafic civil et le trafic militaire, en revanche des réponses positives ont été obtenues sur l'association du personnel à la définition du matériel, des horaires, et du régime de congés.

Le maigre bilan de ces négociations peut faire craindre que les aiguilleurs du ciel ne reprennent la grève du zèle lors du retour de vacances de la fin du mois d'août, à moins qu'ils ne désespèrent d'entamer la fermeté du gouvernement et surtout qu'ils n'hésitent à affronter la colère de l'opinion publique.

A New-York

REPRISE DE LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER

La septième session de la conférence des Nations unies sur le droit de la mer, qui avait été suspendue le 19 mai dernier à Genève après près de deux mois de travaux, reprend ce lundi 21 août à New-York, au siège des Nations unies.

Cette nouvelle réunion ne comprendra ni séance marginale ni discours, mais consistera essentiellement en quatre semaines de discussions à huis clos au sein des groupes restreints de discussion, qui avaient été créés à Genève. Elle devrait permettre au mieux quelques progrès et de nouveaux compromis, sur les points en discussion, sans toutefois qu'il soit permis de penser qu'un traité sur le droit de la mer puisse être finalement rédigé avant de nouvelles sessions ; les participants les plus optimistes n'envisagent pas la fin des travaux avant l'été 1980.

La catastrophe de *l'Amoco-Cadiz* avait eu une influence sur les travaux de Genève, les négociations ayant notamment progressé sur les possibilités d'intervention des pays côtiers en cas de risque de pollution (*le Monde* daté 21-22 mai).

L'objet essentiel de la conférence reste cependant l'exploitation des richesses des fonds marins, et notamment des nodules polymétalliques : alors que les délégués progressent lentement sur la définition d'une autorité internationale qui veillerait à une répartition équitable de ces richesses, le Congrès américain pourrait bien adopter prochainement, en accord avec l'administration Carter, une législation qu'autoriserait, à titre intérimaire en attendant la ratification d'un éventuel traité international, les entreprises américaines à entreprendre des projets d'exploitation des nodules polymétalliques.

● *Un nouveau bi-réacteur,* le « *Fouga-90* », destiné à l'entraînement des élèves pilotes militaires, a effectué le dimanche 20 août, à Saint-Nazaire, un premier vol de 45 minutes.

Le championnat du monde d'échecs

KARPOV A MI-CHEMIN DE LA VICTOIRE

Somptueux week-end pour Anatoly Karpov. Donné perdant à l'ajournement de la treizième partie, le champion du monde, avec les noirs, a pourtant forcé son challenger Victor Kortchnoï à abandonner au soixante et unième coup. Mais c'est surtout le temps qui a battu Kortchnoï.

Incapable de concrétiser son avantage et surpris par les coups tactiques de Karpov, qui jouait très rapidement, il se retrouva avec deux minutes pour jouer sept coups et commit alors un « coup stupide » — selon l'un de ses assistants — qui enferma sa dame. La suite fut une exécution.

Dans la quatorzième partie, Karpov, avec les blancs, a fait une démonstration. C'est lui, cette fois, qui a sacrifié une tour contre un fou et gagné deux pions. Après l'ajournement à sa demande, il déclara : « Je crois que je vais gagner cette partie. » Chose dite, chose faite. A la reprise, il ne laissa pas l'ombre d'une chance à Kortchnoï.

Mardi, quinzième partie. Kortchnoï, 1 point ; Karpov, 3 points. A mi-chemin de la victoire.

CHAMPIONNAT DU MONDE 1978
treizième partie

Blancs : Victor KORTCHNOI
Noirs : Anatoly KARPOV
Position à l'ajournement :

BLANCS (9) : Rg1 ; Dc4 ; Ta2 ; Fg2 ; Cd3 ; Pd4, e3, f2, h3.

NOIRS (8) : Rg8 ; Df5 ; Te6 et f7 ; Fg7 ; Pc6, g6, h6.

41. Ta7	Tf6	52. Db3	Df5
42. T×f7	T×f7	53. Db7+	Te7
43. d5	Fe5	54. Db2+	Rh7
44. d×e6	Rg7	55. Dd4	Fc7
45. Fe4	Dg5+	56. Dh4	Te4
46. Rf1	Fd6	57. f4	Fb6
47. Fd5	Te7	58. Fc2	T×e3+
48. Ff3	h5	59. Rd2	Da5+
49. Fd1	Df5	60. Rd1	Da1+
50. Re2	Te4	61. Rd2	Te4
51. Dc3+	Df6		abandon

quatorzième partie

Blancs : Anatoly KARPOV
Noirs : Victor KORTCHNOI

1. e4	e5	26. Rh2	Ta8
2. Cf3	Cc6	27. Rg3	Ta6
3. Fb5	a6	28. h4	Tc6
4. Fa4	Cf6	29. T×d5	e×d5
5. 0-0	C×e4	30. T×d5	Tce6
6. d4	b5	31. Fd4	c6
7. Fb3	d5	32. Te5	Tf8
8. d×e5	Fe6	33. a4	b×a4
9. c3	Fc5	34. b×a4	g6
10. Cbd2	0-0	35. T×a5	Tee8
11. Fc2	Ff5	36. Ta7	Tf7
12. Cb3	Fg4	37. Ta6	Tc7
13. h3	Fh5	38. Fc5	Tcc8
14. g4	Fg6	39. Fd6	Ta8
15. F×e4	d×e4	40. T×c6	T×a4
16. C×e5	e×f3	41. R×f3	h5
17. Ff4	D×d1	42. g×h5	g×h5
18. Ta×d1	Cd8	43. c4	Ta2
19. Td7	Ce6	44. Tb6	Rf7
20. C×e6	f×e6	45. c5	Ta4
21. Fe3	Tac8	46. c6	Re6
22. Tfd1	Fe4	47. c7	Rd7
23. Fc5	Tfe8	48. Tb8	Tc8
24. Td7d4	Fd5	49. Re3	T×h4
25. b3	a5	50. c6+	aband.

DES ÉQUIPES DU CERN RÉUSSISSENT A « STOCKER » DES ANTIPOTRONS PENDANT QUATRE-VINGT-CINQ HEURES

Les physiciens du CERN ont réussi, fin juillet, à Genève, une « première » en emmagasinant pour la première fois de l'antimatière (1) — plusieurs centaines d'antiprotons — pendant quatre-vingt-cinq heures, indique un communiqué de l'Organisation européenne de recherche nucléaire. Jusqu'à présent, on n'avait pas observé des antiprotons plus d'un dix millième de seconde.

Cette expérience a été réalisée au cours d'essais préliminaires tendant à mettre à l'épreuve les possibilités de stocker, dans un même accélérateur de particules, un faisceau de particules et d'antiparticules pour provoquer des collisions matière-antimatière : les équipes du CERN étudient en effet la possibilité d'adopter le grand accélérateur à protons S.P.S. pour pouvoir y réaliser de telles expériences. Pour cela, il sera nécessaire de disposer de faisceaux de protons et d'antiprotons de grande qualité : c'est au cours des essais d'une technique dite de « *refroidissement stockastique* », destinée à obtenir cette qualité de faisceau, que les chercheurs du CERN ont réussi à garder pendant quatre-vingt-cinq heures « en vie » des antiprotons fabriqués à partir de faisceaux de protons.

Ce résultat n'est pas en soi surprenant, puisque l'antiproton serait une particule stable... si on pouvait lui éviter tout contact avec la matière : c'est cette performance qui doit être mise à l'actif des équipes du CERN, qui ont pour la première fois mis en évidence cette stabilité.

(1) L'existence de l'antimatière fut démontrée dans les années 20 par le physicien anglais Dirac. A toute particule correspond une antiparticule ; la collision entre les deux provoque leur annihilation et la production d'énergie. A l'inverse, et notamment au cours de collisions, on sait fabriquer des antiparticules, automatiquement accompagnées des particules correspondantes.

Le numéro du « Monde » daté 20-21 août 1978 a été tiré à 490 060 exemplaires.

A B C D E F G